

Nouvelle impasse aux Communes

Le cabinet confie un large mandat au juge Spence pour enquêter sur l'affaire Munsinger mais les conservateurs veulent davantage

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — La crise précipitée par l'affaire Munsinger ne s'est pas dissipée hier. Quand elle s'est réunie au début de l'après-midi, la Chambre des communes était dans une impasse totale et, lorsqu'elle s'est dissoute dans la soirée au bout de six heures de débat passionné, elle n'avait pas fait une ligne de progrès. Les conservateurs ont dénoncé le mandat de la commission instituée par le gouvernement pour éclairer l'affaire Munsinger et il apparaît qu'ils prolongeront indéfiniment le débat sur le mérite de la question de privilège soulevée jeudi par M. Douglas Harkness, ex-ministre de la défense dans le cabinet Diefenbaker, à la suite des révélations du ministre de la justice, M. Lucien Cardin.

Le gouvernement a chargé M. le juge Wishart Slett Spence, de la Cour suprême du Canada, de faire enquête sur l'affaire. Il lui a donné pour mission de faire la lumière complète sur :

- 1. Une déclaration contenue dans une lettre adressée par le ministre de la justice au premier ministre le 11 mars 1966, accusant le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, d'avoir disposé légèrement d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger du temps qu'il était premier ministre;
- 2. Toutes les déclarations faites à la Chambre des communes le 4 et 7 mars 1966 au sujet de cette affaire;
- 3. Toutes les déclarations faites par le ministre de la justice à sa conférence de presse du 10 mars 1966, entre autres que plus d'un ministre conservateur avait été compromis dans l'affaire, qu'on avait omis de déferer le dossier aux conseillers juridiques du ministère de la justice, que la sécurité de l'Etat avait été menacée, etc.

M. Davie Fulton, ministre de la justice à l'époque de l'affaire Munsinger, a établi clairement à l'ouverture de la séance d'hier les quatre points que devait averer la commission d'enquête ou le ministre de la justice afin de laver l'injure faite à l'ancien gouvernement, dont une dizaine de membres siègent encore à la Chambre, par les révélations de M. Cardin.

Le ministre de la justice, a dit M. Fulton, devra faire la preuve

- 1. Que deux ministres ou plus de l'ancien gouvernement conservateur ont eu des relations inconvenantes avec Mme Munsinger et que leur comportement a compromis la sécurité de l'Etat;

- 2. Que le dossier déferé au ministre de la justice en 1961 par la gendarmerie renfermait les éléments d'une affaire menaçant réellement la sécurité de l'Etat;
- 3. Que la sécurité de l'Etat a été troublée ou que quelque autre infraction a été commise imputant au ministre de la justice l'obligation de solliciter l'opinion de ses conseillers juridiques sur l'affaire;
- 4. Que Mme Munsinger avait fait de l'espionnage avant son arrivée au Canada.

Une fois que le mandat de la commission a été connu, M. Fulton a de nouveau insisté pour que le juge fasse porter son enquête sur ces points précis. Il a suggéré qu'un comité composé de représentants de tous les partis soit chargé d'arrêter le mandat de la commission, mais le premier ministre a promptement rejeté cette proposition. "Le mandat est assez vaste pour couvrir tous les aspects de l'affaire, a dit M. Pearson. Il me semble fort raisonnable et nous n'avons nullement l'intention de le modifier." Il a encore une fois défie l'opposition de renverser le gouvernement au cours du débat sur les crédits permanents qui seront vraisemblablement présentés cette semaine à la Chambre si les termes du mandat ne la satisfont pas.

Les conservateurs avaient espéré qu'en faisant traîner le débat hier soir, ils amèneraient le gouvernement à se raviser et à leur présenter aujourd'hui un mandat plus conforme à leurs exigences. Mais le gouvernement semble bien déterminé cette fois à ne pas reculer.

M. Fulton a soutenu que le ministre serait bien incapable de prouver l'un quelconque des quatre points qu'il avait énumérés.

"Pour autant que je me rappelle son contenu, a-t-il dit, le rapport qu'on m'a transmis en 1961 ne faisait mention d'aucune atteinte à la sécurité de l'Etat. Il ne suggérait nullement que Mme Munsinger avait cherché à soustraire des secrets ou qu'on lui en avait communiqués. Il ne prétendait pas qu'une offense avait été commise contre la sécurité de l'Etat ou contre toute autre loi relevant de la compétence fédérale. Il n'alléguait aucune offense de la part de quiconque dans le gouvernement. Il n'indiquait pas que Mme Munsinger était ou avait été engagée dans l'espionnage. Il n'intimait nullement que Mme Munsinger courtisait dans l'espoir d'obtenir des informations secrètes.

Voir page 2: Le mandat du juge Spence

Texte de l'arrêté ministériel créant l'enquête judiciaire

OTTAWA, (DNC). — Voici le texte de l'arrêté ministériel établissant une commission d'enquête judiciaire, sous la direction de M. le juge Wishart Spence, de la Cour suprême du Canada, sur l'affaire Munsinger.

Sur avis conforme du premier ministre, le comité du Conseil privé recommande que l'honorable Wishart Flett Spence, d'Ontario, soit nommé commissaire en vertu de la partie 1 de la Loi des enquêtes en vue de faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la justice au premier ministre, dans une lettre du 11 mars 1966, à propos d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger, laquelle lettre a été lue à la Chambre des communes le 11 mars 1966; sur toutes les déclarations faites à la Chambre des communes les 4 mars et 7 mars 1966 concernant cette affaire; et sur toutes les déclarations du ministre de la justice lors d'une conférence de presse le 10 mars 1966, lesquelles, entre autres, comprenaient des déclarations au sujet de personnes impliquées dans cette affaire, du défaut de demander l'avis des conseillers juridiques du ministère de la justice, ainsi que de circonstances qui peuvent avoir constitué un danger pour la sécurité du Canada, et suivant lesquelles déclarations l'on ne s'est pas occupé de cette affaire comme il se devait; de s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels, et de faire enquête sur toutes les circonstances pertinentes qui y ont trait et, en particulier mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, d'examiner complètement tous les rapports soumis au gouvernement ou à tout membre du gouvernement de l'époque et toute preuve déposée devant eux à cet égard ainsi que toute autre preuve découverte par le commissaire ou à lui soumise et d'examiner toutes autres questions pouvant sembler pertinentes au commissaire, et de présenter un rapport en l'espace.

Le comité recommande de plus :

- 1) que le commissaire se prévale de son pouvoir absolu d'appréciation quant à la procédure à suivre, y compris la faculté de tenir des séances à huis clos et d'adopter les mesures qu'il peut juger propres à garantir la sécurité du Canada;
- 2) que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article 11 de la Loi sur les enquêtes;
- 3) que le commissaire soit autorisé à siéger aux dates et endroits dont il pourra décider à l'occasion;
- 4) que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et du personnel requis, à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le Conseil du trésor; et
- 5) que le commissaire fasse rapport au gouvernement en conseil dans les meilleurs délais.

Alexis Johnson: Washington ne minimise pas l'importance des épreuves au Sud-Vietnam

Le sous-secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. Alexis Johnson, s'est longuement employé, dans un discours prononcé à Montréal devant le Canadian Club, à justifier la présence des forces américaines au Sud-Vietnam et les activités militaires des Etats-Unis dans cette région du monde. Pour l'ancien ambassadeur adjoint à Saigon, l'histoire même du conflit vietnamien, tout comme les engagements américains dans le cadre de l'OTASE et à la conférence de Genève sont amplement suffisants pour expliquer l'action de Washington au Vietnam et pour confirmer la volonté inébranlable des Etats-Unis de ne pas abandonner le peuple sud-vietnamien.

M. Johnson ne minimise cependant pas "l'importance des épreuves qui nous attendent peut-être", mais il estime que "les événements ont commencé à prendre une nouvelle tournure et, avec une résolution et une persévérance non moins grandes que celles de l'adversaire, nous pouvons atteindre les objectifs qui nous sont propres et ceux du peuple libre du Sud-Vietnam, sans déclencher une guerre plus étendue".

Affirmant par ailleurs qu'"aucun membre du gouvernement américain ne croit que la vraie victoire au Vietnam doive être principalement une victoire militaire", M. Johnson a longuement évoqué les efforts économiques et sociaux entrepris par le gouvernement de Saigon depuis quelques mois, ainsi que les décisions prises dans ces domaines à la réunion d'Honolulu.

Au cours d'une conférence de presse qui a précédé son allocution, le sous-secrétaire d'Etat adjoint a répondu à un questionnement au Vietnam adoptant une attitude neutraliste dans ses relations internationales, comme le fait par exemple la Yougoslavie, n'est pas impossible mais que personnellement il avait des difficultés à l'imager.

Il a également affirmé que le peuple sud-vietnamien était de toute évidence anti-communiste et que le Vietnam ne représentait qu'une infime partie de la population de ce pays.



"Quelque part en Bavière" Gerda dicte ses mémoires

MUNICH — Gerda Munsinger s'est réfugiée "quelque part en Bavière avec des amis," a révélé hier le fils de l'homme qui a acheté les droits exclusifs de reproduction des mémoires de la blonde Allemande, impliquée dans une prétendue affaire d'espionnage au Canada.

Son agent littéraire, M. Josef von Ferenczy, père, a de son côté fait savoir que Gerda avait toujours l'intention de se rendre au Canada "pour y laver son nom", mais qu'elle devra auparavant demeurer à l'écart, deux ou trois jours, afin de dicter ses souvenirs à

Matheson: Dief en guerre contre les ministres de langue française

OTTAWA — M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, a indiqué en fin de semaine dans une entrevue téléphonique avec un reporter du "Whig-Standard" de Kingston, que l'affaire Munsinger est la résultante d'une campagne délibérée de dénigrement entreprise par un petit groupe de députés conservateurs contre les ministres canadiens-français du cabinet libéral.

Dans une entrevue avec le même journal, le ministre du revenu, M. Benson, a dit que M. Diefenbaker avait "couru après ce qui lui arrive, il a sûrement dirigé ses attaques contre les ministres canadiens-français".

Selon M. Matheson, député libéral de Leeds, ce qui a fait déborder la mesure, ce fut "l'attaque insupportable du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, contre le ministre de la justice, M. Lucien Cardin, à propos de l'affaire Spence".

Nous ne pouvons plus tolérer cette forme "d'avilissement", a ajouté le secrétaire parlementaire du premier ministre. Il a signalé que si l'affaire Munsinger n'avait pas éclaté, plusieurs députés libéraux

Voir page 2: Matheson



Cardin défie Diefenbaker de mettre son siège en jeu

OTTAWA — Le ministre de la justice, M. Lucien Cardin, a mis hier au défi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de mettre son siège en jeu sur les résultats de l'enquête judiciaire qui sera tenue dans l'affaire Munsinger.

"Nous saurons alors qui a du courage et qui en manque," a dit M. Cardin, dans son premier discours aux Communes sur le sujet, depuis jeudi dernier.

Le ministre a ajouté qu'il donnait sa parole d'honneur que c'est à la suite d'une provocation qu'il a fait éclater l'affaire Munsinger aux Communes, le 4 mars dernier.

"Je n'avais pas l'intention de faire mention de cette af-

Voir page 2: Cardin

Dief: on a voulu se venger de nous pour l'affaire Spence...

OTTAWA — Le chef de l'opposition a accusé les libéraux d'utiliser l'affaire Munsinger comme vengeance, après leur retraite sur l'affaire Spence. Le chef de l'opposition a même affirmé avoir entendu lui-même M. Guy Favreau, ancien ministre de la justice, suggérer à M. Cardin d'utiliser le mot magique. On a voulu utiliser le mot Munsinger comme une épée de Damoclès au-dessus de ma tête, s'est écrié M. Diefenbaker, qui affirme que les libéraux ont délibérément sorti l'affaire en son absence.

"Le premier ministre est-il d'avis que toutes les malades de ses ministres qui n'ont pas trait à la sécurité de l'Etat doivent être référées au ministre de la Justice" a demandé l'ancien premier ministre, s'appuyant sur le discours précédent de M. Davie Fulton,

le leader tory a affirmé qu'il n'y avait aucune question de sécurité dans cette affaire Munsinger, et qu'en conséquence le gouvernement saisisait actuellement des membres du Conseil privé sans raisons valables.

Voir page 2: Dief

Le juge Dorion accède à la requête de Québec: injonction contre SPEQ

QUEBEC — Sur une requête du gouvernement, le juge en chef Frédéric Dorion de la Cour supérieure a émis hier après-midi une injonction interimaire, valable jusqu'au 28 mars, interdisant aux professeurs des écoles du gouvernement de déclencher la grève.

L'injonction a été émise contre le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN) et son exécutif. Comme le permet la loi, le syndicat n'a pas été avisé de la requête gouvernementale et le juge n'a pas entendu les procureurs du syndicat avant de rendre sa décision.

Voir page 2: SPEQ



M. Hees quitte l'hôpital et va s'expliquer aux Communes

OTTAWA — M. Georges Hees a déclaré hier aux communes que Gerda Munsinger "peut très bien dire la vérité" lorsqu'elle soutient qu'il l'a deux fois amené dîner.

L'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet de M. Diefenbaker a cependant nié avec énergie qu'il y eut en cela danger pour la sécurité de l'Etat.

M. Hees, qui subit actuellement des examens qui détermineront s'il perdra l'usage de son oeil droit, a voulu se rendre personnellement à Ottawa pour faire une déclaration sur le rôle qu'il a tenu dans cette présumée "affaire d'espionnage".

Voir page 2: Hees

L'UCC réclame: rente spéciale pour les cultivateurs de 50 ans qui doivent laisser leur ferme

QUEBEC — L'Union catholique des cultivateurs a demandé lundi au gouvernement québécois d'accorder une "pension spéciale" aux cultivateurs âgés de 50 ans ou davantage qui doivent quitter leurs terres parce qu'elles ne sont pas viables.

L'UCC présentait au premier ministre, M. Jean Lesage, et à quelques membres de son cabinet, son mémoire annuel. "Le montant de cette pension, déclare le mémoire de l'UCC, devrait être supérieur à ce que recevra normalement le travailleur moyen du Québec par le régime de rentes et la pension de vieillesse parce qu'il s'agit de personnes défavorisées qui n'ont pas pu préparer d'aucune façon leur retraite".

Ce mémoire annuel de l'UCC, qui résulte de congrès de cet organisme, traite de toutes les catégories de personnes travaillant dans des fermes qui doivent les quitter parce qu'elles ne sont pas rentables. Le mémoire suggère en faveur des agriculteurs de moins de 49 ans qui doivent quitter leurs terres un mode

Fonction publique: les négociations entrent dans une phase décisive

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Les négociations dans la fonction publique s'engagent aujourd'hui dans une phase décisive. Les professeurs des écoles du gouvernement tiennent une séance de négociations à la veille du jour fixé pour leur grève, contre laquelle pesé désormais une injonction. Du côté des fonctionnaires et des ouvriers du gouvernement, les négociateurs s'attaqueront au cours des prochains jours aux problèmes centraux en litige, soit le statut des ouvriers, le régime syndical et les salaires. Il leur reste encore dix jours avant l'heure zéro, sept heures du matin le 25 mars, moment où le syndicat compte déclencher l'arrêt de travail s'il n'y a pas eu d'entente.

Depuis le 2 mars, lorsque Me Yves Pratte a reçu le mandat de négocier au nom du gouvernement et que le président de la CSN, M. Marcel Pepin, s'est associé à l'équipe de négociation syndicale, un nombre considérable de clauses du projet de contrat collectif ont été paraphés par les deux parties. Beaucoup de ces clauses touchaient des détails, mais quelques-uns avaient plus d'importance, par exemple celles qui concernent les recours des employés contre les mesures disciplinaires. Un travail considérable de défrichage a été fait sur tout ce que, dans l'entreprise privée, on appelle les droits de la direction.

Néanmoins, des deux côtés de la table de négociations on semble être conscient que l'essentiel, les trois points mentionnés plus haut, n'est pas encore réglé, même s'il a été évoqué dans les discussions depuis quinze jours.

Du côté gouvernemental, on a bon espoir d'aplanir assez rapidement les difficultés que soulève le statut des ouvriers. L'équipe des ministres et de conseillers qui a pris en main les négociations depuis une quinzaine a été elle-même interdite des découvertes qu'elle a faites dans ce court-laps de temps sur la situation qui régnait chez les ouvriers. C'est à ce niveau, semble-t-il, que l'expression "foillais absolument invraisemblable", appliquée par le premier ministre aux structures admi-

nistratives du gouvernement, trouve sa plus éclatante illustration.

Rappelons que la loi de la fonction publique, reprenant les termes de l'ancienne loi du service civil, distingue entre les "fonctionnaires", personnel de bureau rémunéré sur une base annuelle, et les "ouvriers". Même si la situation des dix-huit à vingt mille fonctionnaires, répartis en quelque 1,100 classes d'emploi, est loin d'être simple, elle semble lumineuse à côté de celle des ouvriers, dont le nombre total varie considérablement au cours de l'année et d'une année à l'autre, qui n'ont jamais été recensés, encore moins répartis dans des classes d'emploi uniformes.

Le gouvernement emploie trois grandes catégories d'ouvriers: les réguliers, qui travaillent pour un ministère douze mois par année; les saisonniers; les occasionnels embauchés pour une tâche et une période bien délimitées.

Il y a environ 9,000 ouvriers réguliers pour lesquels on n'a jamais établi de classes d'emploi ni de taux de salaires uniformes. Les conditions offertes à chaque individu étaient laissées à la discrétion du ministre concerné qui les fixait, selon l'expression d'un informateur proche du gouvernement, "à la tête du client". Pour en arriver à circonscrire leur situation, les services gouvernementaux en sont maintenant réduits à recenser individuellement chaque nom qui paraît aux listes de paie. Ils découvrent des variations considérables entre les salaires et les heures de travail pour une même fonction, et les plus longues heures ne correspondent pas nécessairement aux salaires les plus élevés. Enfin, environ la moitié de ces ouvriers réguliers reconnus comme tels ont le statut de "temporaires" aux termes de la Loi de la fonction publique, et ne bénéficient d'aucune protection ni d'aucun avantage social. Il semble déjà acquis toutefois que leur situation sera réglée.

Accorder des augmentations de salaires à des employés cachés dans un tel labyrinthe n'est pas un mince problème. C'est ce qui a amené le gouvernement, dans son offre monétaire du

25 février, à établir la moyenne pondérée des augmentations offertes au fonctionnaire en le multipliant par le nombre d'ouvriers, à créer un "pool" d'augmentation d'une valeur de \$2 à \$2,5 millions à être réparti entre les ouvriers réguliers de manière à hausser les salaires trop bas, réduire les heures trop longues, et créer une certaine uniformité.

L'offre gouvernementale prévoit la création d'un comité paritaire qui étudiera la répartition du "pool" après la signature du contrat, étant entendu que toute augmentation individuelle sera rétroactive et que les droits acquis seront protégés. Il s'agit maintenant essentiellement de fixer des bornes, ce qu'on appelle en jargon de négociations de "benchmarks", qui serviront de guides à la normalisation des taux de salaires, et de fixer aussi le montant global à répartir.

Les saisonniers posent un autre problème. Le gouvernement a appris la semaine dernière que de trois à quatre mille d'entre eux étaient des "quatre-saisonniers", c'est-à-dire qu'ils passaient d'un emploi saisonnier à l'autre de manière à être en fait des ouvriers réguliers, parfois depuis longtemps. Ils n'avaient jusqu'ici aucune protection. On songe à les intégrer au corps des ouvriers réguliers. Quant aux autres, les "saisonniers" véritables, il s'agit de savoir s'ils auront un droit de rappel et des avantages sociaux proportionnels à ceux des ouvriers permanents.

Restent enfin les "occasionnels", ceux qu'on embauche pour une tâche brève, et dont le nombre se multiplie traditionnellement en période électorale. A leur sujet, ni les informateurs gouvernementaux ni les informateurs syndicaux n'ont d'explications claires à offrir. On ne semble pas savoir, par exemple, quelles tâches susceptibles de requérir des "occasionnels" sont dirigées par le gouvernement et lesquelles sont confiées à des contracteurs. Le débat portera ici essentiellement sur les taux horaires, le semaine de travail et l'assurance-chômage. La loi de l'assurance-chômage rappelle les, exclut les employés d'un gouvernement.

Matheson

(Suite à la page 2)

étaient prêts à mettre à exécution un plan d'attaque contre leurs adversaires politiques. "Nous sommes des députés protestants, anglo-saxons, de race blanche, et nous avons recueilli suffisamment de matériel pour déclencher une contre-attaque contre ceux qui ont attaqué nos collègues de langue française", a dit M. Matheson, en faisant part des réactions du caucus des députés ontariens.

Le mandat du juge Spence

(Suite de la première page)

Il ne disait pas qu'elle était employée d'ambassade et, d'ailleurs, elle ne l'était pas. Le climat à la Chambre était très tendu. Des centaines de personnes avaient fait la queue depuis 10 heures le matin à la porte principale dans l'espoir d'assister au dénouement de la crise la plus grave qui ait secoué le parlement depuis l'affaire du pipeline transcanadien en 1956, peut-être même depuis la confédération. Beaucoup n'ont pas trouvé place dans les balcons. Ils sont restés patiemment dans les couloirs, se contentant d'être informés de ce qui se passait à l'intérieur de la Chambre par les rares personnes qui, par intermittence, en sortaient.

ter assis et de les écouter. L'aspect le plus inquiétant est l'influence que tout cela peut avoir sur les Canadiens français. Le député a révélé qu'il avait proposé à ses collègues de quitter leurs sièges la semaine dernière. Il a prévenu que les citoyens du Québec considéraient cette histoire comme une lutte raciale, comme un complot monté par les Anglais pour détruire M. Cardin. M. Scott a ajouté que si M. Cardin devait quitter le cabinet, tous les députés libéraux canadiens-français pourraient bien quitter les rangs du parti.

Hees

(Suite de la première page)

L'élégant député conservateur a conféré une partie de la matinée avec M. Diefenbaker et plusieurs anciens ministres du cabinet. Il s'est levé en Chambre au début de l'après-midi d'hier, soulevant une question de privilège, pour lire une déclaration écrite de quelque 225 mots, faisant état de ses rapports avec Mme Munsinger. M. Hees a d'abord rappelé qu'il avait mis, à plusieurs occasions depuis dix jours, connaître une personne du nom d'Olga Munsinger (premier d'abord utilisé par M. Cardin). "Une personne de ce nom, rapporte-t-on, aurait déclaré avoir dîné avec moi deux fois il y a sept ou huit ans. Cette personne peut très bien être la femme de M. Hees, mais je ne puis me souvenir d'aucune personne portant ce nom, j'ai examiné les photographies de cette personne dans les journaux de samedi et je crois que je reconnais cette femme."

Hees

(Suite de la première page)

L'élégant député conservateur a conféré une partie de la matinée avec M. Diefenbaker et plusieurs anciens ministres du cabinet. Il s'est levé en Chambre au début de l'après-midi d'hier, soulevant une question de privilège, pour lire une déclaration écrite de quelque 225 mots, faisant état de ses rapports avec Mme Munsinger. M. Hees a d'abord rappelé qu'il avait mis, à plusieurs occasions depuis dix jours, connaître une personne du nom d'Olga Munsinger (premier d'abord utilisé par M. Cardin). "Une personne de ce nom, rapporte-t-on, aurait déclaré avoir dîné avec moi deux fois il y a sept ou huit ans. Cette personne peut très bien être la femme de M. Hees, mais je ne puis me souvenir d'aucune personne portant ce nom, j'ai examiné les photographies de cette personne dans les journaux de samedi et je crois que je reconnais cette femme."

SPEQ

(Suite de la première page)

Les professeurs ont acquis le droit à la grève le 10 février mais la loi de la fonction publique prévoit que les fonctionnaires ne peuvent déclencher une grève avant de s'être entendus avec le gouvernement sur le maintien des services essentiels. Dans le cas des professeurs, il n'y a pas eu d'entente, et la loi veut que ce soit soit soumis à l'arbitrage de la Commission des relations de travail. La CRT doit entendre demain les arguments des parties.

Diefenbaker

(Suite de la première page)

Refusant d'admettre qu'il a pu bénéficier de gestes malhonnêtes dans la précédente administration, M. Diefenbaker a déclaré que la façon de procéder de M. Cardin, soit d'affirmer que d'anciens ministres sont compromis, sans donner de noms, est "du fascisme à son pire". Le chef tory s'est amusé de la manière dont le gouvernement a introduit le problème aux Communes. Plutôt que de faire des accusations en bonne et due forme, le ministre Cardin a préféré convoquer une conférence de presse et ensuite écrire une lettre au premier ministre, dit-il.

Cardin

(Suite de la première page)

M. Cardin a également signalé qu'il n'avait pas l'intention d'aborder l'affaire Munsinger au cours de sa désormais célèbre conférence de presse de jeudi dernier, quand il a dit que deux ministres du cabinet Diefenbaker, ou peut-être plus, étaient impliqués dans une affaire de moralité menant en danger la sécurité du Canada. Le ministre a de nouveau accusé le chef de l'opposition d'avoir mal agi dans cette affaire et il a répété qu'il mettrait son siège en jeu sur la justesse de cette accusation.

Bavière

(Suite de la première page)

M. Ferency a déclaré qu'il considérait déjà des offres variant de \$5,000 à \$10,000, mais que celui qui décrochera l'histoire ne pourra rien publier avant le 2 avril, le STAR de Toronto s'étant réservé jusqu'à cette date l'histoire de celle qu'un de ses reporters a réussi à retracer à Munich jeudi dernier. Parmi ceux qui cherchent à obtenir les droits pour la télévision se trouvent les représentants de la Société Radio-Canada. Une porte-parole a rapporté que la société d'Etat devrait faire face à la concurrence et qu'elle attendait le résultat des négociations.

M. Cardin a dit qu'on l'avait accusé d'avoir fait preuve de lâcheté en choisissant le moment où M. Diefenbaker n'était pas aux Communes pour faire éclater l'affaire Munsinger. "J'ignorais où le chef de l'opposition était jeudi matin, dit le ministre, j'ignorais qu'il était en voyage de pêche sur le Pacifique. De toute façon, la première fois que j'ai mentionné l'affaire en Chambre, le 4 mars, le chef de l'opposition était assis devant moi." "On m'a accusé d'avoir fait preuve de lâcheté, conclut-il, mais si le chef de l'opposition veut mettre son siège en jeu, comme je l'ai fait, sur les résultats de cette enquête, on verra qui a du courage et qui n'en a pas."

à OUTREMONT

PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DES COLLÈGES (COLLÈGE ST-STANISLAS), DES ÉCOLES, DE L'ÉGLISE, AU SEIN D'UNE DES PLUS BELLES COMMUNAUTÉS RESIDENTIELLES DE L'ILE DE MONTRÉAL, VOILA CE QUE VOUS OFFRE LE 900 ROCKLAND, (UNE RUE AU NORD DE VAN HORNE).

- caractéristiques :
• magnifique lobby
• système intercom
• deux ascenseurs automatiques
• porte en acier à votre appartement
• armoires de cuisine (finies bois naturel)
• blanchisserie sur chaque plancher
• musique en stéréo
• insonorisé
• contrôle individuel du thermostat
• grands balcons privés

Appartements de 1 et 2 chambres à coucher \$155, et plus

900 ROCKLAND
Location exclusive: Brentwood Realities Inc.
Tél.: 842-8763

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

GARDES-MAGASINS SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Gardes-magasins bilingues avec expérience dans la section de l'approvisionnement ou des mouvements des magasins électroniques et avec licence de chauffeur. Salaire mensuel initial \$296 - \$320 d'après expérience.
Pour rendez-vous, appeler Mlle S. McInerney 488-2551, poste 332

CARRIÈRE AVENTURE SÉCURITÉ
vous attendent dans les Forces Canadiennes.
Adressez-vous aux Centres de Recrutement:
1254, rue Bishop, Montréal 25, P.Q. de 8h.30 à 6h. le samedi: de 9h à midi
ou
4290 est, rue Ontario, Montréal, P.Q. de 8h.30 à 4h.30 (fermé le samedi)
ou
50, rue Couture, Sherbrooke, P.Q. de 8h.30 à 6h. le samedi: de 9h à midi

COMPTABLE AGREE
Une excellente compagnie d'assurance-vie canadienne-française recherche les services d'un comptable agréé possédant au moins 5 ans d'expérience dans une compagnie d'assurance-vie pour occuper les fonctions de chef comptable (poste de gérance).
Conditions de salaire très intéressantes et possibilités d'avancement exceptionnelles.
Ecrire à Case 84, "Le Devoir"

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DEMANDE UN GERANT DE SUCCURSALE
Une compagnie d'assurance solidement établie dans tout le Canada... offrant une gamme complète de polices d'assurance-vie, d'assurance collective et de remplacement du revenu... à besoin d'un homme actif et expérimenté pouvant remplir les fonctions de gérant d'une importante succursale de la compagnie à Montréal.
Le candidat choisi devra pouvoir assumer des responsabilités administratives et être disposé à travailler ferme à l'expansion des affaires de la compagnie.
Il bénéficiera de l'appui intégral de la compagnie, d'un programme dynamique de publicité et de promotion, et d'une large mesure de sécurité personnelle.
Si vous possédez les aptitudes nécessaires, vous aurez tout intérêt à postuler ce poste exceptionnel, qui pourra vous assurer une magnifique carrière.
Pour s'inscrire à CASE 87, LE DEVOIR, Montréal, pour demander une entrevue personnelle.
Toutes communications reçues dans la plus stricte confidentialité.

DESSINATEUR MECANIQUE
possédant au moins 5 ans d'expérience en dessin des plans de VENTILATION AIR CLIMATISE
Salaire suivant les qualifications
S'adresser à:
MONTI - LAVOIE - NADON
1253 McGill College, Suite 530

GERANT GENERAL DES VENTES
Réseau de concessionnaires d'automobiles
Le Défi...
Ce poste de gérance est offert par une grande société manufacturière d'automobiles. Relevant du directeur général, le titulaire aura la responsabilité de développer le réseau de concessionnaires au Canada. Il sera secondé dans cette tâche par une équipe de représentants. Lui incomberont aussi les études de marché, la planification de la publicité et l'administration complète de son réseau. Salaire initial de base jusqu'à \$13,000 plus participation libérale aux profits et automobile.
Le Candidat...
Il est âgé de 37 à 45 ans, bilingue, avec une bonne éducation et possède une expérience de la vente et de la distribution d'automobiles. Cette expérience aura peut-être été acquise au sein d'une compagnie de financement du commerce de l'automobile. Agressif et dynamique, il aime travailler sous un minimum de surveillance et possède des qualités de meneur d'hommes. Administrateur chevronné, il fait preuve d'ordre et de méthode dans son travail. Il recherche une compagnie où ses résultats seront pleinement reconnus et rémunérés.
Vous référant au dossier AB11-221, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLAGE VILLE MARIE, MONTRÉAL

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL-DES-RAPIDES
Offre d'emploi pour poste de SECRETAIRE-TRESORIER
Faire parvenir curriculum vitae, références et salaire demandé à:
Commission Scolaire de Laval-des-Rapides, 333 Cartier, Laval-des-Rapides, Ville Laval

VOTRE AVENIR ASSURE
par une toute nouvelle forme de protection familiale avec une importante compagnie d'assurance canadienne santé et accident. Ce nouveau poste vous permettra d'être rémunéré dans les 5 chiffres.
Si vous êtes intéressé de progresser avec un nouveau produit de marketing, vous devez être âgé de 21 à 40 ans et avoir de l'entregent. L'auto n'est pas essentielle mais sera un avantage. Expérience non nécessaire.
Nous offrons au candidat choisi, un entraînement, un salaire, excellente commission et des chances illimitées de réussir.
Pour obtenir une entrevue, communiquer avec:
Madame A. Gould
RE. 9-7734

POSSIBILITES D'EMPLOI
Fonction publique du Canada
*CHARGES DE RECHERCHE EN HYGIENE, EN BIEN-ETRE ET EN SECURITE SOCIALE, avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistique, en mathématiques, en sociologie, en droit, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Jusqu'à \$13,000. Feuillelet publicitaire 66-430-2.
*ANALYSTES DE LA SANTE, DU BIEN-ETRE ET DE LA STATISTIQUE JUDICIAIRE, avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistiques, en mathématiques, en sociologie, en droit, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. Jusqu'à \$11,300. Feuillelet publicitaire 66-430-1.
AGENTS DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE, (a) Agent de la formation - Apprentissage et compétence des gens de métier, \$9,688 - \$11,342; (b) Surveillant, Programme de formation professionnelle pour les écoles secondaires, \$8,688 - \$11,342; (c) Analyste, du perfectionnement des programmes d'études, \$10,494 - \$12,296; (d) Chef de section, Formation des adultes en chômage, invalides et désavantagés, \$10,494 - \$12,296. Citoyenneté et Immigration, Ottawa. Concours nos 66-3680, 3681, 3682 et 3683 respectivement.
* AGENTS DE RECLAME TOURISTIQUE, devant être chargés de la gestion des bureaux de reclame touristique du gouvernement canadien à l'étranger, on exige une expérience comportant des responsabilités dans le domaine de la reclame. Jusqu'à \$9,153. Circulaire 66-313.
*AGENTS D'INFORMATION, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. \$8,427 à \$10,717. Circulaire 65-1954.
TECHNOLOGUE DES ENGIN DE PECHE, devant organiser, surveiller les opérations expérimentales de pêche, Pêcheries, Ottawa. \$7,886 - \$8,968. Concours 66-1300.
AGENTS DE GESTION DES IMMEUBLES, avec expérience dans le domaine de l'administration et de la surveillance, de l'entretien et des services des édifices et connaissance approfondie des métiers de la construction. Travaux publics, Ottawa-Hull. \$7,340 - \$8,968. Concours 66-5700.
AGENT TECHNIQUE, devant effectuer des levés topographiques et de sondage et faire l'agencement et surveiller la construction de structures maritimes peu considérables; diplômé d'école secondaire possédant une expérience connexe. Travaux publics, Ottawa. \$6,804 - \$7,497. Concours 66-0-565.
PREPOSES AUX TRANSMISSIONS DU SERVICE EXTERIEUR - HOMMES, avec deux ans d'expérience en cryptographie et (ou) en télétypie dans le centre de communications d'un service de l'Etat ou d'une importante entreprise commerciale. Affaires extérieures, \$4,056 - \$4,524, indemnités en plus. Concours 66-5400.
TECHNICIEN DE LABORATOIRE D'HOPITAL, avec inscription (R.T.) dans l'Association canadienne des techniciens de laboratoire ou parachevement satisfaisant d'un cours reconnu et deux ans d'expérience ou diplôme universitaire et un an d'expérience. Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ont. \$4,050 - \$4,500, indemnité d'isolement en plus. Concours 65-0-871. Date limite prolongée jusqu'au 23 mars 1966.
On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formulaires de demande en s'adressant aux bureaux de poste dans les grands centres, au Service national de placement et à la Commission du service civil. On peut obtenir des renseignements supplémentaires et des formulaires de demande en rapport avec les concours marqués * en écrivant à la Commission du service civil, Ottawa 4. Veuillez mentionner le numéro du concours ou de la circulaire tel qu'indiqué.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (11 lignes agate au poster). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.
Téléphonez à: 844-3361 poste 34
ou écrivez à: LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame
Montréal

DIRECTEUR DIVISIONNAIRE (Transport)
Une des plus importantes compagnies de transport au Canada demande les services d'un directeur divisionnaire pour le Québec.
Il rendra compte de son travail au directeur général. Il aura toute la responsabilité des projets, du contrôle et de l'administration de ce centre, y compris l'exploitation, la vente, l'administration, les plaintes, les relations ouvrières et l'entretien de l'équipement.
Le candidat devra posséder une grande expérience et une connaissance de l'industrie du transport en commun, ainsi qu'un état de service en administration, planification et contrôle des budgets. Il doit être parfaitement bilingue.
Toutes les offres de candidatures demeurent confidentielles et doivent être adressées à:
JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.,
Conseillers en personnel de direction
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester, téléphone: 866-1904
Toronto: Suite 445, Hôtel Lord Simcoe, téléphone: 368-2655

VILLE DE MONTRÉAL
Service du personnel
Analyste-programmeur surveillant (\$8,330 - \$9,625)
DEVOIRS DE LA FONCTION: Coordonner, diriger et surveiller les activités d'une équipe d'analyses-programmeurs chargés d'étudier les procédures d'opération d'un système existant, en vue d'y apporter des modifications, ou chargés de recommander l'utilisation d'un système de traitement de données pour des nouvelles opérations.
QUALITES REQUISES: Posséder un grade universitaire et quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse ou de programmation. Aptitudes manifestes pour diriger un personnel. Le service du Personnel pourra également admettre à l'examen les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée équivalente.
Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur demande de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone: 872-3236.

DIRECTEUR RECENSEMENT DU CANADA
ADMINISTRER LE RECENSEMENT ET SON ANALYSE
Diplômé universitaire ayant détenu un poste de niveau supérieur comportant des responsabilités en administration et en recherches sociales.
Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formulaires de demande, écrivez IMMEDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-4330.

INGENIEURS INDUSTRIELS
MINISTÈRE DES POSTES - OTTAWA
La Division de l'organisation des systèmes du ministère des Postes recherche des ingénieurs possédant une formation dans le domaine de l'organisation et du perfectionnement des ensembles industriels. Ces ingénieurs seront appelés à participer à un programme de travaux de mécanisation postale dans le domaine du matériel mécanique, électrique et électronique de manutention du courrier.
NUMERO DU POSTE
Po-1 - SURINTENDANT DE LA DIVISION DE L'ORGANISATION DES SYSTEMES
• Administrer, organiser, contrôler et diriger des ingénieurs qui se consacrent à des études sur les ensembles industriels connexes.
• Traitement jusqu'à \$13,000.
Po-2 - INGENIEURS DES ENSEMBLES INDUSTRIELS
• Dirige des études sur les systèmes, prépare de nouveaux procédés de manutention et de traitement du courrier, prépare des installations et la manutention du matériel.
• Traitement jusqu'à \$10,200.
Ces emplois vous permettront d'appliquer les méthodes modernes d'évaluation telles les méthodes numériques, les analyses statistiques, y compris les techniques concernant les ordinateurs, et aussi d'accroître votre expérience en préparation systématique de la disposition et en études du travail.
Faites parvenir IMMEDIATEMENT votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de mentionner le numéro de concours 66-204 et le numéro de l'emploi.

Les étudiants en arts ont déclenché la grève hier

par Jules LEBLANC

Les 700 étudiants de l'École des beaux-arts de Montréal et de l'Institut des arts appliqués ont déclenché la grève hier matin, tandis que les quelque 250 étudiants de l'École des beaux-arts de Québec et les 36 étudiants du Conservatoire d'art dramatique ont quitté leurs classes au cours de l'après-midi d'hier et doivent décider aujourd'hui s'ils se mettront officiellement en grève. La grève risque de s'étendre rapidement à d'autres groupes d'étudiants en arts, en particulier à ceux de la faculté de musique de l'université de Montréal. C'est ce qu'un porte-parole étudiant a révélé hier au DEVOIR.

Dimanche soir, les dirigeants des étudiants des écoles et des facultés universitaires qui enseignent des disciplines artistiques se sont réunis avec l'exécutif de l'Union générale des étudiants du Québec. Ils ont formé un "comité central de grève des étudiants en arts" et nommé M. Richard Charland, de l'École des beaux-arts de Montréal, coordonnateur général de la grève. Le comité a publié hier un communiqué dans lequel il s'en prend au ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, tandis que l'UGEQ a publié un communiqué dans lequel elle attaque le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie.

De son côté, la Société du Québec d'éducation par l'art a qualifié de "beaucoup trop restrictif le mandat actuel" du comité d'étude sur l'enseignement des arts et réclamé une étude globale et en profondeur de tout l'enseignement artistique au Québec.

Le comité de grève. Dans leur communiqué, les étudiants en grève réitèrent leurs demandes: ils exigent que le comité d'étude sur l'enseignement des arts, que le ministre de l'éducation a promis de former d'ici la fin de l'année à tous les niveaux de l'enseignement et dans toutes les disciplines artistiques, conformément à l'entente "négociée" entre les étudiants et les professeurs des trois principales écoles d'art du ministère de

l'éducation et le sous-ministre adjoint de l'éducation, M. Gilles Bergeron. Le mandat du comité tel qu'il existe officiellement limite l'étude aux arts plastiques et aux arts appliqués, c'est-à-dire aux écoles relevant entièrement et exclusivement du ministère de l'éducation.

Pourquoi alors, demande le communiqué, avoir nommé des représentants des ministères des affaires culturelles et des finances au sein de ce comité, si ce dernier doit étudier des questions de réglementation au ministère de l'éducation?

Et il ajoute: "Depuis quand le ministre de l'éducation n'a-t-il pas pleine autorité sur les questions relevant de sa juridiction? Il semble de plus en plus difficile au ministre de prendre une décision sur l'enseignement des arts, même dans les écoles qui relèvent de son ministère sans que d'autres ministères du cabinet produisent un avis." "L'entente négociée en décembre dernier et qui n'a pas été respectée par la suite, portait sur des questions relevant de la responsabilité du ministre de l'éducation, poursuit le communiqué.

Le communiqué signale que les étudiants songent à revenir à leur demande initiale, lors du déclenchement de leurs journées d'étude l'automne dernier, à savoir: la création d'une commission royale d'enquête sur la situation des arts au Québec. Les étudiants ont renoncé à cette requête parce qu'elle devait requérir l'accord du cabinet. S'il faut maintenant l'accord du cabinet pour obtenir simplement un comité d'étude sur tout l'enseignement des arts, les étudiants se demandent s'ils ne devraient pas revenir à leur demande initiale, a expliqué au DEVOIR un porte-parole des grévistes.

Appui de l'UGEQ

De son côté, l'Union générale des étudiants du Québec souligne que "toute la question a déjà été longuement étudiée et il n'y a aucune raison de reprendre cette étude". Elle signale que les étudiants en arts ne demandent pas d'élargir le mandat du comité, mais simplement d'annuler le rétrécissement qu'on lui a fait subir; c'est-à-dire de revenir aux termes de l'entente conclue en décembre.

La décision de M. Gérin-Lajoie de ne pas réétudier la question tant que les étudiants ne seront pas revenus en classe, continue l'UGEQ, "se place apparemment dans la ligne de sa déclaration contre le droit de grève pour les étudiants; il est intéressant de constater que cette prise de position du ministre survient au moment même où son ministère manque ouvertement à un engagement officiel, ne laissant donc pas aux étudiants le choix quant aux moyens à prendre pour forcer le ministre à tenir ses engagements."

"Il nous apparaît que le ministre ne s'émue que devant des démonstrations de détermination et de solidarité de la part des étudiants; il ne nous est certes pas possible de renoncer "a priori" à la grève, surtout quand c'est tout le jeu des négociations entre le ministre et les étudiants qui est en cause.

"Il faut pouvoir se fier aux engagements du ministre ou bien prévoir des moyens de se faire entendre haut et clair et de porter nos revendications sur la place publique.

Dans le cas du comité d'étude sur l'enseignement des arts, le ministre a manqué à un engagement et nous devons le faire revenir à l'entente première, à défaut de quoi toute négociation deviendra impossible avec le ministre, faute de confiance en ses engagements."

On sait que M. Gérin-Lajoie s'est prononcé contre le droit de grève pour les étudiants il y a une dizaine de jours; surtout lorsque tous les mécanismes de discussion ne sont pas épuisés et lorsqu'il n'y a pas une impasse véritable, avait-il ajouté.



Décès de M. R.A. Emerson

M. R. A. Emerson, président du Canadien Pacifique, est décédé dimanche à son domicile de Montréal.

Agé de 54 ans, M. Emerson était président du CP et directeur de l'exploitation depuis octobre 1964. Originaire du Manitoba, il avait d'abord travaillé pour le CP à titre d'employé surnuméraire durant les vacances d'été. Il avait rapidement gravi les échelons de la société ferroviaire.

Le ministre des transports, M. Pickersgill, s'est dit profondément ému par la mort de M. Emerson et il a évoqué les liens d'amitié qui l'unissaient au président du CP.

M. Emerson est mort dimanche alors qu'il était seul à son domicile et la dépouille n'a été retrouvée que lundi matin. Il a apparemment succombé à une crise cardiaque.

Un service funéraire sera célébré jeudi, à deux heures, à l'église anglicane St. George.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 15 MARS 1966 PAGE 3



Québec réclamera \$1.8 million d'Ottawa pour aider le tiers monde francophone

Le Québec s'apprête à négocier avec le gouvernement fédéral le rapatriement d'une tranche de \$1.8 million de l'aide extérieure d'Ottawa aux pays francophones, a déclaré hier midi M. Julien Aubert, directeur des programmes d'aide aux pays en voie de développement au ministère de l'éducation.

Dans une entrevue faisant suite à un exposé marquant l'ouverture de la semaine de l'étudiant étranger à l'université de Montréal, M. Aubert a expliqué qu'il ne s'agissait pas, pour l'instant du moins, de réclamer du gouvernement fédéral la totalité — soit \$4 millions — des fonds consacrés par Ottawa aux pays francophones d'Asie et d'Afrique. Cette première tranche de \$1.8 million qui fera l'objet de négociations prochaines avec le gouvernement fédéral servira essentiellement à l'envoi de professeurs du Québec en Asie et en Afrique francophones, ainsi qu'à faire venir au Québec des étudiants ou des stagiaires du tiers monde francophone.

M. Aubert a rappelé que les fonds consentis présentement par Ottawa aux pays francophones ne représentent qu'une infime partie des quelque \$200 millions que le fédéral consacre au tiers monde d'expression anglaise et que, malgré cette disproportion, Ottawa ne parvenait pas à dépenser tout l'argent accordé depuis deux ou trois ans aux pays francophones.

Il y a place pour une initiative — et une initiative originale — du Québec dans ce domaine, estime M. Aubert. Le directeur des programmes d'aide aux pays en voie de développement au ministère de l'éducation croit que le Québec pourrait éventuellement par exemple donner une vocation internationale à l'un des instituts qui seront bientôt érigés dans notre système. Cet "institut international" pourrait notamment favoriser le recyclage des étudiants d'Asie ou d'Afrique qui ne répondent pas aux normes d'inscription dans nos universités.

À l'heure actuelle, précise-t-il, plusieurs demandes d'étudiants étrangers qui parviennent au ministère de l'éducation par l'intermédiaire du service de l'aide extérieure à Ottawa doivent être retournées, faute de préparation académique suffisante chez les candidats. Cet "institut international" pourrait permettre aux étudiants étrangers de se rattrapper avant de s'inscrire dans nos universités.

M. Aubert croit que cet institut ne devrait pas se limiter à recevoir des étudiants étrangers — risquant ainsi de devenir une sorte de ghetto — mais qu'il devrait ouvrir ses portes aussi aux Québécois, ceux en particulier qui se destinent à des fonctions dans le tiers monde francophone.

Une autre fonction originale que pourrait remplir le Québec dans le tiers monde francophone, selon M. Aubert,

serait la création dans ces pays d'écoles professionnelles et techniques, en prenant soin de ne pas faire obstacle d'aucune manière aux programmes des pays développés déjà engagés en Afrique ou en Asie, comme la France.

M. Aubert affirme que l'aide apportée aux populations africaines et asiatiques se limite trop souvent à la formation supérieure, créant des élites autochtones qui accentuent la fossé entre les classes dirigeantes et les masses. Le rôle original du Québec pourrait être alors de collaborer au développement de la formation professionnelle et technique dans ces pays.

Interrogé par des étudiants étrangers de l'université de Montréal sur l'éventualité de faire venir au Québec des étudiants des pays du bloc socialiste, M. Aubert a rappelé que c'est Ottawa qui a présentement le dernier mot en ce qui concerne les ressortissants étrangers au Canada et que le Québec n'a rien à voir à ce que pourraient être, par exemple, les normes de la RCMP. Dans la Confédération actuelle, dit-il, le Québec ne peut rien faire sur ce plan.

Si le Québec devient agent recruteur plutôt que le service fédéral, ça pourrait changer. Mais déjà, à l'heure actuelle, il faut reconnaître que les normes fédérales d'entrée des étrangers au pays sont moins sévères, par exemple, qu'elles ne le sont aux États-Unis. Et on peut compter que, les relations internationales s'améliorent, il deviendra plus facile aux étudiants des pays du bloc socialiste de venir étudier au Québec.

M. Aubert inaugurerait, en compagnie de M. Lucien Piché, vice-recteur de l'université de Montréal, la semaine des étudiants étrangers organisée sur le campus.

Le président de l'Association des étudiants étrangers, M. Edzozomo Ela, a fait savoir pour sa part que l'université de Montréal accueille présentement au-delà de 1,000 étudiants venant de plus de 60 pays développés et en voie de développement. L'université est en voie d'atteindre la situation faite à McGill sur ce plan, dit-il.

De son côté, M. Gilles Doucet, président du Club de relations internationales, à qui a été confiée la première journée — la journée du Canada — de cette semaine, a dit dans une entrevue avoir obtenu l'assurance du ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, que le fédéral consacrerait bientôt une somme de \$10 millions à la venue d'étudiants sud-américains au Québec.

Histoire générale et histoire du Canada: le professeur, non le programme, doit en intégrer l'enseignement — La société des professeurs d'histoire

QUEBEC — La société des professeurs d'histoire du Québec vient de recommander que l'enseignement de l'histoire générale et de l'histoire du Canada soit dispensé séparément dans les écoles de la province mais en s'assurant qu'il y a intégration des deux cours au niveau du professeur.

Dans un mémoire adressé au ministre de l'éducation, la Société note qu'il y a deux façons d'intégrer l'histoire du Canada dans l'histoire générale.

La première façon est l'intégration au niveau du programme et du manuel, ce qui signifie un cours unique d'histoire et un manuel unique d'histoire générale dans lesquels on inclut l'histoire du Canada par tranches. Le plus grand inconvénient de cette méthode, c'est le morcellement de la continuité historique, en ce qui a trait au Canada.

La deuxième façon est l'intégration au niveau du professeur. L'histoire du Canada et l'histoire générale restent distinctes et dans les programmes et dans les manuels. C'est le professeur qui fait appel constamment à l'une ou l'autre dans ses cours. Le grand avantage de cette méthode c'est qu'elle respecte la continuité historique dans l'histoire du Canada comme dans l'histoire générale.

La Société est d'avis que la seconde forme d'intégration est la plus souhaitable parce qu'elle permet de bien voir les causes, les effets et les rela-

tions entre l'histoire générale et l'histoire du Canada, elle assure en même temps un enseignement complet de l'histoire nationale.

La société croit, d'autre part, que le professeur spécialisé en histoire devrait posséder à la fois une formation universitaire en histoire et une formation psycho-pédagogique correspondant au niveau auquel il enseigne.

Elle invite aussi le ministre de l'éducation à fixer et à publier les exigences minimales d'un manuel d'histoire.

L'organisme déplore que l'histoire soit inscrite au chapitre des "autres matières" dans les relevés de notes des élèves.

En prenant prétexte de son "peu d'importance", souligne la Société, certaines commissions scolaires enlèvent l'histoire du programme lorsque le temps ou les locaux manquent.

Elle s'oppose fermement à cette mise de côté de l'histoire et demande qu'on cesse de considérer celle-ci comme une matière de seconde zone. On

devrait lui accorder au moins le nombre de périodes prévu par le ministère de l'éducation.

Si l'on veut améliorer l'enseignement de l'histoire, dit encore le mémoire, il ne suffit pas d'encourager la recherche scientifique. Il importe aussi de faire effectuer des recherches dans l'ordre pédagogique par des spécialistes dont la compétence est pertinente. Il faudrait de plus leur adjoindre des praticiens de l'histoire bien au fait des problèmes concrets de l'enseignement.

Daniel Johnson répond à Trudeau:

La réforme constitutionnelle ne peut s'arrêter au bilinguisme

BEAUCVILLE — Une réforme constitutionnelle qui s'arrêterait au bilinguisme ne toucherait que la surface du problème et serait totalement insuffisante dans le contexte de 1966, a déclaré hier soir M. Daniel Johnson qui répondait ainsi à une déclaration faite en fin de semaine par M. Pierre-Éliott Trudeau, député de Montréal aux Communes et secrétaire parlementaire de M. Lester B. Pearson.

Pour aller au fond du problème, ce n'est pas seulement de droits linguistiques qu'il faut parler, mais de droits nationaux, a expliqué le chef de l'opposition. Le droit de parler une langue différente signifierait peu de choses pour les Canadiens français d'aujourd'hui, s'il n'impliquait avant tout le droit d'être différent, c'est-à-dire d'organiser leur vie collective en fonction de leur culture particulière.

Car on peut être déjà assimilé, ou sous le point de vue, tout en continuant de parler français. Les exemples ne manquent pas de gens qui, sans avoir perdu leur langue, ont pourtant renoncé à leur nationalité première et qui par leurs paroles, leurs écrits et leurs gestes ne cessent de montrer qu'un sentiment d'appartenance les lie déjà à un autre groupe.

Les deux langues seront sur un pied d'égalité absolue, dit encore M. Johnson, quand les deux nations seront sur un pied d'égalité absolue.

"Pour rendre le Canada totalement habitable aux Canadiens de l'une et l'autre culture, il ne suffit donc pas d'en faire un pays bilingue; il faut en faire un pays résolument bi-national.

"Tout le reste n'est que reformettes. Tout le reste est de l'ordre du trop peu, trop tard. Tout le reste est trop superficiel pour répondre aux aspirations légitimes des Canadiens français d'aujourd'hui", a affirmé le chef de l'Union nationale.

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

Bien digérer c'est mieux vivre!



En effet, bien digérer c'est mieux vivre... IMPORTÉ DE FRANCE, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.

VICHY CELESTINS FRANCE
Mélangez-vous des imitations. Demandez toujours CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!

Malgré les réticences des chefs étudiants de l'université de Montréal

L'UGEQ s'apprête à lancer une grande campagne en faveur de l'accessibilité

par Réal PELLETIER

Les chefs de file du monde étudiant québécois s'apprêtent à lancer la plus grande offensive menée jusqu'ici en faveur de l'accessibilité générale à l'enseignement, mais des divisions profondes — apparemment irréconciliables — entre l'Union générale des étudiants du Québec et l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, d'autre part, au sujet des modalités de ces revendications menacent les bases mêmes de la centrale étudiante.

D'une part, l'exécutif de l'UGEQ, fort d'une résolution adoptée récemment au comité de coordination du mouvement qui réunit les représentants étudiants des universités, des collèges classiques, des écoles normales, des écoles professionnelles et techniques, demande que l'accent soit mis sur les fondements mêmes de l'accessibilité générale à l'enseignement; c'est-à-dire, concrètement, que des pressions soient exercées sur le gouvernement pour hâter la mise en place des instituts, tout en demandant à Québec l'abolition générale des frais de scolarité à tous les niveaux, par tranches, selon un programme de cinq ans.

D'autre part, l'AGEUM, forte de ses positions tradition-

nelles sur la question, forte aussi de son rôle traditionnel de leader du monde étudiant québécois, fait obstacle aux vues de l'UGEQ en invoquant qu'il faut débloquer le système en portant un grand coup du côté de l'abolition immédiate des frais de scolarité à tous les niveaux.

Le président des étudiants de l'université de Montréal, M. Michel Pelletier, n'a pas caché hier, dans une entrevue au "Devoir", que l'AGEUM "bourra à plus ou moins brève échéance sortir de l'UGEQ" si ses positions ne sont pas reconnues par l'UGEQ, un accord spécial de la centrale étudiante qui aura lieu en fin de semaine prochaine sur le sujet à Montréal.

Dans une entrevue accordée

ces jours derniers, le vice-président de l'UGEQ, M. Robert Tessier, a expliqué de son côté que la question de l'abolition des frais de scolarité n'est reliée à celle de l'accessibilité générale à l'éducation que comme la partie au tout.

La tendance qui a prévalu jusqu'ici chez les étudiants, a-t-il dit, a été de considérer la gratuité de l'enseignement comme la solution unique au problème de l'accessibilité. Or, par l'abolition des frais de scolarité, dit-il, on risque simplement de rendre la vie plus facile à ceux qui sont déjà dans le système, mais on ne résout pas le problème de l'accessibilité à l'enseignement.

M. Tessier cite le rapport Parent: 48 pour cent, dit-il, des jeunes de 17 et 18 ans au Québec devraient normalement être aux études professionnelles ou pré-universitaires, à l'heure actuelle. Or, il ne s'en trouve que 24 pour cent. Dans certaines régions, comme la Côte Nord, ce pourcentage descend à 15 pour cent.

On observe aussi, poursuit M. Tessier, que des groupes sociaux sont pré-déterminés à des études particulières: tel individu, du fait qu'il est issu d'une famille bourgeoise, fréquentera le collège classique qui ouvre la porte à l'université; tel autre, issu du milieu ouvrier, devra se contenter d'une école publique qui ne conduit pas à l'université. Le rapport Tremblay a clairement illustré cette situation, en notant que de 40 à 50 pour cent des étudiants qui fréquentent l'école technique, ou se donne un cours terminal, auraient dû pouvoir accéder aux études universitaires.

Selon M. Tessier, on voit par ces exemples que le problème fondamental, en termes d'accessibilité générale à l'enseignement, donc de démocratisation de l'enseignement, est relié beaucoup plus intimement dans la pratique aux instituts que le gouvernement songe à créer qu'à l'abolition des frais de scolarité.

Or, ajoute le vice-président de l'UGEQ, non seulement le gouvernement aurait-il dû agir immédiatement après les tomes deux et trois du rapport Parent au sujet des ins-

tituts, il n'a encore rien annoncé de concret à ce propos et laisse aux forces de "la réaction" comme la Fédération des collèges classiques le temps de s'organiser contre lui. L'institut-pilote qui devait être créé n'existe encore que sur le papier. Ça fait neuf mois que le ministère de l'éducation a en main le rapport du comité de planification formé au sujet des instituts, mais le règlement No 2 n'existe toujours pas.

M. Tessier croit que l'abolition des frais de scolarité est effectivement une question importante, mais qu'elle doit être considérée pour ce qu'elle vaut: un outil dans la lutte pour l'accessibilité générale à l'enseignement. L'exécutif de l'UGEQ propose d'ailleurs à ce sujet un programme quinquennal de l'abolition des frais de scolarité, au rythme d'un cinquième des frais actuels par année.

L'objectif que poursuit l'UGEQ — et c'est la position qu'elle tentera de faire adopter à son congrès spécial de fin de semaine — est de soumettre un mémoire au gouvernement, de négocier avec le gouvernement ensuite la mise en place parallèle des instituts et de la gratuité scolaire, de faire front commun sur ces revendications avec la CSN, la FTQ et l'UCC, puis de lancer une grande campagne d'information auprès de la population. Et si le projet échoue, il pourrait y avoir marche sur Québec en avril et, en septembre prochain, refus général des étudiants de payer la tranche des frais de scolarité qui aurait dû disparaître en vertu du plan quinquennal.

Selon M. Tessier, ces revendications globales représentent un accroissement du budget de l'éducation. Si on devait réclamer la gratuité scolaire générale et complète pour tout de suite, dit-il, il y aurait de fortes chances que nos réussissions, dit-il, mais les instituts devraient probablement attendre.

Pour sa part, le président de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal croit que la gratuité scolaire immédiate ferait plus que toute autre chose pour "débloquer" le système. Il est certain, dit-il, qu'il y a un désaccord profond entre nous et l'UGEQ à ce propos. On nous accuse, dit-il, de réclamer une mesure qui ne ferait que consolider les institutions indépendantes en place, mais nous croyons au contraire que le gouvernement aurait là une excellente occasion — comme source unique de financement de ces institutions — de s'en emparer.

Le programme de l'UGEQ, poursuit M. Pelletier, revient à laisser le gouvernement déterminer les priorités, ce que nous n'acceptons pas.

Selon M. Pelletier, l'approche de l'UGEQ sur l'ensemble de la question est "technocratique" et se révèle dangereuse en ce qu'elle épouse les préoccupations d'ordre budgétaire que nourrit le gouvernement lui-même.

"L'AGEUM a toute une tradition, dit-il; on ne lie pas l'AGEUM comme ça à un front commun."

Déménagez-vous à Québec? Y séjournez-vous souvent?
Pourquoi ne pas vous payer UNE RÉSIDENCE DE PRESTIGE
Le Montmorency
165 est, Grande-Allée
vous offre: * Service domestique * Buanderie automate * Salon de réception et terrasse sur le toit * Portier et intercom * Garage au sous-sol * Piscine en plein air
APPARTEMENTS MEUBLÉS OU PAS
Renseignements: Québec 525-9763 Montréal 849-9750

L'EAU DÉGOUTTE?
Faites installer les **GOUTTIÈRES "PRIMEAU"**
GALVANISÉ • ALUMINIUM • CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160 * QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

9 min. de la Place Ville-Marie
A quelques minutes de votre bureau et de tout autre endroit au centre de la ville mais quand même situé en face de 100 acres de verdure, des lacs, des fontaines, etc. Un paradis d'été et d'hiver.
Choix de 1 ou 2 chambres à coucher, dans la plus somptueuse maison à appartements située à l'est de la rue Peel, à partir de \$125, par mois.
Prenez un peu de votre temps pour venir visiter nos appartements modèles, en tout temps, de 10 a.m. à 9 p.m., angle Rachel et Christophe-Colomb.
le parc fontaine
une adresse de distinction
Agents de liaison exclusifs WALETHA MANAGEMENT CORP.
LA. 3-1101

L'atmosphère d'Ottawa

Au moment où ces lignes furent écrites, en fin d'après-midi, le débat parlementaire sur l'affaire Munsinger venait tout juste d'être interrompu pour quelques heures. On espérait, dans certains milieux, que le mandat très large confié à la commission d'enquête par le gouvernement rallierait, en fin de compte, l'appui d'une forte majorité de députés.

Quelle qu'en soit cependant l'issue, le débat sur l'affaire Munsinger a mis à nu une atmosphère empoisonnée dont la gravité met en péril le prestige, sinon l'existence même, de notre régime parlementaire.

L'opposition, à Ottawa, ne se situe plus au niveau des idées et des politiques. Elle est devenue méfiance, haine, désir de vengeance à l'endroit des personnes.

Les spectateurs présents aux Communions hier en ont eu une preuve éloquente à l'occasion du discours de M. Fulton. Ce discours était, dans l'ensemble, solide, digne, bien construit. A un moment cependant, l'ancien ministre de la justice, faisant écho à une conversation strictement privée, a lancé une très grave accusation contre M. Guy Favreau. Plus clair que de coutume, le président du Conseil privé a réfuté l'accusation de façon fort satisfaisante. Il serait étonnant que cette fable aille plus loin au Parlement.

Mais, pour bien saisir la portée de cet incident, il faut se rappeler que MM. Favreau et Fulton furent naguère des collaborateurs intimes au ministère de la justice et que, jusqu'à ces derniers temps, les divergences politiques n'avaient pu altérer le respect qu'ils se portaient réciproquement. Hier, en quelques minutes, cette amitié empreinte de respect s'est écroulée comme un château de cartes.

Tel semble être aujourd'hui l'état déplorable dans lequel sont tombées les relations personnelles entre membres du parti libéral et membres du parti conservateur. Sauf quelques exceptions honorables dans chaque cas, on se voit désormais une inimitié qui ne ménage plus les personnes. Cette atmosphère se prête bien à la destruction morale des individus. Elle n'est guère propice à l'avancement de la chose publique.

M. Diefenbaker a voulu de nouveau s'ériger hier en défenseur des droits du Parlement. Le chef de l'opposition est sans doute sincère. Il suffit cependant de le voir à l'oeuvre pour conclure qu'il est beaucoup plus un acteur tragique qu'un homme d'Etat.

Lorsque la défense d'un droit devient obstruction, lorsqu'un argument fondé au départ dégénère en une série interminable de recours techniques qui empêchent l'expédition des affaires, nous ne sommes plus en régime de liberté parlementaire, nous sommes plutôt dans une situation où les abus d'une minorité menacent d'empêcher la volonté de la majorité de s'accomplir par les voies démocratiques.

Les débats des derniers jours ont prouvé, par leur longueur même et par les égarements répétés des orateurs, que le Parlement qui siège présentement à Ottawa n'est pas l'organisme approprié

pour étudier avec sérénité et objectivité le grave problème soulevé par les accusations de M. Cardin. En temps normal, le Parlement eût été l'organisme tout indiqué pour disposer d'une affaire comme celle-ci. Dans le climat de tension morbide qu'ont créé les tactiques conservatrices (aidées de l'incompétence et de l'aboulie de plusieurs membres du gouvernement) il eût été stupide et criminel d'inviter le Parlement à s'ériger en juge dans cette affaire.

Au moins deux ministres et plusieurs députés m'ont souligné, hier, un autre aspect extrêmement dangereux de la situation présente.

A peu près tous les ministres qui ont éprouvé des difficultés depuis une couple d'années étaient des Canadiens français. Nous ne voulons ni excuser les erreurs qu'ont pu commettre certains ministres canadiens-français, ni laisser entendre qu'il y aurait un quelconque dessein, chez les conservateurs, de tuer de préférence des ministres canadiens-français.

Mais certaines coïncidences qui se dégagent des tragédies des derniers mois ont créé, chez les ministres et les députés de chaque groupe ethnique, un état de tension extrême. Certains conservateurs à l'esprit peu ouvert attaquent à fond de train, sans se soucier le moins de l'implication à long terme de leurs tactiques; ils se réfugient, pour justifier leur conduite, dans un code d'éthique exagérément rigide dont la lettre n'est pas toujours comprise ni interprétée de la même façon selon la culture de chacun. Certains libéraux, qui soutiennent par esprit de solidarité leurs collègues francophones assaillis par l'opposition, ne semblent pas mus dans leur attitude par un enthousiasme débordant; on se demande s'ils n'agissent pas contrairement à leurs convictions réelles. Combien de temps une situation aussi artificielle pourra-t-elle durer?

On commence à chuchoter, dans les coulisses, que les conflits des derniers temps sont en train de dégénérer en querelles raciales. Si cela devait se produire, les vrais responsables ne seraient pas ceux, souvent innocents, qui auront proféré sous le choc de la provocation les choses les plus stupides, mais ceux qui auront créé de loin, systématiquement et froidement, un climat dont ils tenteront en vain, rendus au bord de la catastrophe, de rejeter la paternité.

La crise que vit présentement le Parlement d'Ottawa aura un effet certain sur l'avenir des partis et du pays lui-même.

Les deux partis principaux jouent présentement, sans s'en douter, leur avenir. S'il n'y avait que cela, on pourrait toujours jeter son dévolu du côté des autres partis. Mais ceux-ci, me confiait un observateur assez détaché, ne semblent pas prêts à assumer des responsabilités de premier plan. Pendant que les vieux partis dégénèrent et que les partis plus jeunes mûrissent, c'est le pays qui se décompose chaque jour un peu plus.

Claude RYAN

La pollution de l'eau

Le contrôleur de la Régie des eaux du Québec, M. Paul-E. Paquette, a déclaré la semaine dernière que dans le district de Montréal, qui couvre l'ouest de la province, cet organisme a autorisé 887 plans d'égouts et de disposition des déchets dont le coût est estimé à 583 millions. Il a ajouté que la lutte contre la pollution des eaux sera longue et coûteuse.

Jusqu'à ces dernières années, dans le Canada en général et notamment dans notre province, on a pu différer les mesures préconisées depuis longtemps pour protéger une ressource essentielle; compte tenu de la population, nous avions de l'eau en abondance, mais la contamination s'accroît et si l'on en juge par l'actualité du problème dans d'autres pays, en particulier aux Etats-Unis, notre négligence peut avoir des conséquences graves; c'est donc un problème urgent.

Les études préliminaires jusqu'ici ont porté sur les régions les plus atteintes, comme les eaux de la rivière Outaouais, le lac Saint-Louis, les rivières du Nord et du Sud; la rivière des Prairies domine sur une partie de son cours des avantages du bassin naturel de décontamination que le lac des Deux-Montagnes, mais en aval de la limite est de la ville de Montréal, les égouts de la métropole se contaminent de façon massive à partir de Montréal-Nord.

Après plusieurs décennies de négligence inexcusable, Montréal se prépare à construire des usines d'épuration, tant pour le versant du Saint-Laurent afin d'assurer le cadre nautique de l'Expo-67, que sur la rivière des Prairies. M. Saulnier a annoncé le mois dernier que les travaux commenceront l'an prochain pour l'usine d'épuration de l'île de la Visitation, qui traitera les égouts de tout le versant nord de l'île, et que ces travaux dureront deux ans.

Dans toute la province, 125 programmes de traitement

des eaux usées ont déjà été mis en marche et d'autres sont à l'étude. Le problème est complexe. Il faut d'une part que les autorités se montrent plus sévères à l'égard des industries qui déversent dans les égouts et les cours d'eau des produits toxiques résultant de leurs opérations; même si cela doit majorer le prix de revient il est inadmissible que ces usines puissent continuer impunément une richesse qui appartient à tout le monde.

D'autre part, le problème des eaux ménagères s'est aggravé au cours des dernières années par suite de l'utilisation des détergents qui ne sont pas dissous aussi complètement dans les cours d'eau que les autres déchets domestiques. Au début, les détergents restaient à la surface des eaux, mais à mesure que leur usage a augmenté on a constaté une contamination en profondeur. Il semble que les traces de détergent qu'on peut trouver dans les eaux des aqueducs ne sont pas directement dommageables, mais des spécialistes estiment que ces produits même en quantités minimes accentuent l'organisme les effets cancérogènes d'autres produits toxiques qu'on peut difficilement éviter, tels ceux qui contiennent l'air des villes et qui proviennent de la fumée des usines et des habitations ainsi que des gaz d'échappement des automobiles.

Les eaux de surface. Ce problème complexe n'a pas encore atteint chez nous l'actualité qu'il présente ailleurs. Aux Etats-Unis, par exemple,

BLOCS NOTES

les pouvoirs publics doivent envisager des remèdes énergiques. L'automne dernier, lors d'une conférence inter-Etats au sujet de la contamination du lac Erie, les experts ont conclu que les Grands-Lacs d'une façon générale sont en train de devenir des eaux mortes à cause des égouts qui y sont déversés de façon massive sans aucun traitement. A la longue, cela peut menacer tout le cours du St-Laurent et rendre en partie inutiles les dépenses considérables qui seraient faites dans le Québec, et notamment dans la région de Montréal, pour assainir le cours du grand fleuve.

A ce congrès tenu à Dayton, Ohio, les experts ont recommandé qu'à l'avenir aucune municipalité n'aménage des égouts combinés, c'est-à-dire des canalisations qui reçoivent à la fois les eaux ménagères ou égouts proprement dits et les eaux de surface. La raison de cette proposition, c'est que durant une tempête ou des pluies prolongées, le volume d'eau que reçoivent ces égouts combinés dépasse la capacité normale de toute usine d'épuration. Si les eaux de surface sont évacuées par des canalisations séparées on peut les jeter directement dans le cours d'eau sans danger; alors le volume des eaux usées est bien moins considérable et l'on peut construire des usines pour les traiter convenablement. Si les usines doivent être construites en vue du volume maximum des orages, leur coût est prohibitif et elles sont en partie inutiles la plupart du temps; si on les construit en fonction des seules eaux usées,



lettres au DEVOIR

M. Boivin n'a pas été délogé

Dans votre numéro du 4 mars 1966, vous faites un reportage sur la situation politique dans le comté de Sherbrooke en général et à Granby en particulier. Dans votre article, il y a une regrettable erreur dont la rectification s'impose.

Vous prétendez que ce sont les créditistes qui ont délogé l'illustre maire Horace Boivin. C'est faux.

Après avoir occupé le poste de maire de Granby, pendant 25 ans, M. Horace Boivin s'est

retiré de la politique municipale. C'est donc faux de prétendre que ce sont les créditistes qui l'ont délogé.

Thomas TOTH

le Mont-Sainte-Anne

J'ai cru d'abord à une erreur de reportage, mais de plus en plus les journaux le lancent en grandes manchettes, la télévision le gobe à chaque occasion, et partout on insiste à appeler Mont-Sainte-Anne la nouvelle piste de ski située à Ste-Anne-des-Monts.

Mont-Sainte-Anne appartient sans contredit à Percé, comme le Rocher de l'Île Bonaventure. Il est connu non seulement pour sa situation géographique, mais par ses pèlerinages, son histoire, sa littérature, sa géologie... On n'a pas le droit de s'emparer de son nom. Pourquoi le sacrifierait-il à un sport, je vous le demande: ce sport multiple qu'il s'appelle ski, crose, base ou foot ball saut, voltige, courses de chevaux, d'autos, de bicyclettes, de danses... hélas! qui sont en voie d'envahir le Canada et de retarder d'autant la culture des autres. Car inutile de s'illusionner: on ne peut être à deux endroits à la fois, lire, se renseigner, réfléchir, quand on fréquente le dehors à tous ses loisirs.

Que le gouvernement ne soif pas trop fort dans nos vies: que la Gaspésie continue d'être simple et saine, sans danses ébouriffées, sans cabarets à culbute, sans chansons mal chantées et mal faites, mais qu'on rende à Percé ce qui appartient à Percé, le titre glorieux de Mont-Sainte-Anne qu'il réclame!

Eugénie-L. Ranger

Un nouvel intégrisme

notre génération? L'heure est-elle venue de remplacer l'intégrisme desert de droite par un intégrisme de gauche tout aussi détestable?

Nous sommes vraiment déçus par une certaine façon négative de voir le Concile. Ou est l'esprit évangélique dans une émission comme celle de dimanche? Le respect des personnes, des opinions? Nous ne sommes pas assurés que ce soit par quelques plaisanteries gratuites, que des animateurs servent la cause de la vérité et de la fraternité entre les hommes.

Ces lignes ne sont pas celles de grands séminaristes refoulés et misogynes; nous ne sommes pas opposés à l'idée d'une promotion du rôle

de la femme dans l'Eglise. Loin de là, avec vous, nous souhaitons une étude, toujours plus sérieuse des possibilités d'intégration de la femme dans les structures ecclésiastiques. Cependant, il faut le constater, ces questions méritent une tout autre considération que celle que vous lui avez accordée.

Nous voulons seulement être la voix de beaucoup de jeunes de notre âge pour dire notre désaccord avec une façon discutable et rétrograde de présenter le Concile, par des gens qui, déjà, n'ont plus notre âge.

Roland LANDRY, ptre, Président des Séminaristes des Missions-Etrangères.

Les grèves de professeurs

dans cette résolution le seul remède pour régler le problème. Ces grèves, nombreuses et insignifiantes pour la plupart, risquent de porter un préjudice grave à la mise en oeuvre de récentes innovations éducationnelles. Les professeurs servent du droit de grève comme moyen de faire du chantage. En général, ils semblent négliger toute conciliation au profit d'un moyen qui doit être considéré comme extrême, la grève.

Monsieur Pelletier, à ce que je puis constater vous aimez vous gargariser de termes. Abandonnez votre beau vocabulaire de rhétoricien et méditez ce que je viens de vous dire. Laissez derrière vous vos idées de syndicalisme à l'eau de rose, et songez à tout le tort que ces grèves causent à des milliers d'étudiants à travers toute la province. Et puis, de grâce, mettez-vous bien dans la tête

que réclamer l'étatisation du corps professoral, ce n'est pas du conservatisme. Peut-être devrais-je à ce stage vous expliquer clairement la différence entre la droite et la gauche. Mais, je présume que l'on saura vous renseigner au séminaire.

Je tiens à vous souligner que je ne suis pas le pantin de certains hommes politiques. Cette idée a été mijotée en vase clos au sein de notre association, et c'est moi-même qui l'ai proposée pour étude. Il n'y a eu, malheureusement pour vous, aucune machination d'hommes politiques, ni aucun "traquenard suave". Vous pouvez en être assuré. Nous n'avons fait la grève que pour exprimer le désir de toute une population qui en a marre, qui est franchement écoeurée de faire rir d'elle par un groupe de professeurs, plus grévistes qu'enseignants.

Jean-A. René, président.

elles sont noyées et débordent lors des orages et ne peuvent assurer un assainissement convenable des égouts.

Une telle recommandation représente pour les villes américaines des dépenses considérables auxquelles elles devront probablement se résoudre afin de protéger leurs sources d'alimentation en eau potable. Mais la leçon doit nous servir. Dans la région métropolitaine de Montréal en particulier, une partie du territoire reste à développer. Ne devrait-on pas étudier la question pour juger si à l'avenir il vaut mieux que les villes construisent deux systèmes parallèles d'égouts afin de séparer les eaux de surface et les eaux usées?

L'insécurité des foyers

L'équipe nationale du Service de préparation au mariage a présenté il y a quelque temps au Conseil supérieur de la famille un mémoire où elle formule certaines recommandations en vue de l'établissement d'une politique familiale. L'une des constatations

majeures de ce groupe c'est que pour un grand nombre de jeunes travailleurs le manque d'instruction entraîne l'insuffisance du salaire, le chômage périodique, l'insécurité du lendemain, et réduit leurs chances de fonder un foyer stable.

Cette situation est encore aggravée par l'avènement de l'automatisation, le rythme accéléré du progrès technique; c'est le groupe des moins instruits qui subit le plus gravement ces perturbations, car non seulement ces travailleurs ont des salaires insuffisants pour les charges familiales, mais une forte proportion d'entre eux ne sont pas syndiqués, ont des heures de travail trop longues, font du travail supplémentaire non payé n'ont pas de compensation pour les jours de maladie.

C'est à cause de cette situation précaire du jeune époux que beaucoup de jeunes mariées doivent continuer contre leur gré de travailler après leur mariage pour compléter le salaire familial.

Etudes plus poussées. Le mémoire recommande donc comme point de départ

une législation qui obligerait tous les jeunes qui ont les aptitudes voulues à compléter au moins le cours secondaire. Cette qualification de base paraît nécessaire aujourd'hui pour arriver à formuler de façon efficace une politique familiale qui établirait le droit de tous les jeunes à trouver un travail suffisamment rémunérateur pour fonder un foyer.

Il devient nécessaire par conséquent de promouvoir le droit de tous les jeunes, indépendamment de leur condition financière, d'accéder à une instruction plus poussée, à une formation professionnelle adaptée au marché du travail de leur région.

En plus de ces aspects fondamentaux du problème des jeunes foyers, le mémoire recommande aussi entre autres réformes une politique de planification propre à résoudre le problème du chômage, des allocations familiales progressives et proportionnées aux besoins, afin de compléter le revenu minimum vital, une caisse d'établissement des jeunes foyers, la gratuité scolar-

La campagne électorale débute dans l'apathie

De notre correspondant, Paul GINESTIER

Les journalistes anglais, dont le jugement s'est parfois révélé hâtif, ont déjà appelé cette campagne électorale "la plus insipide du siècle". Il est manifeste que, jusqu'à maintenant, l'opinion publique ne s'est émue de rien de chose: la refonte des programmes de TV — dira-t-on, séduisante — la suppression de toutes les émissions susceptibles d'influencer par la bande le choix des électeurs. Or certains de ces émissions, comme le programme satirique de chansonniers BBC 3, le feuilleton télévisé "The Power Game" et la fantaisie "Pinky et Perky", étaient vraiment populaires. Les hauts cris furent d'ailleurs si tonitruants que Pinky et Perky, émission destinée aux enfants et montrant comment les deux célèbres cochons se laissent dans la politique, a été rétablie... L'auteur avait montré qu'il ne pouvait s'agir que d'une coïncidence, puisqu'il avait déposé son scénario il y a plusieurs mois, et que le plus nul des chefs politiques ne pourrait s'identifier ni à Pinky, ni à Perky! Acceptons-en l'augure...

Les jeux sont-ils faits?

En tout cas, le manque apparent d'intérêt à une cause certaine, à tort ou à raison, le public croit connaître les résultats du scrutin — telle est la foi, que certains qualifient d'aveugle, dans les sondages d'opinion. Les pronostics donnent aux travaillistes une majorité de 4,5 p. cent de voix, soit une centaine de sièges de plus que l'opposition aux Communions. Ces sondages sont détaillés. Par exemple, ils nous apprennent que l'Angleterre est conservatrice (-1,5%) alors que l'Ecosse et le pays de Galles sont travaillistes (-1,8%) que les hommes sont travaillistes (-1,4%) et les femmes conservatrices (-1,4%), et qu'enfin ce sont, dans leur grande majorité, les gens de plus de 50 ans qui soutiennent le parti de M. Heath. Finalement, les statistiques prophétisent la déconfiture des libéraux, ce qui ne manquera pas d'hypothéquer l'avenir de fâcheuse façon... Neanmoins, les partis suivent la routine habituelle des branle-bas de combat qui commence par la publication d'un manifeste électoral.

Les observateurs ont depuis longtemps appris à distinguer dans ces brochures, le simple verbiage "piège à voix" exprimé par de grands mots abstraits (la paix, la baisse des prix, la justice sociale, etc.) et les plans spécifiques d'action, prêts à être traduits en projets de loi en cas de victoire électorale (nationalisation de certaines industries, régime national de retraite, impôt sur le capital, etc.). Les titres de ces brochures sont déjà fort révélateurs.

Les conservateurs: Action, et non des mots. Les amis de M. Heath semblent reprendre à leur compte la célèbre ritournelle de Queen "tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire". En 133 brefs paragraphes, ils énumèrent les mesures destinées à rendre le gouvernement du pays efficace. L'attaque est dans le préambule, où l'on reconnaît la griffe de M. Heath: le Labour parle de productivité, mais elle est stagnante (1% d'augmentation, contre une moyenne de 3% par an sous le régime des Conservateurs), a créé une Commission des prix (en un an, ils ont augmenté davantage que dans n'importe quelle année de gouvernement conservateur), veut bloquer les salaires à une augmentation de 3% (et il donne en fait 2,5%), les sous-titres du manifeste sont intéressants: prospérité et stabilité des prix, expansion industrielle, réforme des syndicats, amélioration du logement, politique extérieure dynamique et entrée dans le Marché Commun. Ensuite sont proposés des plans traitant spécifiquement du pays de Galles, de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord.

Il est aussi promis de diminuer les impôts directs, de restreindre l'immigration et de donner "toutes" facilités aux immigrants désirant rentrer dans leurs pays d'origine, de lutter contre la criminalité croissante en centralisant les services de détection (Crim-

nal Investigation Department, CID), de créer une sécurité sociale réaliste, aidant ceux qui en ont vraiment besoin; enfin, promesse de sortir de l'impasse de Rhodésie en négociant avec M. Ian Smith, "sans condition préalable". En somme, la victoire de M. Heath est le dernier espoir du gouvernement rebelle de Salisbury!

Les travaillistes: l'heure des décisions

Publié après le manifeste conservateur (pour pouvoir lui emprunter des idées, disent ceux qui ont l'esprit mal tourné), l'opuscule travailliste — long de 10.000 mots, commence par affirmer que depuis l'effondrement de l'administration de M. Harold MacMillan, il y a trois ans, la Grande-Bretagne n'a pas de vrai gouvernement, l'autorité ayant toujours été minée par les incertitudes électorales. Il faut donc que le peuple donne au pays un vrai gouvernement c'est-à-dire un gouvernement avec une vraie majorité.

Après 13 années de déclin chronique, M. Wilson (que l'on appelle déjà Harold II) a pris le pouvoir dans un effroyable chaos économique mesuré par les £ 800 millions (\$2,1 milliards) de déficit dans la balance des comptes extérieurs. D'énergiques mesures ont permis de réduire ce déficit de moitié et, malgré ce handicap, les mesures sociales les plus urgentes ont été appliquées: aide aux économiquement faibles, limitation des dépenses publiques par un système de claires priorités, plein-emploi maintenu (en opposition aux crises de chômage lors des déflations imposées par les conservateurs) — mise en place de mesures planifiées pour la reconstruction économique.

Tout cela, argue la brochure en 500 pages! Conclusion: nous avons affronté les difficultés, au lieu de les éluder comme les conservateurs l'ont fait 13 ans durant; nous avons commencé à balayer vraiment la poussière, que les conservateurs poussaient systématiquement sous le tapis, où nous l'avons trouvée qui s'accumulait! On avait déjà remarqué que, depuis qu'il est au pouvoir, M. Wilson s'inspire de la manière de Churchill — et son manifeste électoral, qui ne fait pas de concession, est bien dans le style du fameux discours de 1940 promettant "du sang et des larmes", mais faisant, par-delà cette sombre et inévitable perspective, briller un bel avenir.

Car le thème est la Grande-Bretagne est une maladie chronique, sa part du monde mondial diminue sans cesse depuis quinze ans. Il ne faut plus le lui cacher, attaquer de front la maladie avec des remèdes de cheval et la guérir une fois pour toutes.

Faites vos jeux! Une chose qui ne décline pas, ce sont les jeux de hasard — et comme par hasard le Chancelier de l'Echiquier se propose, s'il est réélu, de les taxer. Le chiffre d'affaires de cette industrie dont le rendement diminue sans cesse, et qui est totalement improductive, s'élève maintenant à 2 milliards de £ (\$6 milliards) et M. Callaghan propose un impôt de 2 1/2%. Les bookmakers ont commencé à protester à cor et à cri, sachant fort bien que, lorsque le système de perception sera au point, il suffira d'un trait de plume pour doubler, ou même quadrupler le montant de la taxe... par contre, les propriétaires de Casinos ont accepté favorablement ce projet, en disant "le gouvernement nous impose, il ne pourra nous refuser une loi nous permettant de poursuivre en justice les mauvais payeurs". Actuellement en effet, les dettes de jeu sont officiellement exclues des lois sur le recouvrement des dettes, et pour Londres seulement, le montant dû atteint 1 1/2 million de £ (\$5 millions) et plusieurs directeurs de Casinos ont eu l'idée curieuse de couvrir les murs de leurs bureaux de chèques qui leur restent retournés avec la mention "non payé sur instruction du titulaire du compte". En tout cas, on parle comme l'on n'avait jamais parlé sur les résultats des élections.

Faites vos jeux!

re pour tous ceux qui veulent améliorer leur condition de travail par des cours de rattrapage.

A propos du travail de la femme mariée hors du foyer, le mémoire formule des observations nuancées et judicieuses; notamment l'idée que la mère de famille devrait avoir la liberté de travailler ou non au dehors, qu'elle ne devrait pas s'y sentir con-

Faites vos jeux!

trainte par les besoins financiers du ménage; que pour reconnaître son rôle d'éducatrice il conviendrait que l'Etat lui octroie une allocation spéciale.

Ce document fort intéressant mérite l'attention du Conseil supérieur de la famille et de toutes les autorités qui ont à intervenir dans les divers problèmes étudiés.

P. S.

MONTREAL, MARDI 15 MARS 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1810

Claude RYAN André L'ARCHEVEQUE
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAUBRIOT
 Directeur de l'Information: Michel ROY
 Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditrice. Seul le journal canadien est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis, et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

M. Fulton dénonce une présumée manoeuvre de chantage de M. Favreau qui lui répond: "Jamais..."

OTTAWA — L'ancien ministre de la justice dans le cabinet Diefenbaker, M. Davie Fulton, a déclaré hier en Chambre que les libéraux lui ont dit, huit jours avant que l'affaire Munsinger n'éclate, que le gouvernement rendrait l'affaire publique si les conservateurs persistaient à demander une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer.

Il a dit avoir été invité au bureau du président du Conseil privé, M. Guy Favreau, où on lui a fait savoir ces choses. Il n'a pas dit que M. Favreau lui-même lui avait fait cette observation.

"Honte, honte", clamait l'opposition, pendant l'intervention de M. Fulton.

L'ancien ministre de la justice aurait fait savoir dans cette entrevue au bureau du Conseil privé que le gouvernement doit se tenir pour responsable de ses propres gestes.

Par la suite, les conservateurs ont répété en Chambre leur demande pour qu'une enquête judiciaire soit menée au sujet du présumé espion George Victor Spencer et le premier ministre Pearson s'est rendu à cette demande le 4 mars.

Ce jour-là, le ministre de la justice, M. Lucien Carlin, mentionnait l'affaire Munsinger aux Communes.

M. Favreau s'est levé immédiatement après le discours de M. Fulton et a nie avoir menacé ce dernier. (Voir ci-contre la réponse détaillée de M. Favreau.)

M. Fulton a ajouté que le gouvernement, y compris le premier ministre, avait agi de façon délibérée dans l'affaire Munsinger.

"Le gouvernement a depuis longtemps décidé de faire la leçon à l'opposition, qu'importe si les conséquences devaient en être désastreuses", dit-il.

Les tactiques du gouvernement constituent, selon M. Fulton, une invitation à tous les futurs gouvernements à fouiller les dossiers afin d'embarasser les ministres de l'administration précédente.

Le gouvernement, dit-il, ne pourrait pas fonctionner de cette manière. Les tactiques présentes pourraient entraîner la ruine du système et des institutions démocratiques du Canada, a ajouté M. Fulton.

M. Favreau nie avoir jamais menacé Fulton

OTTAWA — Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a déclaré hier au cours du débat sur l'affaire Munsinger que "jamais, au grand jamais" il n'avait fait de menaces à l'ancien ministre conservateur de la justice, M. Davie Fulton.

M. Fulton venait de dire que certains libéraux avaient menacé de lancer l'affaire



M. FULTON

Munsinger aux Communes si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer et que cette menace lui avait été faite au bureau même du président du Conseil privé.

Il n'a toutefois pas précisé si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

M. Favreau a dit qu'il avait bel et bien rencontré M. Fulton il y a 15 jours environ, afin de faire appel à son sens de la justice et de l'équité et le convaincre d'intervenir auprès du chef de l'opposition pour qu'il cesse ses tactiques de dénigrement du gouvernement.

Le ministre a rappelé que M. Fulton lui avait dit qu'il en parlerait à M. Diefenbaker. S'il croyait que cela pouvait aider, il a ajouté que M. Carlin n'était même pas au courant de sa tentative d'intervention auprès de l'ancien ministre de la justice, pour montrer qu'il n'y avait eu aucune intention de forcer la main de l'opposition.

"Si j'ai vu le député de Kamloops, a-t-il dit, ce fut pour faire appel à son sens de la justice, impression que j'ai gardée jusqu'à ce jour. Et je suis bouleversé d'apprendre qu'il ait dit que je l'avais menacé de chantage au cours d'une entrevue. Effectivement, a 15 jours environ, parce que l'ancien ministre de la justice est le seul député de l'opposition que je consente à recevoir à cause de son sens de la justice. Mais, il vient de faire appel à des tactiques qui me rappellent celles d'un autre député qui siège en face de moi, M. Erik Nielsen, député du Yukon qui a fait éclater l'affaire Rivard aux Communes."

M. Favreau a accusé M. Fulton d'avoir trahi son serment de membre du Conseil privé en déclarant qu'il y avait eu rencontre entre les deux hommes.

R.-Canada n'a pu interviewer Gerda à Munich

TORONTO — La Société Radio-Canada a fait savoir hier qu'elle n'a pas encore obtenu une interview à Munich avec Gerda Munsinger.

La Société avait fait savoir plus tôt qu'une interview filmée devait être réalisée hier à midi et transmise sur les ondes de la télévision dans la soirée.

Un porte-parole de la Société a ajouté qu'il demeure encore possible qu'une interview d'une heure pourra peut-être être réalisée à temps pour transmission mardi soir.

Par suite de la hausse des prix du papier-journal M. John Bassett propose une enquête sur l'industrie des pâtes et papier du Canada

TORONTO — M. John Bassett, éditeur du "Telegram" de Toronto, souhaite que le gouvernement entreprenne une enquête sur l'industrie des pâtes et papiers par suite de la hausse des prix du papier-journal.

Dans un editorial, il déclare que la nouvelle augmentation de \$10 la tonne annoncée récemment "sera un lourd fardeau sur les journaux canadiens" et que si l'on se base sur les profits publiés par les principales compagnies de papier, "rien ne justifie la hausse".

M. Bassett a poursuivi en disant que bien peu d'industries avaient pu depuis la guerre assommer leurs clients avec de telles augmentations de prix de leurs produits. Il a révélé que le papier-journal, qui se vend aujourd'hui \$144 la tonne, se vendait en 1945 \$60 la tonne.

Le "Telegram" publie un graphique décrivant les augmentations de 1945 à 1958 qui ont été suivies d'une période de stabilité jusqu'à cette année.

"Comment se fait-il que les compagnies de papier n'aient jamais subi d'enquêtes sous la loi relative aux enquêtes sous les coalitions" s'est demandé l'auteur qui poursuit l'examen en se demandant également pourquoi les gouvernements successifs n'ont jamais enquêté pour savoir si les journaux canadiens sont traités équitablement.

D'autres divisions de l'industrie du papier dont l'industrie de la boîte de carton et celle du papier fin, ont pourtant subi la curiosité gouvernementale, souligne-t-il.

A Montréal, hier, la compagnie International Paper Sales a informé ses clients de l'Est

des Etats-Unis et du Canada que le prix de son papier journal sera augmenté de \$7 la tonne à compter du 16 mai 1966.

Cette compagnie est chargée des ventes du papier journal de la Compagnie internationale de papier du Canada et de l'International Paper Company.

Après l'annonce de cette augmentation, le président de la International Paper Sales Company a déclaré: "La compagnie croit fermement que cette augmentation ne devrait pas être plus élevée pour le moment, tant dans l'intérêt à longue échéance de l'industrie de l'édition que dans celui de l'industrie du papier journal".

Yvon Dupuis en procès, défendu par Martineau

SHERBROOKE — Le procès de Yvon Dupuis est en marche, le tribunal ayant rejeté lundi une requête de la défense demandant un nouvel ajournement.

La journée d'hier a été consacrée au choix des 12 jurés, et l'instruction de l'affaire commença ce matin.

C'est Me Paul Martineau, ancien ministre des mines et des relevés techniques, au sein du cabinet Diefenbaker, qui assurera la défense de l'ex-ministre d'Etat libéral.

Le remplaçant au pied-levé M. Raymond Daoust.

Le procès, qui a lieu aux assises criminelles de la Cour du banc de la reine à Sherbrooke, par suite d'un changement de venue demandé en septembre par la couronne, a débuté hier matin sous la présidence du juge Evender Neillculpar un plaidoyer de velleux par re-

poussant l'accusation de trafic d'influence qui pèse sur l'ancien député de Saint-Jean-berville-Napierville.

Siôt après ce plaidoyer, Me Martineau a demandé la remise du procès, alléguant qu'il n'avait été mandaté que dimanche pour représenter l'accusé et qu'il avait besoin d'un délai pour prendre connaissance du volumineux dossier. Me Martineau a ajouté que son client avait également sollicité les services de Me René Paul, ex-député conservateur de Berthier-DeLanaudière-Maskinonge, mais que celui-ci n'était pas en mesure de s'occuper de l'affaire avant une ou deux semaines.

En conséquence, il a demandé au tribunal d'accorder une remise de 10 jours ou deux semaines afin de permettre à l'accusé de jouir d'une défense juste et entière.

OTAN: Ottawa n'a pas encore pris position

Tandis que les 14 pays membres de l'Alliance atlantique se réunissent à Paris en l'absence de la France et tentent de s'entendre sur le bien-fondé d'une réponse commune au gouvernement de Gaulle, le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, répondait en Chambre qu'Ottawa n'était pas disposé à signer des ententes bilatérales de défense avec la France, ajoutant que son gouvernement était partisan d'une intégration des forces militaires de l'OTAN. Le ministre a toutefois précisé que le Canada étudiait toujours le texte du message du général de Gaulle et que des discussions se poursuivaient au Conseil de l'Alliance sur cette question.

Malgré les pressions des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qui souhaitent une réponse commune des membres de l'Alliance afin de bien indiquer la détermination des "14" de conserver à l'OTAN sa forme actuelle, le Conseil n'est pas parvenu hier à une conclusion, les pays scandinaves, les Grecs et les Turcs voulant éviter tout geste qui pourrait aggraver le climat actuel.

Selon certaines informations en provenance de Paris, le Canada se serait également élevé avec vigueur contre l'initiative française. Il semble cependant que la position officielle du Canada soit plus nuancée; et M. Martin devait d'ailleurs dire samedi dernier que son gouvernement n'avait encore pris aucune décision sur cette "déclaration commune" souhaitée par Londres et Washington.

On se souviendra par ailleurs que le ministre canadien a fait de nombreuses déclarations ces derniers temps sur l'importance de la participation française à l'Alliance atlantique, ce qui laisserait prévoir qu'Ottawa n'acceptera pas volontiers une situation qui isolerait la France dans l'Alliance avant que tous les efforts aient été sérieusement tentés.

Laporte menace de fermer le Conservatoire

Un porte-parole du Comité central de grève des étudiants en arts a déclaré hier au DEVOIR que le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a menacé les étudiants du Conservatoire d'art dramatique de la province de fermer les portes de cette institution de façon définitive si les étudiants donnent suite à leur projet de se mettre en grève aujourd'hui.

Selon ce porte-parole, M. Laporte est intervenu hier après-midi alors que les étudiants du conservatoire étaient en réunion générale. Les étudiants ont alors décidé à l'unanimité: 1) de se mettre en grève cet après-midi; 2) de rencontrer M. Laporte hier soir afin de discuter de l'affaire avec lui; 3) de se réunir de nouveau à 11 h. ce matin et de déterminer l'action qu'ils entreprendront à la lumière de la rencontre avec le ministre.

Le Martinique MOTOR INN pour une cuisine FRANÇAISE DINER AU

Le 4 Seasons RESTAURANT LE MARTINIQUE MOTOR INN 1008 BAY - AU SUD DE DORCHESTER RESTAURANT ASSOCIATION - 864-8411 (SAISON D'HYVER) - L'ESTRÉE

Invitez votre gros client à déjeuner, votre tante pour le thé... et, pour la soirée, invitez qui vous voulez

D'une heure à l'autre, l'atmosphère de notre restaurant se transforme et s'adapte au panorama de la ville qu'il domine. De 7h à 10h., on sert le petit déjeuner à la lumière du matin. On y prend l'apéritif à compter de 11 heures, et le déjeuner entre midi et 3 heures.

De 3 à 5, c'est l'heure du thé. Ensuite vient le temps du cocktail: du lundi au samedi, il y a musique et danse en soirée, de 8 heures à 1 heure. Le dimanche, de 5h. à 10h. p.m., il y a un buffet. (Pas de frais de couvert; minimum de \$2.50 le samedi soir seulement.)

A toute heure, l'atmosphère est raffinée, le spectacle de la ville fascinant. Nous vous invitons, au 21ème étage du Reine Elizabeth.



Le Panorama au REINE ELIZABETH Un hôtel du CNJ administré par Hilton of Canada

Comment se fait-il que des millions de gens choisissent La Métropolitaine et qu'aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens?



Vous pouvez obtenir de l'assurance-vie de deux manières fondamentales: par l'entremise d'un groupe (à votre lieu de travail, par exemple) — ou par choix particulier.

Des millions de Canadiens nous ont choisis — aucune autre compagnie n'assure autant de personnes. En outre, plus de 3,800 entreprises canadiennes se sont adressées à nous pour assurer leurs employés.

Comment cela se fait-il? Il y a une foule de raisons: Votre assurance-vie de La Métropolitaine pourrait vous rapporter 20p. 100 de plus en espèces, selon la manière dont les paiements sont versés.

Nos représentants expérimentés, travaillant à plein temps — ils sont plus de 2,100 — ont reçu une formation leur permettant de s'occuper vraiment de vous.

La réputée Vérification de la Sécurité Familiale que pratique La Métropolitaine, et qui consiste en un relevé confidentiel, effectué gratuitement, vous permet d'avoir, au sujet de la sécurité pécuniaire de votre famille, une idée plus précise que vous en ayez jamais eue auparavant. (Cette vérification vous fera peut-être découvrir des biens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence.)

Voyez le conseiller de La Métropolitaine. Il n'y a aucune obligation... sauf envers les êtres qui vous sont chers.

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine — Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.



MONTROSE
NOUVEAUX DISQUES "PATHE"

MONO REC. \$4.45 SPECIAL 3 29
STEREO REC. \$5.45 SPECIAL: \$4.29
12" LONG-JEU

Gilbert Bécaud - P.A.O. 67.165
Mes mains — Quand tu danses — Les Croix — Alors raconte — C'était mon copain — Et maintenant — La Corida — Le jour où la pluie viendra — Le pianiste de Varsovie — Les marches de Provence — Je veux te dire adieu — La ballade des baladins.

Adamo à l'Olympia - P.A.O. 67.183
A vol'bon coeur — Viens ma brune — Les filles du bord de mer — Fais-moi — Chaussettes en rondelles — Quand les roses — Mes mains sur les hanches — Comme toujours — Le Barbu sans barbe — Ceux que j'aime — La nuit — Vous permettez, monsieur.

VALABLE JUSQU'AU 31 MARS
Garantie 1re qualité Scellé de la manufacture
COMMANDES POSTALES 50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus Signifiez si Mono ou Stéréo
CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est. Bélanger — RA. 9-2833
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30 P.M.

Johnson propose des réformes pour que les députés contrôlent les dépenses

30 mois de prison à l'ex-maire Roy, de St-Georges

QUEBEC — Un individu qui a acquis plus de notoriété ces derniers temps à la suite de divers procès que lorsqu'il présidait aux destinées de St-Georges Ouest, dans le comté de Beauce, a été condamné à 30 mois de prison par le juge Gérard Lacroix de la Cour supérieure.

Il s'agit d'Armand Roy, 45 ans, qui avait été trouvé le 3 mars dernier coupable de conspiration en rapport avec un incendie qui a détruit en 1961 un camp de bûcherons qu'il possédait le long de la rivière Picoba dans le parc national des Laurentides.

En rendant sa sentence, le juge Lacroix a rappelé à Roy qu'il avait dans le passé obtenu la confiance de ses concitoyens en étant élu à des charges publiques. Mais, de dire le juge, c'est sous le couvert de cette honorabilité que vous avez commis le crime qui vous a amené devant le tribunal.

Les députés n'exercent qu'un contrôle théorique sur les dépenses du gouvernement. On leur demande de voter des sommes considérables sans leur donner aucun détail sur la façon dont ces sommes vont être dépensées et ce n'est qu'un an et demi après la dépense qu'ils pourront recevoir des comptes et encore d'une façon beaucoup trop sommaire, a déclaré dimanche au cours d'une émission de télévision le chef de l'opposition à l'Assemblée législative.

M. Daniel Johnson a ajouté que dans le domaine des finances de l'Etat, les députés ne peuvent que pratiquer une autopsie des dépenses alors qu'ils devraient faire de la médecine préventive.

Les dépenses que les députés sont appelés à voter cette année ne pourront être contrôlées qu'en janvier 1968, c'est à dire lorsque le mal aura été fait, si mal il y a.

Pour remédier à la situation actuelle, M. Johnson a proposé trois importantes réformes: 1. Que le contrôleur de la trésorerie devienne un em-

ployé de l'Assemblée législative tout comme l'auditeur de la province et qu'on lui donne tous les moyens modernes d'administrer notre plus grande et notre plus importante entreprise.

2. Que les députés reçoivent régulièrement une liste complète des engagements que le conseil de la trésorerie a approuvés et une liste détaillée des paiements effectués afin que les dépenses soient contrôlées au moment où elles sont effectuées.

3. Que l'on mette en place un comité de surveillance des achats, contrats et autres transactions, ce comité devant comprendre des représentants de l'opposition.

Rappelant que l'Union nationale établira un régime présidentiel lorsqu'elle reprendra le pouvoir, M. Johnson a dit qu'un tel système permettrait un meilleur contrôle des finances parce que tous les députés pourraient critiquer l'emploi des fonds du Québec, au-dessus des lignes de partis", contrairement à la pratique actuelle.

TÉLEGRAMMES DE QUÉBEC

Le projet de Rivière-au-Renard

Le gouvernement provincial a nommé un coordonnateur pour la construction d'une usine de transformation du poisson, d'une rampe de lancement et d'un brise-lames à Rivière-au-Renard. Les travaux, qui doivent durer deux ans, sont déjà commencés. Ils fourniront du travail à 800 hommes et coûteront \$3 400,000. La nomination d'un coordonnateur était nécessaire à cause du grand nombre d'organismes qui sont impliqués dans la réalisation du projet, explique le gouvernement: le

ministère fédéral des travaux publics, l'administration A.R.D.A. le ministère de l'industrie et du commerce et celui de la voirie du Québec, les pêcheurs unis, la municipalité de Rivière-au-Renard. Les honoraires du coordonnateur seront de \$30,000, payés à part égale par Québec et Ottawa selon les dispositions du programme fédéral-provincial A.R.D.A. Il s'agit du bureau d'ingénieurs et arpenteurs Marc Dancoise et Associés, de Montréal.

\$293,889,300 pour la voirie

Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, a annoncé durant l'examen des prévisions budgétaires de son ministère, que le gouvernement consacrerait \$11,500,000 en 1966 pour prolonger la route transcanadienne depuis St-Nicolas, près de Québec, jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick. Le ministre a dit que la transcanadienne au Québec devrait être terminée d'ici 1970. Il a précisé que si les travaux n'é-

taient pas terminés dans ce délai, il faudrait qu'une nouvelle entente intervienne entre Québec et Ottawa quant au financement des travaux. Des montants totalisant \$54 millions ont été engagés dans la transcanadienne l'an dernier et cette année, le ministre prévoit et consacrer \$28,400,000. Les demandes totales de crédits du ministère de la voirie atteignent cette année \$293,889,300.

Gérin-Lajoie critique les hebdo

Le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a laissé entendre que les hebdomadaires n'atteignent pas véritablement leur but et qu'en conséquence, leur rôle devrait être repensé de sorte qu'ils puissent devenir vraiment représentatifs d'une grande région. Les horizons des hebdo, dit-il, doivent dépasser le cadre de la municipalité. Le ministre, qui prenait la parole au dîner de clôture de congrès des hebdo-

madaires, a dit qu'il attachait une très grande importance aux hebdomadaires régionaux même si leur rôle est fondamentalement différent de celui de la grande presse. Dans l'optique de M. Gérin-Lajoie, les hebdo doivent jouer le rôle de tremplin dans la vie d'une région. Le ministre s'est aussi dit d'avis que la société québécoise est encore imparfaitement structurée dans le domaine de l'information.

Les instituteurs et la pauvreté

Le directeur du service technique de la Corporation des instituteurs catholiques de Québec, M. Laval Grondines, a expliqué les difficultés que rencontrent présentement les professeurs sur le plan syndical en affirmant qu'elles découlent du fait que l'éducateur avait été jusqu'ici "un homme de caste et un isolé qui n'a pas su se mêler à la société".

leur pauvreté avec des salaires de \$1,000 et \$1,200, tandis que les institutrices gagnaient \$500 et \$600, et que du haut de leur pauvreté ils avaient regardé la société qu'ils avaient à servir sans cependant accepter de s'y intégrer".

Prononçant une causerie à Sainte-Foy en banlieue de Québec, M. Grondines a déclaré "qu'historiquement parlant les instituteurs s'étaient repliés sur

Garigue: l'avenir du Québec réside dans l'adaptation des valeurs, des institutions non leur destruction

"Les revendications des Québécois et la recherche de l'objectivité qu'apporte la pratique des sciences sociales, font partie du même mouvement historique".

C'est ce qu'a déclaré M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal devant la Société royale du Canada dont il devient membre en fin de semaine.

"Les sciences sociales jouent un rôle important dans l'évolution future du Québec en démontrant qu'il est possible de bâtir la société nouvelle à partir des éléments de l'ordre social actuel, a ajouté M. Garigue, qui établissait un parallèle entre le développement rapide des sciences sociales au Québec et les transformations profondes, qui marquent depuis quelques années, l'évolution de la province.

Choix de trois candidats libéraux

LACHUTE. — Le Dr Zoël Saindon, maire de Lachute, sera candidat libéral dans la circonscription d'Argenteuil pour les prochaines élections provinciales.

Dans le comté de Papineau, le candidat libéral sera le Dr Bernard Desrosiers.

A Grand-Mère, c'est M. Pierre André Larocque qui a été choisi candidat libéral dans le comté de Lavolette. C'est M. Romulus Ducharme, de l'Union nationale, qui représente actuellement ce comté à l'Assemblée législative.

"L'avenir du Québec, a-t-il poursuivi, est dans l'adaptation des valeurs et des institutions plutôt que dans leur destruction systématique.

Le professeur a soutenu que dans ses efforts d'émancipation le Québec ne devait pas tenir compte seulement du caractère technique et industriel de la société moderne.

"C'est dans la mesure où les Québécois garderont leurs racines dans une culture, feront partie d'une tradition culturelle spécifique, qu'ils peuvent devenir sans danger les hommes de la société nouvelle.

DÉCÈS

GRENON. — A Montréal, le 13 mars 1966 à l'âge de 28 ans, est décédé Clément Grenon, fils de Olivier Grenon et de Geneviève Lachapelle, demeurant à 2265, rue St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 mars. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Lize no 4905 rue Notre-Dame ouest à 7h45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR. — A Montréal, le 13 mars 1966 à l'âge de 35 ans, est décédé Maurice Jolicoeur, vice-président de la Buissonnière Nouvelle Méthode, époux de Monique Poulin. Les funérailles auront lieu jeudi le 17. Le convoi funèbre partira du salon Roland Buisson Inc., no 130 c.r. rue Henri-Bourassa à 9h45, pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Madame Paul E. Fleury et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Paul E. Fleury survenu le 7 février 1966, soit par offrandes de fleurs, messes, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis d'inscrire leur nom ou adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Qui veut voler à 2000 m/h?



NOUVEAU SERVICE "DIRECT" EN 1966

A compter du 4 avril

4 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE:
les lundi, mardi, jeudi et samedi

A compter du 1er juin

6 VOLS MONTRÉAL-ROME PAR SEMAINE:
les lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche

*Montréal-Rome sans escale. Tous les autres vols comprennent une escale à Milan.

Nous connaissons au moins 63 personnes que cela tente. Ce sont celles qui ont déjà réservé leur place pour le vol inaugural de l'avion à réaction superpersonne d'Alitalia, actuellement en construction aux Etats-Unis. Il n'est pas encore prêt, bien sûr, mais cela n'empêche pas Alitalia d'être la première compagnie aérienne non américaine à commander un tel avion. En attendant, vous pouvez toujours utiliser nos réseaux de DC-8 et de Caravelles pour atteindre 84 villes dans 49 pays. Leur confort et l'agrément du voyage sont tels que vous direz peut-être: "500 milles à l'heure, c'est trop rapide!"

Adressez-vous à une agence de voyage. C'est facile... et c'est gratuit. Profitez-en pour vous renseigner sur le système de paiements différés "Creditalia" Alitalia.

ALITALIA AIRLINES

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

M. Kierans: Ottawa doit garder la suprématie dans les domaines monétaire, fiscal et commercial

TORONTO — Il est impensable que nos politiques monétaires, fiscales et commerciales puissent être déterminées ailleurs qu'à Ottawa, a déclaré vendredi soir M. Eric Kierans, au banquet de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

Le ministre a partagé son discours entre l'explication des phénomènes qui se produisent au Québec ces années-ci et la description des conditions nécessaires au développement d'une économie canadienne forte, cette "recanadianisation" de l'économie étant la condition de l'unité nationale.

Ce que nous voulons dans le Québec, dit-il, c'est avoir un Canada fort et indépendant, ainsi qu'un parlement canadien qui, seul, soit responsable de l'établissement des buts et politiques qui dirigent et influencent notre croissance économique et notre mise en valeur.

Nous ne pouvons pas, ajoute M. Kierans, être le satellite ou l'accessoire d'une autre nation, quelle qu'elle soit, quand bien même celle-ci serait amicale, généreuse et compréhensive. Le slogan "Maîtres chez nous" s'applique avec autant de vigueur au Canada, en ce qui concerne ses relations internationales, qu'au Québec en ce qui concerne ses relations avec les provinces sœurs et le pouvoir fédéral.

Les organisations internationales. Les jeunes gens veulent avoir la possibilité de jouer un rôle décisif et créateur afin de promouvoir l'essor de leur propre pays.

Selon M. Kierans, les gouvernements doivent donc créer l'atmosphère à propice et leur offrir ces possibilités, ou bien faire face aux conséquences que ne manqueront pas d'entraîner les déceptions et les frustrations d'une génération dont l'excellence n'aura jamais été mise à l'épreuve. Nous ne pouvons donc pas accepter la proposition en vertu de laquelle des décisions importantes pour notre croissance et pour notre développement peuvent être prises à Washington sans qu'il y ait consultation avec les gouvernements et conseils d'administration du Canada et du Québec.

M. Cliche cite Beupré comme exemple d'aménagement régional réalisé par la population

ST-HYACINTHE. — "On dit que nous sommes à l'ère des technocrates, mais comment pourrions-nous prendre collectivement la direction de l'économie du pays si nous n'apprenons pas à nous administrer nous-mêmes au niveau local et régional?"

C'est la question que le leader du NPD du Québec, M. Robert Cliche, a posé dimanche soir dans une allocution qu'il consacrait à la question de l'aménagement régional et adressait aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de la région de St-Hyacinthe.

L'aménagement intéresse tout le monde, a soutenu M. Cliche. Qui ne voit l'importance de la protection des richesses naturelles? Qui ne voit l'importance des grands réseaux d'utilité publique? Et qui ne comprend la nécessité de prévoir et de satisfaire les besoins de son milieu en équipements productifs et en équipements sociaux?"

"Mais plus encore qu'une technique qui fait appel aux mêmes spécialités que la planification, l'aménagement est un résultat: celui de l'effort, de l'initiative, coordonné ou non, bien inspiré ou non, des particuliers, des municipalités, des gouvernements," a ajouté le leader tout en rappelant que le NPD ne propose pas l'accaparement de tous les pouvoirs par l'Etat.

Tout le monde est prêt à s'occuper d'aménagement, de promotion et d'expansion. Mais

régle générale, notre action dans ce domaine ne va pas au-delà des revendications ou des vœux sans coordination.

"Nous vivons, a poursuivi M. Cliche, dans un monde où le champ de l'action individuelle est trop étroit... Nous devons dépasser le niveau de l'action dispersée pour atteindre ceux de l'enquête poussée et de la stratégie collective".

C'est, selon lui, aux sociétés ou aux corps intermédiaires existants qu'il appartient peut-être de rechercher cette action concertée et de se regrouper de façon à former et asseoir solidement les comités conjoints de recherche et d'action de façon également à trouver sur place une partie des fonds qui sont nécessaires, sans que rien s'oppose par ailleurs au subventionnement par les municipalités ou même le gouvernement.

"La ville de Beupré, a repris M. Cliche, vient de nous donner un bel exemple. Le carburant vient en partie de l'Etat, mais le moteur est local. L'administration demeure locale". Il faisait allusion au centre de ski qui en quelques mois a atteint une réputation mondiale.

"C'est ainsi, a-t-il encore déclaré, que peuvent se former les administrateurs capables de partager éventuellement le pouvoir économique avec les grands commis de l'Etat et les magnats des grandes sociétés industrielles ou financières.

QUÉBEC 1966

DÉGEL

AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.

Chemins publics — Chemins de la classe 1
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

Grandes routes

Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C: Québec — Champlain;
Route 3: Soré — Valleyfield;
Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (Ste-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
Route 7: Pont Victoria — Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8: Montréal — Pont de St-Eustache — Hull — Aylmer;
Route 9: Etat de New-York — Montréal — Québec;
Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des Etats-Unis;
Route 9C: Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4);
Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Sept-Îles — Moisie;
Route 16: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 19: Trois-Rivières — Grand-Mère — La Tuque;
Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
Route 32: St-Dominique — St-Hyacinthe (route 9);

Route 37: Tour de l'île de Montréal;
Route 38: Tour de l'île Jésus;
Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
Route 54: Québec — Chicoutimi;
Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
Route 58: Mont-Laurier — Senneville;
Route 59: Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60: Amos — Val d'Or;
Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9) — Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Comò (jonction route 17);

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'île Jésus (cité de Laval), Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8, Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11, Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest), Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest), Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy), Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2), Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	23,000 livres
Camions à 3 essieux	32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics.

Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les démnagements, les pesanteurs permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent.

Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

P.S. La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les créditistes réclament l'indépendance par les États associés

de notre envoyé spécial, Jean-V. DUFRESNE

QUEBEC — Une nouvelle formation politique qui ne possède encore aucune appellation est née dimanche à Québec. Le Ralliement des créditistes et le Regroupement national ont décidé de se fusionner, et le communiqué remis à la presse ne laisse aucun doute sur les visées carrément indépendantistes du nouveau parti qui s'apprête à revendiquer le pouvoir aux prochaines élections, malgré le refus du député fédéral de Lapointe, M. Gilles Grégoire, d'en prendre la direction.

La fusion fait suite à plusieurs rencontres dont les plus importantes ont eu lieu samedi et dimanche dans la vieille capitale.

La nouvelle déjà pressentie par le DEVOIR a été annoncée

dimanche après-midi à l'hôtel Victoria, au cours d'un conférence de presse à laquelle assistaient le chef du Ralliement des créditistes M. Réal Caouette, le leader intérimaire du mouvement créditiste provincial, M. Laurent Legault, M. Gilles Grégoire lui-même, le Dr René Jutras, leader du Regroupement national, qui se trouve disparaitre du fait de la fusion, le président du Ralliement des créditistes, M. Fernand Bourret, de même que la plupart des vice-présidents régionaux et des militants des deux partis qui ont pris part aux négociations.

Tandis que M. Grégoire préfère continuer la lutte au fédéral, au moins jusqu'au terme de son mandat — "Je ne saurais voir plus loin dans l'avenir", a-t-il dit — M. Réal Caouette, qui a pris la parole, a déclaré cependant qu'il n'en-

dossait pas le nouveau mouvement et que ses occupations fédérales lui interdiraient de faire campagne en sa faveur aux prochaines élections provinciales.

On sait que M. Caouette ne favorise pas une initiative provinciale chez les créditistes à l'heure actuelle, mais d'autre part, il a laissé aux créditistes québécois la liberté d'y participer ou non.

La nouvelle formation, suivant un communiqué remis à la presse, "représent l'esprit du Parti canadien de Pierre Bédard, du Parti canadien-français de Lafontaine, de l'Action libérale nationale et du Bloc populaire, mais adapté aux nouvelles exigences du Québec, qui entend désormais être véritablement et pleinement maître chez lui".

Le programme est lui-même un agglomérat des principales politiques que préconisent de part et d'autre les deux partis de la nouvelle formation. Ils rejettent la formule Fulton-Favreau, rejettent le fédéralisme coopératif, réclament pour le Québec le statut des États associés et désirent nantir le nouvel État québécois des pouvoirs souverains suivants: contrôle absolu du crédit et du numéraire et création d'une Banque du Québec, chargée de l'émission et du contrôle de la monnaie; contrôle absolu de l'immigration, des importations et des exportations, de la fiscalité directe et indirecte, des affaires extérieures, du sol et du sous-sol du Québec.

Il est évident que s'il ne prêtait pas son concours, ses chances d'enlever le leadership au congrès de nomination que M. Legault a promis de convoquer dès le lendemain du scrutin, pourraient se trouver compromises.

En réalisant l'alliance et en acceptant un concept des États associés qui va jusqu'à réclamer le contrôle absolu sur l'émission de la monnaie, les créditistes du Québec, pour la première fois, revoient complètement leurs priorités: l'indépendance devient essentielle à l'établissement d'une nouvelle politique monétaire.

M. Caouette, pour sa part, a dit ne rien trouver qui soit équivoque dans la décision de réclamer simultanément une réforme monétaire aussi radicale tant à Québec qu'à Ottawa. Chose assez amusante, le Ralliement des créditistes ayant choisi de revendiquer l'indépendance nationale par le truchement des États associés, M. Caouette, qui représente un comté fédéral à la Chambre des communes, se trouve privé de sa citoyenneté québécoise, virtuellement en tout cas.

Gilles Grégoire résiste aux séductions d'une conjoncture électorale qui lui était favorable

QUEBEC — (Par Jean-V. Dufresne) — Si le Ralliement parvenait à se hisser jusqu'au pouvoir, la moitié de la population canadienne, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique, se trouverait gouvernée par un régime créditiste.

La perspective est souriante, utopique aussi, et les objectifs actuels du Ralliement des créditistes sont d'ailleurs plus modestes. Ayant bataillé durant quatre ans sur les bancs des communes sans trop de succès, les députés créditistes qui hésitaient d'abord à envahir le champ provincial, reconnaissent maintenant la nécessité d'ouvrir un "deuxième front" politique. Le député de Lapointe cependant, M. Gilles Grégoire, estime que l'initiative est prématurée.

A ceux qui opposent à cette initiative l'idéologie même du parti, tout axée sur la réforme monétaire, le Ralliement des créditistes rappelle que le Crédit social n'est pas ce qu'il est: il est aussi une conception de la liberté de l'homme et de l'entreprise, de la dignité de la personne, une conception aussi de la chose publique.

M. Caouette signale, en exemple, l'expérience des régimes créditistes en Colombie-Britannique et en Alberta, qui n'ont jamais réussi à appliquer les réformes monétaires du Crédit social dans leurs provinces, et pour cause.

Néanmoins, ces régimes, dit-il, ont maximisé le rendement de leurs richesses naturelles, favorisé l'épanouissement de la libre entreprise, et allégé considérablement le fardeau fiscal qui pesait sur les épaules des moins fortunés. Ces provinces n'empruntent pas, elles prêtent.

Un parti créditiste provincial ne pourrait-il pas réaliser ces mêmes objectifs dans le Québec?

M. Caouette s'est d'abord catégoriquement opposé à la création d'une nouvelle formation, et s'il s'est rallié ensuite à la majorité, il frémit à la pensée que cette initiative pourrait engendrer une équivoque politique, ce dont il a si souvent accusé ses adversaires.

"Le Ralliement des créditistes, dit-il, est un parti fédéral. Je reconnaitrais un parti provincial qui porterait un nom distinct, et qui ne vienne surtout pas jouer dans nos affaires. Je suis convaincu que nous avons, comme Québécois, encore un bon vingt-cinq ans de travail à accomplir à Ottawa".

Dimanche, tandis que les conseils exécutifs des deux partis examinaient les modalités d'une alliance, à cette dernière aussi cherchait-on un nom.

Le "Ralliement national", auquel on revient sans cesse, est mal vu par les députés créditistes. Le Ralliement, c'est à eux. Cette susceptibilité illustre assez bien le souci d'éviter la confusion chez les électeurs.

Il serait possible, donc, de jeter les bases d'une organisation provinciale possédant des objectifs distincts, mais sur la permanence de laquelle le parti fédéral lui-même pourrait compter.

Le trésorier du Ralliement, le président du conseil exécutif de Terrebonne, M. Jean-Marc Fontaine, l'explique ainsi:

"Chaque fois qu'un parti fédéral s'est emparé du pouvoir, au Québec, c'est qu'il possédait une organisation provinciale existante. Diefenbaker a pris le pouvoir en 1958 par une majorité écrasante, parce que l'Union nationale lui avait prêté son appareil. Si l'on veut que les créditistes soient forts à Ottawa, il leur faut une organisation provinciale. Puisque l'Union nationale refuse de nous appuyer, nous allons en bâtir une nous-mêmes".

Il est évident que si les créditistes s'engagent maintenant dans le champ provincial, ils doivent faire leur deuil de l'appui que l'Union nationale leur a accordé aux élections fédérales. Les organisateurs du parti de M. Johnson dans le Ralliement s'opposent d'ailleurs à une action provinciale avec plus de vigueur encore que les "doctrinaires" créditistes qui y voient une trahison.

Les créditistes ne peuvent pas compter sur les cadres du Regroupement national, le mouvement indépendantiste du docteur Jutras, qui sont inexistantes. Le RN amène dans l'alliance bien peu de choses, un nom assez peu connu dans la province, une philosophie que le mouvement lui-même se voit obligé de dissimuler derrière la formule plus rassurante des États associés, mais l'espoir tout de même que, grâce à lui, les créditistes provinciaux verront dans leurs rangs un plus grand nombre de partisans recrutés dans la bourgeoisie et l'élite des petites villes.

A quelques semaines des élections peut-être — on parle même maintenant de dimanche 29 mai — on comprend l'hésitation du député fédéral de Lapointe, M. Gilles Grégoire, que les partisans souhaitent voir hériter du leadership provincial.

La succession s'est beaucoup discutée, en fin de semaine, officiellement en tous cas, mais l'on doute fort que M. Grégoire renonce sur sa décision. Le député de Lapointe

est convaincu de pouvoir l'emporter dans son comté au scrutin provincial, s'il brigait les suffrages. Plus réaliste peut-être que ceux qui lui proposent la succession, M. Grégoire s'interroge à bon droit cependant sur la qualité des candidats créditistes qui seront en lice aux prochaines élections.

Il constate également que le parti, ayant toujours oeuvré dans le champ fédéral, ne possède par de programme politique provincial et fort peu de renseignements, à vrai dire, sur la nature exacte des problèmes québécois. A moins d'être bien préparée, une opposition créditiste à l'assemblée législative, même minoritaire, risquerait de faire rire d'elle en prétendant remplacer éventuellement l'Union nationale.

Il faut reconnaître que les créditistes les plus militants sont eux-mêmes insuffisamment préparés. L'éducation politique du Crédit social a surtout été de caractère évangélique, pour ainsi dire. Elle a visé, essentiellement, à propager quelques données faciles à saisir, à fournir quelques explications miraculeuses du système économique, et il suffit de causer quelques minutes avec les partisans pour constater que leurs connaissances politiques sont assez restreintes, pour tout dire presque essentielles, à l'essentiel axées sur la notion de la réforme monétaire.

Un pharmacien de Trois-Rivières, M. Philippe Daviault, qui obtint 2.500 voix au scrutin fédéral de novembre dernier contre le candidat victorieux, M. J.A. Mongrain, résume la situation assez brutalement:

"L'enthousiasme nous fait perdre la tête. Lesage a dit que nous sommes des non-instruits. Il n'y a pas lieu de s'en offenser, c'est la vérité. Nous ne sommes pas des gens méprisables. Avant de s'embarquer, il faut y penser. Si l'on change d'idée comme on change de chemise, on devient des opportunistes. Le comté, ici, s'est prononcé contre un mouvement provincial dès le lendemain des élections. Aller chercher des votes, ça n'éduque personne".

Les vice-présidents régionaux du Ralliement ont tout tenté, samedi et dimanche, pour obtenir l'adhésion de M. Grégoire, mais ce fut vain. "A moins de faits nouveaux, c'est non" a-t-il dit, évoquant peut-être la chute possible du gouvernement, après l'affaire Munsinger.

Et pourtant la tentation est forte. Les partisans ont fait valoir à M. Grégoire qu'il doit courir le risque d'un échec ni plus ni moins grand que celui de 1962, lorsque vingt-six députés créditistes du Québec furent élus aux communes.

Un vent de jeunesse et de renouveau souffle sur la Première Banque au Canada depuis la mise en vigueur du "Service Bancaire de Base". Le Service Bancaire de Base a supprimé les méthodes désuètes et mis l'accent sur l'essentiel: l'exécution rapide et efficace des trois services fondamentaux que vous utilisez pour vos opérations bancaires habituelles. En effet, quand vous entrez dans une banque, c'est neuf fois sur dix pour effectuer des opérations sur (1) un compte d'épargne, (2) un compte courant ou (3) un compte de chèques. En adoptant le Service Bancaire de Base, nous n'avons fait qu'organiser nos succursales de manière à vous offrir le meilleur service qui puisse exister dans ces trois domaines essentiels. Bien entendu, le Service Bancaire de Base ne nuit en rien à nos autres services... et vous continuerez à trouver à la Banque de Montréal un éventail de services financiers plus large que dans tout autre genre d'institution financière. Passez donc très bientôt à la plus proche succursale de la Banque de Montréal.

On est "dans le vent" à la Première Banque au Canada

BANQUE DE MONTRÉAL



Vient de paraître aux Editions du Lévrier

"L'ACCEPTATION INCONDITIONNELLE D'AUTRUI"

par

BERNARD MAILHIOT, O.P.

Ph.D. de l'Université Harvard
Professeur titulaire de Psychologie sociale
Institut de Psychologie Université de Montréal

Ce livre constitue une synthèse des données scientifiques, acquises par la psychologie sur les thèmes suivants:

1. "LA COMMUNICATION HUMAINE: LES CONDITIONS DE SON AUTHENTICITE"
2. "LES DISTANCES SOCIALES ET LES BARRIERES PSYCHOLOGIQUES QUI FAUSSENT NOS RAPPORTS AVEC AUTRUI"
3. "LA DYNAMIQUE ET LA GENESE DES PREJUGES D'AGE, DE SEXE, DE CLASSE, DE RACE ET DE RELIGION"
4. "LES MYSTERES PSYCHOLOGIQUES DE LA FEMME: LES MYTHES, LES CLICHES ET LES STEREOTYPES DES HOMMES"
5. "LA TRANSPARENCE ET L'EMPATHIE COMME ATTITUDES PSYCHOLOGIQUES PRE-REQUISES A L'APPRENTISSAGE DU DIALOGUE AVEC AUTRUI"

en vente au prix de \$1.50

à MONTREAL: Librairie de la Cité Universitaire,
2715, chemin de la côte Ste-Catherine,
Montréal 26

à QUEBEC: Secrétariat de F.A.I.C.C.,
125, boul. Benoît XV - Québec 3

SELON LE PROPOSEUR DE LA DÉSAFFILIATION DE LA C.S.N.

Il en coûterait moins cher aux fonctionnaires municipaux de Montréal de s'affilier à la FTQ

M. Yvon Picard, proposeur d'un avis de motion visant à désaffilier le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux à une récente assemblée générale du syndicat, a fait savoir hier qu'une affiliation à la Fédération des travailleurs du Québec coûterait moins cher aux membres.

M. Picard a pris l'initiative de communiquer avec le DEVOIR pour expliquer que c'est lui qui a présenté l'avis de motion concernant la désaffiliation à l'assemblée du 1er mars dernier à un moment où, d'une part, les dirigeants du syndicat refusaient à l'assemblée générale le droit d'étudier le détail des prévisions budgétaires et où d'autre part, les syndiqués refusaient de se rendre à la demande des dirigeants pour hausser la cotisation syndicale, compte tenu du déficit des prévisions budgétaires pour 1966.

Contrairement aux soupçons entretenus par les porte-parole syndicaux : du service du bien-être social — qui réclament avec le plus de vigueur le droit des syndiqués à étudier les prévisions en détail — M. Picard affirme qu'il n'est pas solidaire des dirigeants

actuels. Il les accuse, au contraire, de n'avoir "aucune philosophie syndicale" et de n'avoir "que des intérêts", alors que le syndicalisme "existe justement pour combattre les intérêts".

M. Picard affirme que son avis de motion a pour but fondamentalement de remettre en cause l'utilité de l'affiliation à la CSN, qui coûte présentement \$92,000 au syndicat, soit environ \$2,00 par membre. Il ajoute avoir contacté M. André Thibodeau, directeur du Syndicat canadien de la fonction publique, qui l'aurait assuré que l'affiliation à la FTQ, pour les mêmes services, ne coûterait que \$1,65 par membre par année.

ARCHITECTES

Dans la grande salle de l'École d'architecture, 3450 St-Urbain, le comité des expositions de l'École d'architecture de l'université de Montréal présente à partir d'aujourd'hui une exposition d'œuvres réalisées au Canada par des architectes en collaboration avec des artistes. Tous les jours, de 9h du matin à 10h du soir. Samedi et dimanche, de 9 à 5.



Convention libérale dans Lafontaine

Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, agira comme orateur principal lors de la convention qui se tiendra ce soir en vue du choix du candidat officiel du parti libéral du Québec, pour le comté de Lafontaine. La convention sera présidée par M. Claude Desrosiers, président de la commission juridique de la fédération libérale. Le comté comprend Pointe-aux-Trembles, Anjou et Montréal-Est.

Conférences à l'U. de M.

M. André Naud, p.s.s., prononcera une conférence intitulée "Présence de l'Église au monde de la pensée", à l'université de Montréal, salle M-415, ce soir, à 20h. L'événement est présenté sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses. Le lendemain, à 11h. 30, en la salle P-310, M. Roger Duhamel, imprimier de la reine, dressera le "bilan de la cinquantaine" sous les auspices du département d'études françaises de la faculté des lettres.

Conférence de M. Thibon

L'écrivain français Gustave Thibon prononcera deux conférences dans la métropole ces jours prochains. Mercredi, le 16 mars, à la salle du Gesù, il donnera la deuxième d'une série de conférences présentées sous les auspices d'un groupe d'étudiants et de professeurs du collège Saint-Ignace. Elle portera sur la civilisation des loisirs. Mardi, le 22 mars, M. Thibon traitera du sujet "Sénèque et le XXe siècle", devant l'Alliance française de Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton. La séance débute à 20 heures 45.

Conférences Royal Vic

L'Institut psychiatrique Allan Memorial, de l'hôpital Royal Victoria, présente une série de quatre causeries sur la vie, qui se tiendront les 16 et 30 mars et les 6 et 13 avril à 20 heures. Par ces conférences auxquelles le grand public comme les patients les auxiliaires et le personnel médical sont invités, l'Institut entend donner un aperçu du travail qui se fait chez lui.

Congrès du MLF le 15 avril

Le Mouvement laïque de langue française tiendra son congrès annuel vendredi, le 15 avril, à 8 hres 30 du soir, au salon Doré de l'hôtel Queen's. Ce congrès marquera le cinquième anniversaire du mouvement. MM. Marcel Rioux et Raymond Grenier prononceront des conférences à cette occasion, qui marquera aussi le lancement d'un manifeste.

La S.O.S. en faveur d'une seule campagne

Le président de la quatrième campagne de souscription pour les Œuvres de santé et de la Croix-Rouge estime que ce nouvel appel au public s'inaugure dans la perspective de l'unité totale des campagnes de charité à Montréal. "Il y a lieu de croire, a déclaré M. J. A. Ranahan, que ce sera la dernière campagne des Œuvres de santé comme telle. L'an prochain nous pouvons espérer que la Fédération canadienne-française, la Fédération catholique anglaise, la Plume Rouge et la Allied Jewish Services s'uniront dans un appel

conjoint pour répondre aux besoins financiers de toutes les œuvres."

Il ajoute que l'objectif principal de la S.O.S. — qui groupe 19 œuvres et la Croix-Rouge — semble donc prêt d'être atteint puisque sa fondation avait pour but d'unifier en une seule campagne annuelle le grand nombre de souscriptions indépendantes et distinctes.

La campagne des Œuvres de santé et de la Croix-Rouge se déroulera du 9 au 25 avril; son objectif est de \$2,087,111.

Dernière section de la nouvelle voie Bonaventure

Le Conseil des ports nationaux lance aujourd'hui à Ottawa un appel d'offres pour la construction de la troisième et dernière section de la route Bonaventure, nouvelle artère à circulation rapide allant du centre de la ville au pont Champlain et la rive sud du fleuve.

la construction allant de la section de la rue University à la Place d'accueil de l'Expo, le second, sur la construction de la section allant de la Place d'accueil à la rive du fleuve, en face du parc Marguerite-Bourgeoys.

Cette section sera formée de deux embranchements, d'une longueur d'environ 2,500 pieds chacun, et de quatre voies de circulation, soit deux dans chaque direction.

La troisième section comportera une bifurcation vers l'échangeur Turcot et l'autre vers le pont Champlain et la rive sud.

Les appels d'offres précédents portaient, le premier, sur

Les offres seront ouvertes le 14 avril à Ottawa. Les travaux devront être terminés le 27 avril 1967, soit à temps pour l'ouverture de l'Exposition universelle.

Quand l'association des artisans du Canada pratique le bilinguisme...

L'association des artisans du Canada, un organisme qui a son siège social à Ottawa, se pique de bilinguisme et de biculturalisme. Elle nous l'apprend en toutes lettres, et dans "deux" langues, dans l'un des bulletins qu'elle adresse périodiquement à ses membres. Qu'on en juge plutôt. "La Reunion des Arts du Canada a fait récemment un examen afin de donner son appui à un exposé qui a été soumis à la commission Bilingualism et Biculturalism. Le but de ce rapport était de démontrer que les arts pourraient jouer un grand rôle dans la concorde du Canada. "Sur demande nous avons soumis des propositions, qui pourraient être implémentées quand des fonds seront disponibles. Les recommandations renfermeront la suggestion d'un échange d'artisans entre les provinces l'établissement d'une agence de traduction centrale, disponible aux organisations nationales, l'aide envers une conférence internationale d'artisans dans l'Est du Canada en 1967 pendant que l'Expo 67 est en cours.

le concessionnaire possible "Sageart Ltée", etc. Une association aussi noble nourrit sûrement des projets. Lisons encore: "Dans le futur nous espérons: pouvoir aider à réaliser l'espoir de tous les artisans, à obtenir un statut professionnel..."

De plus, "quand les membres demandent un service ou veulent lancer un projet recommandable, nous tâcherons d'obtenir l'argent des conseils d'art déjà établis..." Dans un autre bulletin, nous apprenons que "l'enthousiasme des Artisans envers l'exposition à la galerie nationale du Canada a été des plus encourageants. Plusieurs dessinateurs de renom ont envoyé des ouvrages, et il y a une promesse de talents vivaces et fruis parmi les nouveaux noms".

Un peu plus loin, dans ce même bulletin, il est question de "l'inhérent des valeurs significatives" et des "accomplissements du Canada", le tout ayant trait à des activités préparatoires au centenaire de ce

Un peu plus loin, dans ce même bulletin, il est question de "l'inhérent des valeurs significatives" et des "accomplissements du Canada", le tout ayant trait à des activités préparatoires au centenaire de ce

Un peu plus loin, dans ce même bulletin, il est question de "l'inhérent des valeurs significatives" et des "accomplissements du Canada", le tout ayant trait à des activités préparatoires au centenaire de ce

Réunion le 4 avril à l'OACI

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale se réunira le 4 avril pour discuter de l'opportunité de convoquer une conférence diplomatique au sujet de la responsabilité des compagnies aériennes concernant les passagers en cas d'accidents ou de morts et, en cas affirmatif, fixer à quelle date cette conférence devrait être convoquée.

Un peu plus loin, dans ce même bulletin, il est question de "l'inhérent des valeurs significatives" et des "accomplissements du Canada", le tout ayant trait à des activités préparatoires au centenaire de ce

qui s'est tenue à Montréal du 1er au 15 février. Ce rapport contenait, entre autres, une recommandation demandant de convoquer une conférence diplomatique ayant comme but de relever le montant des limites de responsabilités originellement établi par la convention de Varsovie en 1929, puis modifié par le protocole de La Haye en 1955. Le montant spécifié à la convention de Varsovie se chiffrait par \$8,300, celui de La Haye à \$18,000.

EN RESPECT À LA MÉMOIRE DE MAURICE JOLICOEUR



Vice-président de

BUANDERIE NOUVELLE METHODE LTEE

directeur de

HECTOR JOLICOEUR INC.

nos bureaux, notre service de livraison et l'atelier seront fermés jeudi avant-midi durant les funérailles

vous ne savez plus trop comment ÉPARGNER?

Pas étonnant. On annonce de nos jours tant de plans d'épargne: comment s'y retrouver? Pour y voir clair, passez à la Banque Royale, qui vous offre le moyen d'épargner qui vous convient exactement, à vous: compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, comptez sur la Banque Royale.

- Comptes d'épargne — pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.
- Comptes de chèques personnels — pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.
- Comptes courants — la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.
- Certificats d'épargne — dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.
- Reçus de dépôt — dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque — Chèques de voyageurs — Coffrets de sûreté et garde de titres — Change étranger — Traités bancaires — Lettres de crédit — Dépôt de nuit — Virements de fonds — Services d'investissement — Prêts plan-à-Terme — et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la



BANQUE ROYALE

Voici comment faire la charité 12 mois par année



Vos dons par versements feront des prodiges

OBJECTIF : \$2,825,000.



Du 6 au 21 mars 1966

Payer son loyer une fois par année déséquilibrerait le budget personnel ou familial. Comme l'on paie son loyer tout au cours de l'année, on doit faire la charité pendant 12 mois. Il suffit d'avoir recours aux versements répartis sur plusieurs mois de l'année.

Le don minimum requis est de \$12 par foyer pour atteindre l'objectif, soit \$12 comptant ou 4 chèques postdatés de \$3 chacun. Vos dons par versements feront des prodiges. Parlez-en à l'auxiliaire qui frappera à votre porte.

Plus que des miettes... des dons substantiels!

FÉDÉRATION DES ŒUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

M. Lévesque demande aux agences privées de s'intégrer au programme public d'assistance

M. René Lévesque ne tolérera pas que l'assistance aux économiquement faibles soit compartimentée selon la langue ou la religion. Ce qui veut dire, à Montréal plus particulièrement, qu'il ne devra y avoir qu'une seule campagne de charité dont les recettes devront être redistribuées aux agences de bien-être selon les besoins de chacune. Ce qui veut dire aussi que les agences devront repenser leur action et leurs structures pour s'intégrer dans le plan d'assistance du ministère de la famille et du bien-être. Car il n'y a qu'un seul problème d'assistance, a dit le ministre, découlant du fait que le fossé entre les nantis et les pauvres s'élargit chaque jour.

C'est devant une agence de langue anglaise, la "Family Service Association of Montréal", que M. René Lévesque a fait ces déclarations hier. Il a précisé qu'il ne suffisait pas au gouvernement d'avoir un droit de regard sur les budgets des agences privées, mais qu'il devait aussi contrôler leur action pour éviter le doublement et le gaspillage de ressources humaines. Il a repris à son compte l'idée de collaboration entre le gouvernement et les agences privées exprimée plus tôt par le président de la "Family Service Association", M. James Doyle, mais en en dégageant toute la signification.

M. Lévesque a annoncé son intention de décentraliser l'assistance sociale le plus vite possible, pour la rendre plus accessible à la population et faire disparaître les tracasseries administratives qui obligent à remonter à Québec à tout moment. Selon ce projet, les bureaux régionaux d'assistance jouiront d'une large autonomie qui permettra d'accélérer et d'humaniser les services.

(A ce sujet, le ministre a précisé que la nouvelle carte administrative de la province n'a pas été conçue dans un but de décentralisation économique et industrielle; qu'elle pourra favoriser sans doute cette décentralisation, mais que fondamen-

talement elle a été conçue pour décentraliser l'administration gouvernementale.)

M. Lévesque a aussi annoncé son intention de faire un budget séparé pour l'assistance sociale dans son ministère, et d'instituer un comité pour préparer la refonte des nombreuses lois d'assistance en un seul programme intégré de lutte contre la pauvreté, dont le coût social en argent et en gaspillage de ressources humaines augmente de jour en jour à mesure que s'élargit le fossé entre les nantis et les économiquement faibles.

Une autre de ses préoccupations, celle en fait qu'il considère prioritaire à ce moment-ci, est de former du personnel compétent pour administrer le programme d'assistance. Car il dit que le ministère de la famille et du bien-être est un des deux ministères les plus incroyablement mal pourvus en personnel actuellement à Québec. On peut refaire une loi unique d'assistance, a-t-il dit, mais elle ne vaudra pas le papier sur lequel elle sera écrite si nous n'avons pas le personnel pour l'administrer.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Lévesque a réitéré son intention de récupérer les allocations familiales d'Ottawa, pour les intégrer au programme québécois, cette fois non plus d'assistance, mais de sécurité sociale. Imaginez ce qu'on pourrait faire avec les \$175 millions par année que représentent les allocations familiales au Québec, a-t-il dit. Cette somme fantastique est en grande partie gaspillée depuis 20 ans, parce qu'on n'a pas repensé le système des allocations familiales conçu à l'origine comme un moyen de redistribuer le revenu national. Dans la plupart des pays où les allocations familiales existent, on les organise pour qu'elles jouent vraiment ce rôle-là. Ici, on les a laissées dormir depuis 20 ans.

Si la Québec insiste tant pour récupérer les allocations familiales, c'est, d'une part, pour des raisons constitutionnelles, mais surtout pour des raisons d'efficacité. Pour des raisons culturelles aussi. M. Lévesque explique que l'esprit de la constitution reconnaît que le Québec n'est pas une province comme les autres, parce qu'il est français, et qu'en conséquence il doit administrer lui-même ce qui touche de si près la population.

Le Québec, a-t-il dit, a institué l'assistance-vieillesse à 65 ans parce qu'il y avait un besoin. Et voici maintenant que le gouvernement fédéral décide d'abaisser graduellement l'âge de la pension de vieillesse de 70 à 65 ans. Peut-on trouver plus bel exemple de complication et d'inefficacité administrative? De la même façon, le Québec a institué en 1961 les allocations scolaires pour répondre à ses besoins particuliers. Et le 1er avril, l'assistance médicale aux économiquement faibles entrera en vigueur. Quelle différence est-ce que ça peut faire que le Québec veuille récupérer les pouvoirs qui lui permettent d'instituer son propre programme intégré de sécurité sociale pour répondre à ses besoins particuliers, une question que l'on pose souvent même au Québec dans des groupements comme le vôtre, par exemple. Et si ça ne fait aucune différence, pourquoi tant de résistance?

La qualité des civilisations est reliée aux progrès qu'elles font dans des domaines comme ceux-là, a conclu M. Lévesque, et dans le traitement qu'elles accordent à leurs minorités, quelles qu'elles soient (en l'occurrence, la minorité des économiquement faibles).

Discretion et campagne de publicité

On le sait déjà: la compagnie de l'Expo est entrée récemment dans une période de discrétion qui coïncide curieusement, ou à peu près, avec le lancement de sa campagne intensive de publicité et de propagande au Canada et à l'étranger.

Les responsables avaient dit aux chroniqueurs: "Il appert que vous êtes parfois déçus du peu de "révélation" qu'on vous fait aux séances quotidiennes d'information. Dorénavant, ces séances seront hebdomadaires."

Dans l'ensemble, le nouvel horaire semblait convenir aux journalistes chargés de suivre les préparatifs. Ils se sentaient ainsi plus libres d'aller fouiner eux-mêmes dans les coulisses de l'Expo et de faire montre ainsi d'initiative. Mais on leur avait promis, en annonçant le nouveau régime, que les conférences hebdomadaires seraient données par des hauts fonctionnaires de l'Expo, dûment autorisés à prendre position sur des questions importantes. (La différence essentielle entre les nouvelles "de coulisses" et celles que l'on recueille aux conférences de

presse, c'est que dans le premier cas, le journaliste est forcé de recourir au conditionnel et de racher ses sources. Le lecteur, heureusement, n'est pas dupe!)

A la conférence de presse d'hier, pour la deuxième fois, c'est le directeur des relations extérieures, M. Yves Jasmin, qui a fait face à un groupe de journalistes assez peureux dans l'ensemble. Il est vrai que M. Jasmin, en parlant P.R. (prononcez: Pi-Ar) "patine" avec une habileté à rendre jalouse Petra Burka elle-même. Certes, quand on lui pose une question à laquelle il ne peut répondre, M. Jasmin dépêche fort aimablement l'un de ses collaborateurs au téléphone ou dans un bureau voisin pour avoir des détails. Mais cela ne suffit pas.

C'est par exemple au responsable des spectacles lui-même qu'on aurait aimé poser la question de savoir pourquoi on a chargé un cow-boy "ordinaire" d'organiser un grand rodéo au stade de l'Expo plutôt que de trouver un arrangement quelconque avec les responsables du fameux Stampede de Calgary. On peut facilement imaginer, en effet, que les organisateurs de cette grande manifestation annuelle auraient certainement vu dans leur présence à Montréal un excellent moyen de promouvoir pour les années à venir leur fameux Stampede. Mais voilà, on a préféré avoir son petit cow-boy à soi.

Si l'on avait pu poser la question au responsable des spectacles, on serait peut-être parvenu à savoir pourquoi une telle entente n'avait pas été possible. On aurait pu lui demander aussi pourquoi on n'avait pas invité l'Orchestre symphonique de Winnipeg à se produire à Montréal durant l'Expo, avant qu'il ne prenne ses engagements pour 1967. N'est-il pas assez bon pour l'Expo, cet orchestre qui fera notamment une tournée en Europe en 1967?

Que voulez-vous que réponde M. Jasmin à la question de savoir ce que pense le commissaire général, Son Excellence l'ambassadeur Dupuy, que l'on a fait rentrer au Canada plus tôt que prévu pour se présenter devant le comité parlementaire du commerce, alors que les Communes ont, de toute évidence, perdu leur curiosité pour l'Expo, passionnées qu'elles sont par de beaucoup plus importantes questions?

Le prix des médicaments et la concurrence

En marge du projet d'assurance-santé du Québec, l'Association des fabricants du Québec de produits pharmaceutiques a préparé un mémoire à l'intention du comité conjoint de l'Assemblée législative chargé d'étudier cette question. Elle préconise diverses mesures visant à protéger le public aux points de vue de sa sécurité dans l'emploi des produits pharmaceutiques et de la diminution des prix de certains médicaments. Au nombre de ces mesures, l'Association recommande l'abolition pure et simple de la taxe de vente fédérale qui frappe des produits considérés "essentiels à la santé".

L'Association groupe 13 entreprises du Québec qui adhèrent à un code d'éthique pro-

fessionnellé et "encouragent le maintien et le respect de normes de fabrication de produits pharmaceutiques".

Dans son mémoire soumis il y a quelques jours, elle précise que "les drogues soumises à une concurrence véritable se vendent à des prix raisonnables et accessibles à la majorité des acheteurs canadiens", mais elle ajoute que certaines drogues sont "fabriquées par des entreprises 'pirates' qui ne possèdent pas les caractéristiques d'une entreprise pharmaceutique véritable".


Un peu plus loin, elle mentionne que "de chaque dollar payé par le consommateur, le pharmacien détaillant reçoit entre 33.3 et 40 cents; le grossiste, entre 6 et 10.8 cents; le fabricant, entre 38.1 et 39.8 cents, et le gouvernement fédéral, entre 9 et 11 cents."

Le mémoire demande de "modifier la loi des brevets et de briser l'état de monopole". Il précise que l'expression "prix élevés et parfois prohibitifs" s'applique à une catégorie de drogues dont le procédé de fabrication est breveté et qui ne subissent aucune concurrence. "L'état actuel des choses favorise la conquête du marché mondial" au point que "depuis 20 ans, s'est organisé un véritable réseau international fermé de distribution, un véritable monopole international qui exclut toute concurrence et impose au consommateur son prix de vente", souligne le mémoire.

L'Association s'attaque à un mythe auquel on a souvent recours pour expliquer les hauts prix de certains médicaments: les sommes consacrées aux recherches. Un tableau du mémoire démontre que ces sommes ont constitué en réalité des placements profitables au cours de la période de 1956 à 1964.

"Il faut tenir compte du fait que 80 p.c. de l'industrie pharmaceutique canadienne est entre les mains de filiales de maisons américaines ou européennes, et que ces maisons détiennent la majorité des brevets de drogues nouvelles brevetées à Ottawa", souligne l'Association, qui réclame des conditions permettant à l'industrie pharmaceutique authentiquement canadienne du Québec de se développer.

Wunderbar!



Le fameux vol Europe 870 assure un service quotidien vers Francfort...

nouvelle destination d'Air Canada en Allemagne!

A compter du 24 avril*, vous pourrez, par le vol Europe 870 d'Air Canada, vous rendre n'importe quel jour de la semaine jusqu'à Francfort, au coeur même de l'Europe! Le vol Europe 870—une exclusivité d'Air Canada—vous offre le meilleur service entre le Canada et l'Allemagne. Il quitte Montréal tous les soirs à la même heure pratique. A bord, le "maître de service" est aux petits soins pour vous pendant toute la traversée. De plus, à compter du 1er avril, vous paierez moins cher votre billet pour l'Allemagne par ce vol de grande classe! Votre agent de voyages vous renseignera sur les avantages du vol Europe 870 et sur les nouveaux tarifs d'excursion, plus bas que jamais. Consultez-le sans tarder ou téléphonez à Air Canada: 937-5771.

*vers Düsseldorf jusqu'au 23 avril sous réserve d'approbation gouvernementale. Nouveau tarif réduit d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique.

Montréal-Francfort \$366

AIR CANADA



Bureau d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert



...et quel service!

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec. gén.

9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

Attention, automobilistes nous avons préparé notre Grande Saison des belles Occasions

Chevrolet-Oldsmobile tout exprès pour vous.

Nous vous invitons à venir examiner notre assortiment de nouvelles Chevrolet, Oldsmobile et Epic. Le choix que nous présentons en ce moment peut véritablement être qualifié de magnifique. La livraison sera faite selon vos désirs et—SOYEZ ASSURÉ DE CELA—nous sommes résolus à vous faire faire l'affaire de votre vie pendant cette Grande Saison des belles occasions.

CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II
CORVAIR • CORVETTE • OLDSMOBILE • OLDS F-85
EPIC • VOITURES D'OCCASION




55-166F

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE, 3530 est. Ste-Catherine TEL.: 526-4471	BARNABE MOTORS LTEE, 925 boul. Laurentien St-Laurent, Qué. TEL.: 744-6101	PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE, 1830 Lajeunesse (angle boul. Gouin) TEL.: 359-8461	JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 680 rue Victoria St-Lambert, Qué. TEL.: 671-5381
CLERMONT MOTOR LIMITEE 5383 rue St-Denis TEL.: 279-6301	DOYLE MOTORS LIMITEE, 4501 ave. Bannantyne Verdun, Qué. TEL.: 769-4561	PARK AVENUE CHEVROLET LTEE, 5000 est. Jean-Talon TEL.: 725-9811	SNYDER AUTOMOBILES LTEE, 2130 rue Notre-Dame (angle 2118me) Lachine, Qué. TEL.: 637-4651
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTRÉAL LIMITED, 2885 ouest, rue Ste-Catherine TEL.: 933-6781	GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 1580 rue Amherst TEL.: 326-3761	SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE, 816 boul. Curé Labelle Chomedey, Qué. TEL.: 688-3892	HAROLD CUMMINGS LTEE, 5255 ouest, Jean-Talon (angle boul. Decarie) TEL.: 739-1911

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

M. Eugène Ouimet



Le 9 mars est décédé à l'âge de 78 ans et 9 mois, M. Eugène Ouimet époux de feu Alphonse Brault.

M. Ouimet était secrétaire du Cercle agricole depuis plusieurs années, vice-président de la Société d'agriculture, membre de l'Association libérale du comté, membre fondateur de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. Il est le père de M. Philidor Ouimet, député au provincial pour le comté de St-Jean.

Il laisse dans le deuil ses fils et ses belles-filles: MM. et Mmes Philidor Ouimet (Flora Thérien), Jean-Paul Ouimet (Fernande Caille), Roland Ouimet (Simone St-Denis), Mmes Harris Ouimet (Evelina Thibodeau); ses filles et beaux-fils: MM. et Mmes Alfred Messier (Aldora), Pierre Moreau (Jeanne), Roger Latour (Cécile), Guy Lorrain (Pauline), Jean-Louis Hamel (Reine); une sœur: Mme Hervé Gagnon (Marie-Rose); 58 petits-enfants, 58 arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mmes Eugène Brault, Philippe Brault, MM. Euclide Brault, Hector Brault, Hervé Chalifoux, Mme Anne Desmarais.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 14 mars à la cathédrale de St-Jean et l'inhumation au cimetière paroissial.

théâtre • musicale • cinéma • variétés

BIENTOT A LA PLACE DES ARTS

le bruit de la ville

POESIE Suzanne Paradis, auteur de "LES HAUTS CRIS" et de "LA MALEBETTE", vient de publier avec Editions Garneau, un recueil de poèmes, "LE VISAGE OFFENSE". L'ouvrage sera présenté au Salon du livre de Montréal.

TOURNEE

Le 22 avril, l'Orchestre de Chambre McGill, sous la direction de Alexander Brott, partira pour une tournée en Russie à l'invitation du ministre des affaires culturelles de l'Union soviétique et dans le cadre de l'échange culturel. Le premier concert aura lieu à Moscou le 24 avril. Il sera suivi par 2 concerts à Riga le 26 et 27, 2 concerts à Tallin le 29 et 30, 2 concerts à Leningrad le 3 et 4, un concert à la télévision et un autre concert à Petrozavsk le 5 et 6 mai. Les deux programmes que l'Orchestre de Chambre McGill sous la direction de Alexander Brott présentera en Russie comprendront des œuvres de Vivaldi, Corelli, Handel, Mozart, Dvorak, Schoenberg, Pierre Mercure et Alexander Brott.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Orchestre symphonique de Montréal, Philippe Entremont, pianiste, 8:30. COMÉDIE-CANADIENNE — Petula Clark, 8:30. THÉÂTRE DE LA PLACE — "Isabelle" de Pierre Dacard, 8:30. RIDEAU-VERT — "Chat en poche", 8:30. SALTIMBANQUES — "Les Troyennes" d'Euripide, Jeu, ven, sam, et dim., 8:45. THÉÂTRE DE QUAT'SOLS — "Ciel de lit", 8:30. LA PHOENIX — "Qui a peur de Virginia Woolf?", 8:30. T.M. (Orpheum) — "Les Sorcières de Salem", 8:30 — Dim.: 7:30 — Relâche lundi. GESU — "Don Juan". L'ÉPIQUE — "La Balançoire", 8:30. Relâche lundi.

CINÉMA

CINÉMA THÉÂTRE — "Hombre" (Dir. - Nazario URSS, 1960) 6:30 — "La Mer" (Pudovkin, URSS, 1957) 9:00. BIROU — "Le Tonnerre de Dieu", 12:30 - 1:15 - 3:45 - 8:15 — "Les Gorilles", 1:45 - 4:15 - 7:15 - 10:15. CANADIEN — "Journal d'une femme en blanc", 12:00 - 1:30 - 4:45 - 10:20 — "L'Espionne de Madrid", 1:45 - 5:15 - 8:45. CAPITOL — "Our Man Flint", 10:05 - 12:20 - 2:35 - 4:55 - 7:10 - 9:35. CHAMPLAIN — "Le diable dans la chair", 1:00 - 3:35 - 6:30 - 9:30 — "La diabolique aux cheveux roux", 2:25 - 5:20 - 8:20. CINE WEEK-END — "Kwaidan" Sam. et dim. 8:00 — "Yanco", dim. 1:30 - 3:00. CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba", sem. 7:30 - 9:30, dim. 1:30 - 3:30. CINECINEMA IMPERIAL — "Battue de la Bulge", Tous les soirs, 8:30. Mer. et sam. 2:00 — Dim.: 1:00 - 4:45 - 8:30. DAUPHIN — "Un monsieur de compagnie", sam. et dim. 1:15 - 3:30 - 5:25 - 7:30 - 9:35. Semaine: 7:30 - 9:35. ELECTRA — "L'Amour en 45 vitesses", 12:00 - 2:55 - 5:45 - 8:37 — "A l'Ouest du Montana", 1:25 - 4:10 - 7:11 - 10:01. ELYSEE — Renaud: "La vieille dame indigne", Sam. 3:30 - 5:30 - 8:30 - 1:20 - 3:20 - 5:20 - 8:20 — "Le Passager" mère horaire, — Renaud: film pour enfants, sam. 10:30 - 1:00. ENPIRE — "Les parapluiés de Cherbourg", 8:30 - 10:00 — "Black Orpheus", 8:15, Sam. et dim. 1:00 - 4:45 - 8:30. FRANÇAIS — "Il s'est nu", 12:00 - 1:10 - 4:20 - 8:30. "001 Destination Jamaïque", 1:30 - 4:40 - 8:00.

RADIO-SELECTION

MARDI — 15 MARS
• 8 heures. Chez Miville.
• 8 h 15. Prenez la route. Interview d'un groupe de maîtres gincoupeurs, à l'abbaye de la Vierge-le-Tour à Gouler, Guedeloupe.
• 10 h 30. Un chansonnier et sa muse. Animatrice: Suzanne Valéry. Invité: Sylvain Lelièvre. Accompagné par le Trio d'Armas Maillé.
• 12 h 30. Place aux femmes. Animatrices: Lise Payette et Guy Provost. Enquête: "Les sœurs épousent-elles les amoureux?" Invité: Jacques Thiéry.
• 4 heures à CBF-FM et à 11 heures à CBF-AM. Les Chansons de la musique.

CHANSONS

Le collège St-Viateur présente le samedi 19 mars à 20 heures le chansonnier Pierre Lévesque. Il y aura danse après le spectacle. Renée Claude sera à la Butte à Mathieu ce même samedi 19, à 21 et 23 heures. La semaine suivante, à la Butte, Pauline Julien et Pierre Lauzon.

JEUNES

Le dernier concert de la 26e saison des Concerts Sarah Fischer aura lieu lundi prochain, 21 mars, à 20h15, à l'hôtel Ritz-Carlton. Suivant la politique de ces concerts, on y entendra quatre jeunes artistes canadiens qui paraîtront pour la première fois en public. Ce sont: Frances Gray, pianiste, Lise Claudel et Laurette Blanchard, sopranos, et Kristine Bogoy, violoncelliste.

PAUL DAVIS

Paul Davis profitera de son récital à la Comédie-Canadienne, le dimanche 3 avril en matinée, pour créer seize nouvelles chansons qu'il a composées et dont plusieurs seront ensuite enregistrées. Parmi ces nouvelles chansons, mentionnons "L'Inconnu", "Au petit café du coin", "Toi seule", "Tu peux partir", "Les Snobs", "Comme une chanson", "Ce n'est pas sa faute".

"Jeannine Sutto, une comédienne d'une qualité rare", dit Jean Dalmain qui l'a dirigée dans "Croque-Monsieur" (première ce soir au Stella)

par Alain PONTAUT

Ce soir, sur la scène du Stella, Jeannine Sutto et Ulrich Guttinger, Robert Rivard, Arlette Sanders, Michel Moris, Françoise Lemieux et José Barrio créent la comédie de Marcel Mithois, "Croque-Monsieur", qui fut à Paris, avec Jacqueline Maillan, le succès que l'on sait et qui est ici mise en scène par Jean Dalmain. Celui-ci y tient aussi un petit rôle. Pas celui qu'il aurait aimé jouer. "Mais tout de même dit-il en riant, je me distribue! Et il redistribue aussi Jean Perraud et Réjean Roy, "deux jeunes pleins de talent grâce à qui j'ai monté "L'Étourdi" (le mois dernier au Rideau-Vert) avec toute la fantaisie que je souhaitais y mettre".



Jean Dalmain, qui sera pour la première fois cette année au nombre des "professeurs invités" de l'École nationale de théâtre, évoque quelques souvenirs des téléthéâtres qu'il a tournés cette saison, le mari de "La Parisienne", le grand-père dans son grenier du "Canard sauvage". Il vient parler aussi du Mexique; il vient d'y prendre quelques jours de vacances avec sa femme, Monique Leyrac, dont il ne pourra — "je joue..." — assister au récital à New York le 25 mars prochain. Jean Dalmain a tant de souvenirs de théâtre, ici et à Paris — il est intarissable sur le TNP et Gérard Philippe avec qui il joua "Le Cid" à l'Hotel de Soubise en remplacement de Jean Viljar — qu'il faut le ramener à "Croque-Monsieur" et à son auteur.

— Qui est Marcel Mithois? — Un homme de 40 ans, doué, c'est le crois, la première pièce. Une œuvre qui a de la verve, de l'esprit, des situations, des personnages. Un auteur dramatique, quoi! Sa pièce est une fantaisie bien faite, facile, boulevard, mais en même temps assez épre, assez dure. Un comique allusif, elliptique, qui est un peu ce-

lui de "L'Échappée belle", d'une génération plus jeune que Roussin, passée un peu par l'opéra.

"De "Croque-Monsieur", on va jouer les personnages, sans ajouter de gags, d'astuces superflus, jouer les situations. Ça sort automatiquement comique, assez énorme. Jouer dans un seul décor. Simplifier au maximum, ce qui fait l'inté-

ral, c'est un rôle qui ne peut pas ne pas tenter une comédienne-meneuse de jeu, quel qu'un du style Pappas, si vous voulez, une dévouée, un volcan, un personnage qui ne laisse pratiquement à personne le loisir d'ouvrir la bouche, qui tourne, fonce, fulmine et naturellement croque les maris... Ce que je peux vous dire de Jeannine Sutto, avant que vous en jugiez ce soir, c'est qu'elle m'apporte énormément, qu'elle est une comédienne d'une qualité rare et que, si la pièce marche, sa carrière devrait faire un grand pas en avant. Outre son talent, elle est modeste, tout entière au service de son métier et de la pièce. Comme on doit l'être, et comme on l'est rarement. Vous savez ce que disait Jovet: la modestie, qualité "obligée" du comédien. Mais c'est un rôle où elle ne doit pas être modeste puisqu'elle y rayonne et y règne, qu'elle y tire tout à elle. Disons qu'elle doit pousser la modestie au point de réussir parfaitement à ne pas être modeste..."

Jean Dalmain conclura sur la situation du théâtre à Montréal. Le jour, nous dit-il, où il y aura ici un théâtre qui fonctionne normalement, c'est-à-dire sans conditions locales ahurissantes, comme le Rideau-Vert, sans être constamment aux abois, comme le TNM, et d'autre part avec des plateaux assez larges, des moyens suffisants, des salles qui, comme la Place des Arts, sont des endroits où on aime être, etc... Oui, ce jour-là, ça changera tout!

Pour l'Oscar 1966

Rex Harrison présentera l'Oscar au gagnant de la section interprétation lors de la remise des prix de l'Académie américaine du cinéma, le 18 avril prochain. M. Harrison, qui avait remporté l'Oscar 1965 pour son rôle dans "My Fair Lady", a été choisi par Joe Pasternak, réalisateur du programme de la 38e présentation annuelle des récompenses cinématographiques.

le gendarme à New-York ARRIVE à MONTRÉAL...

La Foudrière 4 dernières représentations de "QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF"

A L'AFFICHE au CINÉMA VERDI Première à Montréal film russe "A SOLDIER'S FATHER"

EMPIRE 451, ave Ogilvy av. inf. 274-4521

13e SEMAINE au CINÉMA VERDI Proposé à 4 prix de l'Académie "Les Parapluiés de Cherbourg"

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT CE SOIR à 8h.30 DIM. à 2h.30 et 7h.30 croque monsieur de marcel mithois

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT CE SOIR à 8h.30 DIM. à 2h.30 et 7h.30 croque monsieur de marcel mithois

STELLA 4664, rue Saint-Denis RÉSERVATION: 844-1793

BOURVIL LOUIS DE FUNES Le CORNIAUD

DEUX DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS 8 h 30 précises — relâche le lundi

ISA BELLE LE de Pierre Dagenais Avec Yves LETOURNEAU Jacques GODIN Jean-Pierre COMPAIN

MARIONNETTES samedi et dimanche après-midi LE THÉÂTRE DE LA PLACE VILLE-MARIE Guichet ouvert de 12 h à 8 h 30 Réservations: 861-6665

9e SEM. Bourvil LOUIS DE FUNES Le CORNIAUD

PHILIPPE DE BROCA DERNIÈRE SEM. UN MONSIEUR DE COMPAGNIE

théâtre de quat'sous ciel de lit 100 est, ave des pins 845-7277

VENDÔME 1245, 250, 500, 7:15, 9:30 JEAN-PAUL BELMONDO GERALDINE CHAPLIN

PAR UN BEAU MATIN D'ÉTÉ Un film d'action... Un kidnapping... Un Belmondo!

CE SOIR A 8 H. 30 P.M.

LES SORCIÈRES DE SALEM arthur miller 2 DERNIÈRES

AVIS Ce film doit quitter l'affiche bientôt et ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal

le journal d'une femme en blanc 4e SEM.

"La Belle Hélène": entre Homère et l'opérette...

Lionel Daunais et Samuel Gesser, du Théâtre Lyrique de Montréal, ont choisi, pour leur première production à la Place des Arts, l'œuvre d'Offenbach, La Belle Hélène, pour ses grandes qualités musicales et lyriques d'abord, mais aussi pour la fantaisie de ses personnages.

Il semble bien que les ex-abonnés des Variétés Lyriques et tout un nouveau public enthousiaste qui découvre l'opérette se retrouvent avec plaisir à la Place des Arts du 20 au 27 avril prochain pour applaudir cette production entièrement canadienne.

2e LA VIEILLE DANSE UNANIMEMENT Le CHEF D'ŒUVRE de René Allio

GRANDE PREMIERE MONDIALE UN JACQUES NORMAND ILS SONT NUS

CCA présente JEUDI, 24 MARS GRANDE SALLE PLACE DES ARTS LE TRIO D'ORGUES BAROQUES DE Wolfgang Von Karajan

ON N'OUBLIE PAS... UN DINER 400 "La meilleure cuisine en ville"

CHEZ LELARGE LA BRASSERIE "Le coin des rencontres" REPAS COMPLET COMPRENANT: Potage Hors-d'œuvre Choix de nos spécialités Légumes Dessert et café à partir de \$2.25

AU BAR ANDRE PERRY et son trio Tél. 866-9506 Dorchester & Université Stationnement intérieur gratuit le soir

L'univers féminin

La Fédération des femmes du Québec tiendra son congrès les 23 et 24 avril

Les femmes du Québec auront enfin un médium bien à elles pour faire entendre leurs opinions et reconnaître leurs réclamations communes.

La "Fédération des femmes du Québec" vient d'obtenir du gouvernement provincial la chartre demandée à la suite d'une résolution prise à l'issue du colloque tenu les 24 et 25 avril derniers, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour la femme du Québec.

Faisant écho à diverses hautes personnalités qui, à plusieurs reprises, ont exprimé publiquement l'impérieuse nécessité pour la femme moderne d'assumer pleinement ses responsabilités sociales, économiques et politiques, les congressistes réunies alors avaient résolu de former un conseil provincial des femmes du Québec dont la mission serait d'unifier et de consolider dans une collectivité les efforts des femmes dans tous les domaines.

La "Fédération des femmes du Québec" a donc pour but de grouper, dans un esprit de solidarité et d'entente, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, toutes les femmes du Québec, en vue d'étudier leurs problèmes, de stimuler leurs efforts et de coordonner leurs activités tant économiques que sociales et de l'acheminer, d'un commun accord, vers des résultats concrets et tangibles.

Deux types de membres formeront le noyau de la Fédération: les membres collectifs représentant les associations féminines déjà existantes, et les membres individuels qui, indépendamment, seront intéressés à adhérer à la cause commune. Plusieurs déjà ont promis leur appui et participation à la Fédération naissante.

Les jalons permanents de l'association seront posés lors du congrès de fondation qui doit avoir lieu les 23 et 24 avril prochains. Les détails en seront annoncés sous peu.

Le comité d'organisation invite toutes les associations et toutes les femmes intéressées au mouvement à s'adresser à: La Fédération des femmes du Québec, C.P. 564, Montréal 2. Renseignements: Rita D. Phillips — 866-1471; 744-6293.



No 9332

Cette robe a toutes les qualités: elle est simple de ligne, amincissante, de bonne coupe et facile à confectionner.

Le patron imprimé no 9332 est offert pour les tailles 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16 exige 2 3/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Un jouet canadien

Panoplie de bricolage en plastique

À la suite d'un article publié récemment et accusant les manufacturiers de jouets canadiens de ne faire aucun effort pour créer des jouets conçus à l'intention des enfants canadiens, et allant même jusqu'à faire fi de tout respect de la langue française en présentant leurs jouets dans un jargon américain, nous recevons une mise au point qu'il nous fait grand plaisir de publier.

"Notre maison, RELIANCE Instruments Ltd., fondée il y a moins d'un an, a mis dernièrement sur le marché un jouet entièrement canadien et dans sa conception et dans sa fabrication, "PLAQUE EN PLASTIQUE" (Bake a picture, en anglais) est présenté sous une forme entièrement bilingue: le nom, les illustrations, les instructions, etc. sont en français et en anglais, non seulement comme concession linguistique, mais plutôt pour deux raisons bien fondées: la première est que les usages d'une marchandise, quelle qu'elle soit, doivent être compris par tous ses usagers; la deuxième est que, voulant exprimer les résultats de nos recherches d'une manière authentiquement canadienne, nous nous sommes fait un devoir de les illustrer dans les deux langues officielles de notre pays.

De plus, ce jouet, si vous l'avez remarqué, n'est ni pseudo-mortel, ni pseudo-militaire. C'est un jouet de détente constructive et très peu dispendieux, se vendant au prix de \$2.98.

Et c'est signé,

David E. RITT, président

CAPTIVANT ET CONSTRUCTIF

Est-il besoin de dire que j'ai mis cette "perle" rare entre les mains de mes trois garçons en fin de semaine. Ils se sont beaucoup amusés, y trouvant l'un et l'autre (quoique leurs âges varient de 4 à 10 ans) des intérêts différents mais tout aussi captivants. Voici en quoi consiste ce nécessaire de bricolage tout à fait nouveau.

PLAQUE EN PLASTIQUE

La boîte porte bien son nom: il s'agit en effet de créer des dessins, à l'aide de crayons de cire appliqués sur une toile, de les recouvrir d'une poudre plastique et de faire cuire le tout dans un four de 300 degrés. On en sort des dessins plastifiés ou des plaques de plastique qui enchantent les enfants. Tout l'intérêt du jeu, à mon avis, réside justement dans la transformation de la poudre plastique en plastique durci. Cette transformation sous l'effet de la chaleur enthousiasme les aînés: quant aux petits qui ont évidemment besoin de leur maman ou papa pour porter au four les chefs-d'oeuvre, ils sont tout simplement ravis d'accomplir avec des crayons de couleur et de la poudre, de tels miracles. Loin d'être passif, ce jeu permet à l'enfant d'une part de créer le modèle qui lui plaît, l'oblige à une certaine maîtrise dans la suite des opérations et lui permet surtout d'assister à la transformation d'une matière. Bien sûr, il y a sans doute l'inconvénient d'avoir à se servir du four, mais nous croyons qu'il est minime si les enfants ont été initiés suffisamment jeunes à manier avec précaution cet appareil dangereux.

Ce jeu est en vente dans tous les grands magasins et comptoirs de jeux pour enfants sous le nom de "PLAQUE EN PLASTIQUE". La poudre plastique peut s'acheter séparément.

Notre enthousiasme rencontrera peut-être celui d'autres parents qui apprécieront qu'enfin certains manufacturiers canadiens soient animés du souci de créer quelques jeux authentiquement canadiens et rencontrant les exigences du marché québécois.

S. C.

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERES

Le fait de saupoudrer un peu de PASTETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mouler jusqu'à 20% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (d'une non-acide) la poudre PASTETH se rince sans tacher, n'empêche pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre PASTETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Pendant la mauvaise saison Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada, 4, Allard Ouellet, Montréal

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107

J. W. JETTE LEE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

La commission de Genève demande l'abolition de toute discrimination

GENÈVE — La Commission de la condition de la femme, réunie depuis le 21 février, a adopté, à l'issue des travaux de sa 19^e session, un projet de déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Ce texte sera soumis, l'été prochain, à Genève, au conseil économique et social, qui le transmettra à son tour à l'Assemblée générale de l'ONU, qui l'étudiera lors de sa prochaine session.

Dans cette déclaration, la Commission demande qu'il soit mis fin à toute discrimination fondée sur le sexe et que la femme puisse bénéficier de droits égaux à ceux des hommes dans les domaines de la nationalité, du droit de vote, du mariage, de l'éducation, de l'emploi et du droit civil et pénal. La Commission, dans le préambule du projet, se déclare préoccupée du fait qu'en dépit des progrès accomplis, les femmes continuent de faire

l'objet d'importantes discriminations. Celles-ci doivent disparaître, estime-t-elle, car "le

plein développement d'un pays exige le maximum de participation des femmes".

EN UN CLIN D'OEIL VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD!

KON-TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIEEN DU SHERATON MONT-ROYAL

Le décor est tropical à souhait, la cuisine polynésienne est un chef-d'oeuvre d'exotisme; une visite au Kon-Tiki, c'est un voyage dans une assiette!

Si vous n'êtes pas voyageur, La Brioche vous offre un grand choix de plats français. Autres suggestions: un repas au Hunt Café et des coquetets au Métro Bar. Quel que soit votre désir, le Sheraton Mont-Royal saura le satisfaire — parfaitement.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Pour vos réservations, veuillez appeler: Victor 2-7777

Voyages organisés dans l'Ouest canadien

(sans escorte)



Les voyages organisés Maple Leaf vous feront passer des vacances inoubliables

Voyage «A» — 12 jours — De Montréal à Edmonton, Calgary, Banff, le Lac Louise, Le Mer de glace Columbia, Jasper — \$415.00 par personne (2 par chambre).

Voyage «B» — 12 jours — De Montréal à Vancouver et Jasper — \$359.00 par personne (2 par chambre). Les voyages organisés Maple Leaf du CN dans l'Ouest canadien vous révéleront un pays magnifique. Vous verrez les pins majestueux de Colombie, les pics enneigés des Rocheuses, le Lac Louise, Jasper, la célèbre Mer de glace Columbia et bien d'autres merveilles. Le versement initial n'est que de 10% et vous avez jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'agent de voyages accrédité par le CN, ou procurez-vous la brochure en postant le coupon ci-dessous.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF
Bureau des ventes du CN (C.P. 8100)
935 ouest, rue LaSalle
Montréal 3, P.Q.

Veuillez m'expédier les renseignements et la brochure qui se rapportent aux voyages organisés Maple Leaf.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Communication solennelle au peuple
 - 2—Posséda — Proviennent
 - 3—Vrai — Réglements
 - 4—Habitant — Note
 - 5—Mélanger — Fin de participation
 - 6—Méprise entre deux personnes
 - 7—Qui n'a pas l'âge légal — Prénom
 - 8—Ensuite — Parlions
 - 9—Son cheval a joué un rôle dans sa guerre — En partie
 - 10—Répare — Parfumé par une plante aromatique
 - 11—Assistés — De même
 - 12—Article — Dictateur rouge
- VERTICALEMENT**
- 1—Parle sans rien comprendre à ce qu'il dit — Article
 - 2—Course précipitée — S'arrête dans les gares
 - 3—Enlevés — Préfixe — Eau en mouvement
 - 4—Clarté
 - 5—Article — Il n'y a personne après elles
 - 6—Dans la matinée — Plante à feuilles épaisses — Existe
 - 7—Jeune personne souvent bien habillée

- 8—Durée — Ville des Provinces de l'Est — Conditionnement
- 9—Semblable — Muni
- 10—Jamais entendu encore — Cherche illégalement à découvrir des secrets nationaux
- 11—Affection des oreilles — Transpire
- 12—Ferre de façon solide
- Solution d'hier**
- Horizontalement**
- 1—INDISTINCTES
 - 2—MOITEUR — ORNE
 - 3—BYZANCE — NET
 - 4—REAL — EFFET
 - 5—II — MELER
 - 6—GENE — NUISE
 - 7—LUE — ILS — NE
 - 8—ID — LE — EIDER
 - 9—OUIVE — OUF
 - 10—SAVAMMENT
 - 11—ETRIIONS — DE
 - 12—RETENIONS — UT
- Verticalement**
- 1—IMBROGLIO — ER
 - 2—NOYE — EUDISTE
 - 3—DIZAIN — SAIT
 - 4—ITALIE — LIVRE
 - 5—SEN — LEVAIN
 - 6—TUCSON — EMOI
 - 7—IRF — UI — MNO
 - 8—EMILE — ESN
 - 9—CONFESSION
 - 10—TREFLE — DUT
 - 11—ENTEE — NEF — DU
 - 12—SE — TRIER — MET



Qu'est-ce qui rend Le Trianon si différent?

Un simple coup d'oeil ne peut vous le laisser voir!

Saurait-on apprécier un livre par sa couverture? Il en est de même pour Le Trianon qui offre une foule de petits suppléments fort appréciables. Barétagère encastrée — salles de bain supplémentaires — piscine sur le toit, utilisable à l'année longue et offrant une vue sur les quatre coins de la ville. Idéalement situé entre l'élegante rue Sherbrooke et le métro. Un simple coup d'oeil ne vous permet pas de juger les bienfaits que vous offre Le Trianon; il faut y promener un long regard attardé.

Appartements de 3 1/2, 4, 5 et 6 pièces, et hors-tout.

932-8533

LE TRIANON
2300, RUE ST-MATHIEU
une rue à l'ouest de Guy

"Faites comme moi" SI VOUS ÊTES PRESSÉ, ÉPARGNEZ PAR LA POSTE

C'est si facile et ça vous évite tant de déplacements. Grâce à ce nouveau service de La Banque d'Épargne, vous n'aurez pas à vous rendre plus loin que votre boîte aux lettres. Procurez-vous gratuitement le matériel nécessaire à votre succès.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OÙ VOS ÉPARGNES SE "POSTENT" BIEN



L'encours des Prévoyants du Canada - assurance-vie, à \$480,000,000.

potins financiers

Après avoir perdu 4.39 la semaine dernière à 927.95, l'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N.Y. 10.86 points plus bas à 917.09. La Bourse de Montréal, qui avait été à la baisse durant les 5 séances précédentes, a plus ou moins bien commencé la semaine. Sur la Bourse de Toronto, les transactions sur Eldon Gold Mines furent retardées, hier, en attendant la publication des renseignements demandés à la compagnie. Sur la Bourse de Londres, les incertitudes électoralistes influent sur le senti- ment spéculatif.

L'affaiblissement de la livre sterling et la hausse des taux d'intérêt en Amérique du Nord affectent les Fonds d'Etat britanniques.

Les titres de cigarettes refaillants, à Wall Street, ont l'annonce d'une hausse de 40 cents de 1,000 cigarettes aux Etats-Unis.

Les prix aux consommateurs ont monté dans 12 villes canadiennes la semaine dernière. Cette nouvelle poussée inflationniste ne nous dit rien qui vaille.

La demande pour l'acier aux E.-U. demeure considérable, de même que pour les rebuts d'acier.

Weldwood of Canada Ltd. émettra 500,000 actions de premier privilège, d'une valeur au pair de \$20 chacune.

Selon Shearson, Hammill & Co., "la situation du crédit continue de dominer le marché et la hausse du taux primaire à 5 1/2% à N.Y. fut mal vue. Non seulement, il y a pénurie d'argent, mais encore, bien des compagnies manquent d'employés et de matières premières. Il s'ensuit une distorsion de l'économie nord-américaine, qui affecte certaines entreprises plus que d'autres, d'où la nécessité d'achats judicieux par le temps qui court. Heureusement que la guerre au Vietnam est un stimulant pour bien des entreprises. Quoi qu'il en soit, l'incertitude des développe-

ments, économiques et militaires militent en faveur du maintien de réserves monétaires élevées et cette liquidité pourra servir lorsqu'une nouvelle baisse mettra bien des valeurs à des "prix d'occasion".

Compagnie de Papier Roland Limitée a présenté hier, à ses actionnaires son rapport annuel, couvrant l'exercice clos le 31 décembre 1965. Son président et gérant général, M. Lucien G. Rolland y déclare en partie ce qui suit:

"Le bénéfice net s'est élevé à \$1,766,326, après déduction de tous les frais, équivalant à \$1.00 par action de la classe "A" et 95 cts par action de la classe "B", d'après le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'année, et à 93 cents et 88 cents respectivement d'après le nombre total d'actions en circulation à la fin de l'année. Le bénéfice net pour 1965 a augmenté de \$427,015, soit 32% et atteint un sommet sans précédent dans les annales de la compagnie.

Des dividendes de 30 cents par action de la classe "A" et de 25 cents par action de classe "B" ont été versés en 1965. Le total de ces dividendes a atteint respectivement \$370,505 et \$120,000. Un montant de \$1,400, également été versé en dividendes pour les actions privilégiées en circulation.

Les produits de la compagnie sont restés en forte demande pendant toute l'année.

Nos expéditions en 1965 se sont élevées à 73,701 tonnes, représentant une augmentation de 6.6% par rapport à 1964, soit 20.6% pour les papiers couchés et 7.7% pour les papiers non couchés.

Les usines de la compagnie ont continué de travailler à plein rendement, six jours par semaine, jusqu'à l'entrée en service de notre nouvelle machine à papier, à la fin d'octobre. En raison de cette restriction, la compagnie n'a pu bénéficier d'une part proportionnelle de l'augmentation des ventes réalisée dans le domaine des papiers non couchés.

Le bilan de L'Excellence montre une augmentation dans tous les domaines

Le service spécialisé d'analyse successorale commence déjà à produire des résultats prometteurs

L'Excellence, compagnie d'assurance-vie, a tenu hier son assemblée générale annuelle de ses actionnaires au Cercle de la Place d'Armes à 11h30 a.m., puis immédiatement après cette dernière, ont lieu la tenue d'une assemblée spéciale générale annuelle des mêmes actionnaires aux fins d'approuver et de considérer les amendements concernant l'article 7 (quorum) et de la section 5 de l'article 10 (polices et avenants) des règlements généraux de l'entreprise. "Le service spécialisé d'analyse successorale offert par L'Excellence commence déjà à produire des résultats prometteurs". C'est ce qu'a déclaré hier, M. Paul Dumas, C.L.U., président de la compagnie. Il a informé les actionnaires que L'Excellence est l'une des seules compagnies, sinon la seule, où tous les membres de l'équipe de vente, sans exception, offrent ce service spécialisé d'analyse successorale. "Nous sommes conscients, dit-il, de la valeur de ce service et nous en sommes très fiers. Depuis que nous nous rendons compte de la réaction enthousiaste de la part de notre clientèle et nous anticipions les plus heureux résultats de la mise en marche de ce service. D'ailleurs, la moyenne de police qui s'élève à \$22,000 donne une idée de l'importance des ventes qui s'effectuent dans l'avenir".

L'Excellence comptait, à la fin de 1965, pour \$1,275,000.00 d'assurance-vie en vigueur

M. Dumas précisait que le bilan de la Compagnie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, montre une augmentation dans tous les domaines. Durant les neuf premiers mois de l'année 1965, la Compagnie a concentré ses activités sur la vente du reste de ses actions et sur la préparation de son service d'analyse successorale. A compter du début d'octobre 1965, ses activités ont porté sur la vente de l'assurance vie et l'année s'est terminée avec un montant d'assurance-vie en vigueur de \$1,275,000. La Compagnie est représentée à Québec et elle se propose d'étendre sa représentation dans d'autres centres importants de la province. L'année 1966 marquera véritablement la première année complète de l'assurance-vie de L'Excellence. Le président a terminé en signalant que la Compagnie entendait poursuivre sa politique actuelle qui permettra d'ajouter à son assurance en vigueur une somme importante d'affaires de qualité. Il a invité les actionnaires à collaborer au progrès de la Compagnie.

Son actif à \$821,627.00, à la fin de 1965 accusait une hausse du double en 1 an

Les points saillants du bilan démontrent que l'actif est passé de \$485,599 en 1964, à \$821,627 en 1965. Le capital-actions souscrit et payé est passé de \$272,425, à \$453,100 et le surplus d'apport est passé de \$211,389, à \$356,507. Les fonds ont été placés au fur et à mesure de leur émission, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.71%. La perte nette de l'année, au montant de \$6,134, est considérée, au dire du président, comme très basse dans l'industrie de l'assurance-vie, pour une compagnie à ses débuts. Ce n'est pas un secret pour personne que les premières années sont rarement profitables pour n'importe quel genre d'institutions financières, commerciales ou industrielles. Ses actionnaires ne doivent donc pas s'en faire avec le déficit de \$13,436, apparaissant au 31 décembre 1965, car c'est normal qu'une entreprise, qui débute, affiche un déficit. Celui de L'Excellence est modeste, par rapport à ceux montrés par bien d'autres dans le passé.

Tous les anciens administrateurs de L'Excellence, réélus pour le terme actuel

Comme il fallait s'y attendre, les actionnaires de la compagnie d'assurance sur la vie précitée ont non seulement adopté à l'unanimité le rapport soumis, mais encore ils ont réélus les mêmes administrateurs qui se dévouent bénévolement, soit MM. Paul Dumas, C.L.U., président, Aurelien Noel, C.A., vice-président, Gerald LaSalle, M.D., Leonard Roy, Ph.M., L.S.S.E., Georges Lepape, D.D.S., Charles Perrault, Ing., Jacques Rivier, notaire, René Provost, L.Adellard Dumas et Marc Leclerc, L.Sc.Com. et de M. Gabriel Lapointe, L.L.L., M.B.A., secrétaire et conseiller juridique. Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que tous sont fort bien connus dans le monde des affaires et professionnels et qu'ils se distinguent, chacun dans leurs domaines respectifs. Nous mentionnons ces remarques sur le rapport annuel de L'Excellence pour féliciter son auteur, car il est de format commode (de poche), ce qui en facilite la lecture. Elle s'impose d'autant plus que dans le climat actuel de solidarité dans tous les domaines, il importe que nos gens réalisent bien l'importance du mot "solidarité". S'il était bien compris, nous ne ferions pas figure d'enfant pauvre, même chez nous. I lue s'agit pas de prêcher le chauvinisme, mais plutôt d'imiter les races qui nous entourent. Qu'il en soit ainsi et nous parviendrons à notre indépendance économique, grâce de notre survie ethnique... il n'y a pas d'autres moyens.

MARCEL CLEMENT

ADMINISTRATEUR À LA BANQUE TORONTO-DOMINION



C.D. Shepard

La Banque Toronto-Dominion annonce que M. Clarence D. Shepard a été élu administrateur. M. Shepard est président du Conseil d'Administration de The British American Oil Company, un diplôme de l'université McGill et de la faculté de Droit de l'université du Manitoba. M. Shepard est également administrateur de Carborundum Company, Niagara Falls, N.Y. Outre son intérêt pour les affaires, M. Shepard est au service de l'hôpital pour les enfants malades de Toronto en tant que fiduciaire et administrateur de l'Association de l'Orchestre symphonique de Toronto.

Marché des bestiaux

Le prix des bovins était régulier à 50 cents de moins et celui des veaux à \$1 de moins comparativement à ceux de la semaine et la demande bonne aux marchés à bestiaux de Montréal aujourd'hui.

Arrivages: 423 bovins, 246 veaux, 4 porcs. Les bouvillons de choix se vendaient \$28.10, les bœufs de \$27.25 à \$27.50, les médiums de \$24 à \$26.75, les communs de \$22 à \$23.75. Les bonnes génisses se vendaient de \$23 à \$23.25, les médiums de \$20 à \$22.75, les communes de \$14.25 à \$16.25. Les bonnes vaches rapportaient de \$19 à \$20.50, les médiums de \$17.50 à \$18.75, les communes de \$16 à \$17.50, les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de \$13.50 à \$16.25. Les bons taureaux rapportaient de \$21 à \$23, les médiums de \$20 à \$20.25. Les bons veaux rapportaient de \$32 à \$36, les médiums de \$24 à \$31, les communs de \$18.50 à \$22.

On ne rapporte aucune vente de porcs tandis qu'on ne recevait aucun agneau ou brebis.

À noter...

Les administrateurs de la North American Life Assurance Company annoncent l'élection de M. George Ryrle, M. B. E., F.S.A., F.C.I.A. comme président de cette importante institution financière.

Dans son bulletin du mois courant, de format de poche fort commode, Bullman, Evans & Co Ltd, membre des Bourses de Montréal et Canadienne et membre de l'IDAC traite de Superflex Petroleum Corporation Ltd, une valeur dont les risques de baisse seraient minimes, y mentionne-t-on en conclusion.

M. Jean Marchand, ministre de l'immigration et de la citoyenneté, adressera la parole, ce midi, à l'hôtel Mont-Royal, devant les membres de la Chambre de commerce de la Cité et du district de Montréal.

Les recettes de MacMillan, Bloedel & Powell River Ltd furent de \$1.95 l'action en 1965 vs \$1.99 précédemment.

DOSCO ou mieux Dominion Steel & Coal Corp omettra le 1er mai le paiement du dividende coutumier.

En vertu d'un accord en date du 2 août 1965 et approuvé par la Bourse Canadienne le 24 septembre 1965, Boucharde & Compagnie Ltée, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions à 25 cts chacune de Rusty Lake Mining Corporation, payable sur-le-champ et 200,000 actions à 25 cts chacune, payable dans les 30 jours, et elle s'est vu consentir des options sur un total de 400,000 actions, à des prix variant entre 30 cts et 40 cts chacune, susceptibles d'être exercés dans les 10 mois.

Les membres du Canadian Progress Club de Montréal auront le plaisir d'entendre mardi à l'hôtel Windsor, M. N.A.B. Thomson, secrétaire adjoint de The Aluminium Company of Canada, leur parler des projets de ville.

Crown Trust Co a hausse son dividende annuel de \$1.80 à \$2.00 l'action et ce nouveau taux sera payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 18 mars, au dire du président John A. McDougall. Ce sera la 7e hausse en 8 ans.

Des soumissions seront reçues le jeudi 17 mars 1966 pour \$125,000,000 en bons du Trésor du Gouvernement du Canada datés et émis le 18 mars 1966. Sur ce montant, \$105,000,000 seront des bons à 91 jours et \$30,000,000 seront des bons à 182 jours. \$135,070,000 de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 18 mars 1966.

\$81,402,000 de nouvelles affaires

Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale et Les Prévoyants du Canada - Assurance-Vie ont tenu leur assemblée annuelle les 28 février et 7 mars 1966 respectivement, sous la présidence de M. Aubert Brillant.

En présentant le rapport annuel de la compagnie d'assurance-vie, M. Brillant a souligné l'augmentation de 10.2% de l'assurance en vigueur qui se chiffrait, au 31 décembre dernier, à \$480,000,000. Au cours de l'année 1965, le chiffre de nouvelles affaires s'est élevé à \$81,402,000.

Les revenus de l'année, en assurance-vie, ont atteint le chiffre de \$8,081,826, soit une augmentation de 10.2%. L'excédent des revenus sur les dépenses a été de \$374,677. Un montant de \$236,000, a été affecté au paiement de dividendes aux détenteurs de polices participantes.

L'actif de la compagnie d'assurance-vie se chiffrait, au 31 décembre dernier, par \$23,990,293, soit une augmentation de 12.2%.

L'actif de Les Prévoyants du Canada "Fonds de Pension" s'élevait, à la même date, à \$10,964,691. Ce sont là des résultats qui démontrent la marche progressive de cette importante compagnie d'assurance-vie.

Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale a connu, elle aussi, une année de progrès remarquables. Le chiffre des primes souscrites s'est élevé à \$13,435,000, soit une augmentation de 12% sur l'année précédente. Les résultats d'opérations ont produit un bénéfice net de \$648,941.

M. Brillant s'est dit confiant pour l'avenir, même si ce commerce a connu des années difficiles.

L'actif de Les Prévoyants du Canada - Assurance Générale s'élevait, au 31 décembre 1965, à \$11,186,000. Le capital et surplus s'établissait, à la même date, à \$2,328,077. Cette compagnie est donc dans une excellente situation financière.

Le vice-président exécutif, M. Marcel Tremblay, s'est joint au président et aux administrateurs pour remercier tout le personnel, les agents et les courtiers des deux compagnies pour le bon travail accompli au cours de l'année.

Le groupe Prévoyants du Canada, avec ses services d'assurance-vie et d'assurance générale, répond bien à la tendance du public de confier au même assureur tous ses problèmes de sécurité. Dans cette perspective, ces compagnies sont sûrement appelées à connaître des succès encore plus marqués.

Sogena Inc. hausse son dividende et gagne \$1.14 l'action ordinaire

Groupe Sogena Inc. est en vedette, par le temps qui court, particulièrement depuis l'acquisition, le 10 mars 1966, de Dupuis Frères Limitée, dont l'actif excéderait les \$20,000,000 et qu'il a acquis pour \$1,500,000 — il s'agit, évidemment, des 300,000 actions de la classe "B", comportant le droit de vote et, de plus, elle sont participantes. En plus de cette acquisition qui devrait s'avérer heureuse, d'autant plus que M. Marc Carrière entendrait y consacrer toute son énergie — c'est un "self made man" qui a su faire son chemin — le groupe Sogena contrôlé, aujourd'hui, Desbergers Ltée, Société Jacques Inc., Laboratoire Nadeau Ltée, Corbel sur la Plaza Inc., Canada Drug Ltée, Edifice Sogena, etc. Ce groupe Sogena Inc. vient de terminer son exercice financier le 28 février 1966. Il ressort du rapport, rendu public lors d'une conférence de presse tenue après 5 heures, hier, que le groupe Sogena Inc. a réalisé un gain net de \$1.14 par action ordinaire au cours de cet exercice et que ses administrateurs ont déclaré lors de leur réunion du 10 mars 1966 — soit le jour de l'acquisition de notre plus important établissement commercial Dupuis Frères Limitée — un dividende de 50 cents l'action ordinaire et un autre dividende de 60 cents l'action privilégiée, soit 65% de plus pour la première catégorie de valeurs. Rien d'étonnant que ses actions aient touché, hier, un cours de \$14 1/2, contre un bas de \$11 il y a quelques semaines. L'heure tardive de cette conférence nous oblige à remettre, à demain, les détails sur chacune des filiales en propriété exclusive qui composent le groupe précité.

Fruits et légumes Bourse de New York

MONTRÉAL. — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h, ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'agriculture et de la colonisation, 201 est, boulevard Crémazie à Montréal.

Pommes: McIntosh \$2.25 à \$2.50 les 8 celloles de 5 livres, de fantaisie, Greening et Cortland \$1.75 à \$2.00, C \$1 à \$1.25, Russet et Delicieuses \$4 à \$4.50 la boîte à verger. Betteraves: \$1 à \$1.25 les 50 livres. Carottes: no 1 \$2.30 à \$2.75 les 50 livres, \$3.75 à \$4.00 les 24 celloles de 2 livres, ou 10 celloles de 5 livres. Choux: \$1.35 à \$1.65 le sac de 50 livres. Navets: no 1 en minot, lavés \$2.50, en sac de 50 livres \$2.00 à \$2.25, no 2 \$1.25. Oignons — jaunes \$1.35 à \$1.50, gros \$1.75 à \$2.00 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, \$2.25 les 24 celloles de 2 livres. Panais: \$2.50 les 12 celloles de 24 onces, \$3.00 le minot. Pommes de terre: \$1.40 à \$1.50 les 50 livres. Radis: .90 à \$1.00 la douzaine. Sirop d'érable: \$6.00 le gallon.

NEW YORK — La Bourse de New York a connu hier un nouveau déclin — tendance qui se maintient depuis cinq semaines — alors que les titres ont connu des baisses spectaculaires qui constituent des records pour 1966.

L'indice Dow Jones a baissé de 10.86 à 917.09.

Les rapports de presse parue en fin de semaine ou de nombreux économistes se déclaraient en faveur d'une augmentation des taxes afin de tempérer la marche désordonnée de l'économie, semblent avoir eu un effet démoralisant chez les acheteurs. Ces nouvelles s'ajoutant à la décision de hausser les taux d'intérêt et de restreindre le crédit ont vraiment jeté un effet de peu chez les courtiers.

Le déclin fut général et pas un secteur ne fut épargné — chemins de fer, pétroles, aciers, constructions mécaniques, métaux, équipement électrique, caoutchouc, électroniques, aérospatiales, équipement de bureau et compagnies d'aviation.

Les tabacs ont connu une certaine hausse mais ont terminé en position incertaine. International Nickel a perdu 1/2, Hudson Bay Mining et Canadian Pacific de 3/4; MacIntyre Porcupine et Aluminium de 1/2.

Les panetiers ont pris la tête des perdants. Consolidated a baissé de 3/4 à 39; Macmillan Bloedel and Power River de 1/2 à 27 1/2; Price Bros et Dowtar ont toutes deux baissé de 3/4 à 45 1/2 et 20 1/2.

Dominion Textile a baissé de 1/2 à 42; Asbestos a baissé de 1/2 à 22 et Chemcell de 1/2 à 13 1/2.

Les services publics ont baissé eux aussi. Interprovincial Pine Line a baissé de 1/2 à 53; Bell et B.C. Telephone de 1/2 à 56 1/2 et 74 1/2 respectivement. CPR a baissé de 1/2 à 60 1/2 et Maritime Telephone de 3/4 à 21 1/2. Toronto-Dominion a monté de 1/2 à 62 1/2 et Royal de 3/4 à 7 1/2. Impériale de Commerce a monté de 1/2 à 63 1/2.

International Nickel a baissé de un point à 97 1/2 et Noranda de 1/2 à 50 1/2.

ADMINISTRATEURS DE MÉRITE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VICE-PRÉSIDENT DE L'ALCAN



M. D. J. Wilson



M. D. W. Maloney

A la suite d'une récente assemblée de son conseil d'administration, Mérite, Compagnie d'Assurance, annonce l'élection de M. D.J. Wilson au poste d'administrateur-gérant et de M. D.W. Maloney à celui d'administrateur. M. Wilson est entré au service de Mérite en 1954. Avant son élection, il était vice-président et directeur général de la compagnie. M. Maloney est vice-président, extension des affaires de Industrial Acceptance Corporation Limited.



M. M. WILLIAMSON

M. Fraser W. Bruce, président de l'Aluminium du Canada Ltée, annonce la nomination de M. Melvin Williamson, directeur de la division de la transformation de l'Alcan, à la vice-présidence de cette compagnie. Après avoir travaillé pour la compagnie à Kingston, Shawinigan, Arvida et Montréal, M. Williamson a été, pendant plusieurs années, directeur de l'importante usine de transformation que l'Alcan possède à Kingston. Il est ingénieur diplômé de l'université Queen's, mais il a fait ses deux premières années d'études de génie à l'université du Manitoba.

Cours du dollar

Le dollar américain en monnaie canadienne a baissé hier de 1/32 à \$1.07 19/32. La livre sterling a baissé de 3/16 à \$3.00 13/16. NEW YORK — Le dollar canadien était en hausse hier de 3/64 à 92 15/16 en monnaie américaine. La semaine dernière: 92 61/64. La livre sterling était en baisse de 1/16 à \$2.79 9/16.

Cours des changes Titres au comptoir

		Offre Dem.
Afrique du Sud, Rand	1.51	
Allemagne, Deut. Mark	2682	
Angleterre, Livre	3.0081	
Argentine, Peso	0058	
Australie, Dol. Aust.	1.20	
Autriche, Schilling	0417	
Belgique, Franc	0216	
Bésil, Cruzeiro	00049	
Chili, Escudo	2527	
Danemark, Couronne	1559	
Espagne, Peseta	0179	
France, Franc	2196	
Hollande, Florin	2975	
Italie, Lire	001722	
Japon, Yen	002974	
Mexique, Peso	0861	
Etats-Unis, Dollar	1.07 17/32	
Norvège, Couronne	1505	
N. Zélande, Liv. N.Z.	2.9974	
Pérou, Sol	0403	
Suède, Couronne	2083	
Suisse, Franc	2479	
Tchécoslovaquie, Cour.	1498	
Vénézuéla, Bolivar	2398	
Admission & Trust	37 1/2	38
Alliance Credit Fid.	2 1/2	3 1/2
Allied Towers	2 1/2	3 1/2
Allied Pfd	37 1/2	38 1/2
Bank West Can	37 1/2	38 1/2
Chartered Credit	37 1/2	38 1/2
Corp. Force de Mont. A	10 1/2	11 1/2
Do. Class B	10 1/2	11 1/2
Corp. Force de Mont. Pfd	10 1/2	11 1/2
Corp. d'Expansion Fin	10 1/2	11 1/2
Corp. Expan. 1916 Wtd	10 1/2	11 1/2
Crown Life	46 1/2	47 1/2
Consolidated Theatres A	3 1/2	4 1/2
Credito	3 1/2	4 1/2
Eastern Canada Savings	17 1/2	18 1/2
Electrode Ass. of Can	17 1/2	18 1/2
Freeman Wholesalers	8 1/2	9 1/2
Gen. Trust, Pfd	38 1/2	39 1/2
Halter Fabrics	12 1/2	13 1/2
Income Life	17 1/2	18 1/2
Industrial Life	17 1/2	18 1/2
La Prévoyance	17 1/2	18 1/2
N.B. Telephone	18 1/2	19 1/2
Agri. Tech. Soc. Pfd	18 1/2	19 1/2
Pac. Gas Transmission	14 1/2	15 1/2
Paco	2 1/2	3 1/2
Reinvestor op. C	9 1/2	10 1/2
Quebec Savings Bank	7 1/2	8 1/2
Stability Life	24 1/2	25 1/2
Stedman Ind.	2 1/2	3 1/2
Superseed	9 1/2	10 1/2
Trinc.	10 1/2	11 1/2
Union Can. Assur.	10 1/2	11 1/2
Yukon Ore	10 1/2	11 1/2
Zonia	2 1/2	3 1/2

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Assurance-Vie)

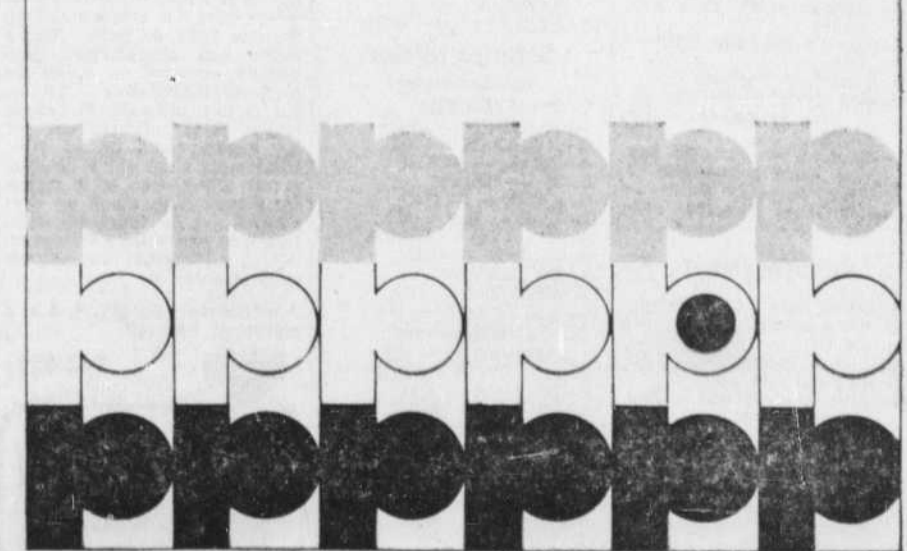
Faits saillants de 1965

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Fonds de Pension)

Nouvelles affaires	\$ 81,402,324
Assurance en vigueur	480,000,000
Revenus	8,080,580
Excédent des revenus sur les dépenses	374,677
Actif	23,990,293
Taux de rendement net sur les placements	5.95%

Actif	\$ 10,964,691
Nombre de sociétaires	48,333

Primes souscrites	\$ 13,435,764
Actif	11,186,167
Bénéfice de l'année	648,941
Capital et Surplus	2,328,077
Contrats en vigueur	124,500



Subventions fédérales de \$188,501 pour recherches en santé et sport

OTTAWA. — L'honorable Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonce l'octroi de 16 subventions, représentant une somme totale de \$188,501, pour aider à la recherche dans le domaine de la santé et du sport amateur.

Octroyées conformément à la Loi sur la santé et le sport amateur, ces subventions aideront à des études sur les rapports qui existent entre les facteurs psychologiques et le rendement physique et sur les éléments qui influent sur l'endurance et l'aptitude physique, de même qu'à des recherches sur la médecine du sport, les techniques d'éducation physique et d'autres sujets relevant de plusieurs disciplines.

Une subvention de \$20,350 va au Dr David Bates, professeur de médecine expérimentale à l'université McGill. Le Dr Bates et son équipe de recherche effectuent une étude détaillée en laboratoire en vue d'évaluer les fonctions physiologiques fondamentales et de déterminer la relation entre l'aptitude physique et les facteurs restreignant le rendement physique. Dans le cadre de cette étude, ils se livrent à des observations comparatives sur les enfants ordinaires et sur ceux qui s'adonnent à un programme intensif de natation durant l'été, ainsi que sur les athlètes et les non-athlètes de l'université.

Le Dr Paul David, de l'Institut de cardiologie de Montréal, a obtenu une somme de \$18,852 pour effectuer une étude clinique et biologique de 1,000 hommes travaillant pour la ville de Montréal. Son travail consiste à observer les caractéristiques des adultes masculins qui s'adonnent régulièrement au sport et à un programme d'exercice physiques. Les résultats de ces recherches, prévoient, révéleront dans une certaine mesure pourquoi certains individus s'adonnent à l'activité physique et comment ils diffèrent physiologiquement de cette partie inactive du groupe observé.

Les autres subventions accordées aujourd'hui par l'entremise de la direction de la santé et du sport amateur sont les suivantes: Au Dr Paul G. Swingle, de l'université Dalhousie, une subvention de \$8,620 pour une étude de facteurs qui influent sur la motivation dans le rendement physique. Au Dr Gordon Cumming, de l'université de Manitoba, \$12,430 pour poursuivre une étude physiologique chez un groupe choisi d'écoliers de Winnipeg. Au Dr R. J. Shephard, de l'université de Toronto, \$11,774 pour étudier dans quelle mesure l'intensité, la durée et la fréquence d'exercice quotidiens influent sur l'endurance physique de l'homme.

Le ministre a accordé une bourse de \$23,520 au Dr W.A. R. Orban, de l'université de la Saskatchewan, pour poursuivre une étude des facteurs de croissance et de développement en rapport avec l'aptitude physique et la performance athlétique. Cette étude fonctionnelle de la capacité fonctionnelle du système cœur-poumon. Les tests porteront sur quelque 2,500 jeunes Canadiens, âgés de 7 à 17 ans. Les renseignements ainsi obtenus dans chacune des universités qui collaboreront au projet seront compilés à l'université de l'Alberta, inscrits sur des cartes perforées IBM et analysés au centre des données de cette université.

Les autres subventions accordées aujourd'hui par l'entremise de la direction de la santé et du sport amateur sont les suivantes: Au Dr Paul G. Swingle, de l'université Dalhousie, une subvention de \$8,620 pour une étude de facteurs qui influent sur la motivation dans le rendement physique. Au Dr Gordon Cumming, de l'université de Manitoba, \$12,430 pour poursuivre une étude physiologique chez un groupe choisi d'écoliers de Winnipeg. Au Dr R. J. Shephard, de l'université de Toronto, \$11,774 pour étudier dans quelle mesure l'intensité, la durée et la fréquence d'exercice quotidiens influent sur l'endurance physique de l'homme.

Le tournoi amateur de hockey mondial a pris fin et le classement final ne varie pas tellement des prévisions des connaisseurs. Selon une interprétation assez en vogue, l'équipe du Canada s'est améliorée en prenant la troisième position alors que l'an dernier elle avait fini au quatrième rang. Même, si l'on en croit nos représentants autorisés qui étaient sur les lieux, nous nous sommes fait voler la partie contre la Tchécoslovaquie. Dans cette perspective, nous aurions dû mériter une médaille d'argent pour le deuxième rang. Nous ne partageons pas toutefois ce demi-enthousiasme. Car, si nous sommes le pays par excellence du hockey, nous ne devrions nous satisfaire que du championnat. Si, à notre sport national, nous ne pouvons garder la tête, mieux vaut nous écarter de ces aventures mal équilibrées où politique et hypocrisie remplacent talent, virtuosité et mérite.

Nous essayons de panser notre amour-propre en jetant le blâme de certains revers sur l'incompétence des arbitres. Attitude purement négative. Un officier peut refuser deux buts au Canada, dans une partie importante; il peut infliger onze punitions aux nôtres avec une partialité presque évidente. Mais si, comme la Russie, nous avions enfilé 55 buts en sept parties, au lieu de 33, ces buts refusés n'auraient pas pu changer l'issue d'un match. Sans doute, il faudra réviser la compétence des officiels, de façon à ce qu'ils travaillent suivant des normes constantes, mais si nous voulons nous faire valoir, il faudra que notre préparation soit meilleure.

Les docteurs P. A. Rechin et Michael Yuhaz, de l'université Western Ontario, ont obtenu une subvention de recherche de \$20,725 pour continuer leur étude inter-disciplinaire en vue de déterminer les changements qui surviennent dans l'aptitude physique d'un adulte, par suite d'un programme d'exercices gradués de 24 semaines.

À Mlle Patricia Conger et au Dr R. J. Macnab, de l'université de l'Alberta, \$3,200 pour une recherche sur la corrélation de certaines épreuves cardiovasculaires chez cinquante femmes universitaires.

Aussi longtemps que le hockey amateur sera sous la gouverne de Bunny Ahearne, on ne peut espérer de changements, car Ahearne est, lui-même, un hypocrite de première grandeur. Pendant qu'il tolère les amateurs russes et qu'il ne manque pas une occasion d'humilier Canada et Etats-Unis, il a le culot de mettre des bois dans les roues au projet de matches entre ces supposés champions du monde et les clubs de la Ligue nationale; il interdit même à cinq joueurs, — dont Larry Regan et Gordie Howe, — de faire une tournée en Europe, tournée où ces joueurs auraient tenu des cliniques destinées à mieux faire connaître le hockey. Si Ahearne se réjouit de la victoire soviétique, il n'est pas sans savoir, par ailleurs que ces droles de champions essuieraient une raclée d'envergure aux mains de n'importe quel club de la Ligue nationale, même Boston. Pour nous, les joueurs russes sont de vrais professionnels, car ils gagnent leur vie du hockey. Ils sont donc qualifiés pour se mesurer aux vrais professionnels de la Ligue nationale.

En attendant, nous n'avons pas encore trouvé chez nous la véritable formule qui donnerait une meilleure image du hockey canadien. Si au moins, les clubs professionnels consentaient à retarder d'un an la signature de tous les amateurs qu'ils ont sous leur contrôle, d'année en année, nous pourrions envoyer un club permanent plus représentatif. Un club formé d'étudiants qui accrochent leurs patins à brève échéance ne fait que renouveler périodiquement le besoin de joueurs de calibre. A moins que les jeunes, trop pressés de devenir professionnels, ne soient pas intéressés à braver un an pour défendre leurs couleurs de leur pays. Dans ce cas, la cause serait irrémédiablement perdue et il vaudrait mieux pour notre prestige, de ne plus participer à ces aventures annuelles et de plus en plus insignifiantes.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE RÉGULIÈRES ET "KING"

AVIS D'ABANDON DE CHARTE
PRENEZ AVIS que la compagnie "LES PISCINES ROY LEE" ROY SWIMMING POOLS, LTD. demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 9 mars 1966.
Maurice Martel, procureur de la compagnie

Il conviendrait aussi de réviser les règlements de ces tournois. Pourquoi faut-il que le hockey, sport d'origine canadienne, soit régi par des conventions pensées, passées et développées en Europe. Quand nous jouons au baseball, nous empruntons les règlements conçus aux Etats-Unis, pays où ce sport est roi. Quand nous pratiquons le soccer, nous acceptons les règlements européens. Mais alors par quel paradoxe devons-nous nous soumettre à des lois édictées par des comités de pays où l'on a appris le hockey par le truchement de programmes télévisés, ou par des instructeurs importés de chez nous. Au cours du tournoi qui vient de se terminer, en dépit des règlements internationaux plus sévères, on a remarqué que tous les clubs, y compris ceux des Russes et des Tchèques, copiaient le jeu des Canadiens, au chapitre de la mise en échec et de la rudesse. Pourquoi alors n'a-t-on pas appliqué uniformément les règlements pour tous les clubs en présence? Une jambette portée par un Russe n'a-t-elle pas la même portée qu'une jambette portée par un Canadien? Si c'est de hockey qu'on s'occupe, que ce soit un jeu. Mais si c'est de politique qu'il s'agit, qu'on s'adresse à l'ONU.

Une agréable surprise au cours de ce tournoi. Richard Garneau pour la première fois depuis longtemps nous a donné le spectacle d'un véritable commentateur, et non seulement d'un annonceur, en critiquant loyalement et objectivement certaines phases de cette aventure. Témoins des matches de Yougoslavie, il ne s'est pas borné à donner les résultats et la nomenclature des buts. Il a dit ce qu'il a vu, et pour y parvenir, il n'a pas été incommodé par les commerciaux qui interrompent périodiquement et invariablement les parties de la Ligue nationale montrées à la télévision canadienne, à chaque fois qu'il y a bagarre, dispute, imbroglio. Nos employés de Radio-Canada ont depuis longtemps perdu le titre de commentateurs en se bornant à décrire ce qui nous reste des parties locales quand on en retranche les commerciaux qui passent ordinairement pendant les échauffourées et les épisodes les plus épiques.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25 av. Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES - PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL - VI. 9-2371

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de Metropolitan Radio-Offset Press Corporation à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 2 mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894126.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS EST DONNÉ QU'UN NANTISSEMENT et transfert de toutes dettes présentes et futures de TINY TOWN TOUR INC. à AFFILIATED-BUSINESS FACTORS CORPORATION et exécuté le 1er mars, 1966 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 7 mars, 1966 sous le No. 1894127.

AVIS PUBLIC

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

Demande de soumissions

Des soumissions cachetées adressées au secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale Le Royer, 129 Grand-Allée, Montréal-Est, et portant la mention "Soumission pour la fourniture d'une machine comptable" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi, le 24 mars 1966.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Commission scolaire régionale Le Royer et selon les spécifications y mentionnées, que les soumissionnaires pourront se procurer au bureau du sous-signe.

Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne ou sur une caisse populaire et payable à la Commission scolaire régionale Le Royer pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Commission scolaire régionale Le Royer ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean TONDREAU
secrétaire-trésorier

Province de Québec
District de Beauharnois

COUR SUPÉRIEURE

No 9517

JEAN-CLAUDE LAPERRIERE, chauffeur, résidant en la municipalité de Châteauguay, district de Beauharnois, demandeur

MICHELLE DIONNE, épouse commune en biens dudit Jean-Claude Laperrière, résidant au No. 50 de la rue Broadview, dans la municipalité de Pointe-Claire, district de Montréal, défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse MICHELLE DIONNE de comparaître dans le mois.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 695-426

PILKINGTON (BROTHERS) CANADA LIMITED, corps politique, incorporé admettement incorporé selon la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, demanderesse,

LUCIEN LORD, résidant à 3603 Bellevue, des Cité et District de Montréal, — et —
CLAUDE MAYER, résidant à 3601 Bellevue, des Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné aux défendeurs LUCIEN LORD et CLAUDE MAYER de comparaître d'ici un mois.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 701 063

PAUL ROY, sergent, domicilié au 5241, rue de La Roche, dans la Ville et le district de Montréal, Demandeur

BERTHAUME & GODIN INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 5802, Côte des Neiges, bureau 204, dans la ville et le district de Montréal, défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse, BERTHAUME & GODIN INC., de comparaître d'ici un mois.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 705717

WILMA WILSON JENKINS, secrétaire, épouse séparée de corps et de biens de John Jenkins, des cité et district de Montréal, demanderesse

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

MONTRÉAL, le 10 mars, 1966.
SIEGEL SHRIAR,
POLAK & COOPERSTONE

AVIS

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS DONNEUR MICHEL KOPLECZ, dentiste, domicilié au 4103 Hingston, Cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Michel Koplewicz. Ledit changement concernera également son épouse Antoinette Koplewicz, sa fille Françoise Koplewicz et son fils Philippe Maurice Koplewicz, tous domiciliés au même endroit.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AA-C-66-11014

pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 29 mars 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

ASA-66-11024

pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 29 mars 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AMEY-66-11015

pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 5 avril 1966

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

844-3361

ANTIQUE

Armoires, bahuts, bahuts, horloges, ber, bain points à diamants fin XVIIIe siècle 721-9184 13-3-66

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFÈS-VOUS VOS CORVEES, nettoyage, courses, bureaux, fenêtres. Demi ou journal, complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747. JNO

ANTIQUE CANADIENNES

BELLE OCCASION POUR QUELQU'UN CHERCHANT DES MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES. COLLECTION PRIVÉE: ARMOIRES, COMMODES, TABLES DE RÉFECTOIRE, CHAISES, PUPITRES, BANCHE, ENCOIGNEURE, BUFFET BAS, BERCANTES, ETC. BAS PRIX. 671-2276. 20-3-66

A VENDRE

ORGUES. Venez choisir l'orgue de vos rêves au complet, rayé, 3262 chemin Bates, St-Jacques, 10h. à 9 h. p.m. lundi à samedi inclusivement. Entrez dans l'histoire et l'histoire. Pas de téléphone pas d'argent. Si vous êtes intéressés, venez faire un choix judicieux. 21-3-66

A VENDRE

ORGUES. Venez choisir l'orgue de vos rêves au complet, rayé, 3262 chemin Bates, St-Jacques, 10h. à 9 h. p.m. lundi à samedi inclusivement. Entrez dans l'histoire et l'histoire. Pas de téléphone pas d'argent. Si vous êtes intéressés, venez faire un choix judicieux. 21-3-66

ANTIQUE

Armoires, bahuts, bahuts, horloges, ber, bain points à diamants fin XVIIIe siècle 721-9184 13-3-66

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFÈS-VOUS VOS CORVEES, nettoyage, courses, bureaux, fenêtres. Demi ou journal, complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747. JNO

ANTIQUE CANADIENNES

BELLE OCCASION POUR QUELQU'UN CHERCHANT DES MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES. COLLECTION PRIVÉE: ARMOIRES, COMMODES, TABLES DE RÉFECTOIRE, CHAISES, PUPITRES, BANCHE, ENCOIGNEURE, BUFFET BAS, BERCANTES, ETC. BAS PRIX. 671-2276. 20-3-66

A VENDRE

ORGUES. Venez choisir l'orgue de vos rêves au complet, rayé, 3262 chemin Bates, St-Jacques, 10h. à 9 h. p.m. lundi à samedi inclusivement. Entrez dans l'histoire et l'histoire. Pas de téléphone pas d'argent. Si vous êtes intéressés, venez faire un choix judicieux. 21-3-66

A VENDRE

ORGUES. Venez choisir l'orgue de vos rêves au complet, rayé, 3262 chemin Bates, St-Jacques, 10h. à 9 h. p.m. lundi à samedi inclusivement. Entrez dans l'histoire et l'histoire. Pas de téléphone pas d'argent. Si vous êtes intéressés, venez faire un choix judicieux. 21-3-66

ANTIQUE

Armoires, bahuts, bahuts, horloges, ber, bain points à diamants fin XVIIIe siècle 721-9184 13-3-66

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFÈS-VOUS VOS CORVEES, nettoyage, courses, bureaux, fenêtres. Demi ou journal, complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747. JNO

ANTIQUE CANADIENNES

BELLE OCCASION POUR QUELQU'UN CHERCHANT DES MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES. COLLECTION PRIVÉE: ARMOIRES, COMMODES, TABLES DE RÉFECTOIRE, CHAISES, PUPITRES, BANCHE, ENCOIGNEURE, BUFFET BAS, BERCANTES, ETC. BAS PRIX. 671-2276. 20-3-66

A VENDRE

ORGUES. Venez choisir l'orgue de vos rêves au complet, rayé, 3262 chemin Bates, St-Jacques, 10h. à 9 h. p.m. lundi à samedi inclusivement. Entrez dans l'histoire et l'histoire. Pas de téléphone pas d'argent. Si vous êtes intéressés, venez faire un choix judicieux. 21-3-66

L'AFFAIRE DE TORONTO

Quel en sera l'enjeu, le titre de Clay ou seulement des \$\$\$

TORONTO. — Si vous y songez sérieusement, il n'y a pas un grand changement dans la division embrouillée des poids lourds au cours de la dernière année.

On compte toujours deux champions, soit Cassius Clay, reconnu champion par le public, et Ernie Terrell, détenteur de la version de la WBA.

De plus, après la rencontre Clay-George Chuvalo à Toronto le 29 mars et le match Terrell-Zora Folley à Nouvelle-Orléans le 16 mai, il y aura encore deux champion.

La grosse question de l'heure, dans cette situation confuse, demeure celle de déterminer si le combat Clay-Chuvalo sera un combat pour le titre ou tout simplement une bataille ordinaire.

La WBA considère la bataille comme un combat régulier parce que, selon elle, Clay ne détient aucun titre. La Commission athlétique de l'Ontario, qui a sanctionné la rencontre, prétend également qu'aucun titre n'est à l'enjeu, car elle tombe sous la juridiction de la WBA.

Irving Ungerman, gérant de Chuvalo, n'en soutient pas moins que son protégé sera le champion mondial s'il triomphe de Clay.

"Le combat ne sera pas considéré comme un rencontre titulaire uniquement parce que l'Ontario est sous la juridiction de la WBA, a dit Ungerman, mais cela ne change rien à la situation. Clay est reconnu champion par la majorité des gens si bien que, si George le bat, il sera le champion."

Au sujet de Clay, Ungerman a déclaré: "Quant à lui, il défend son titre et c'est spécifié dans son contrat".

La WBA, pour sa part, a remplacé, dimanche, Clay par Folley dans sa liste des aspirants logiques. Elle a, de plus, décidé d'enquêter sur le motif qui a poussé la CAO à sanctionner le match Clay-Chuvalo.

Merv McKenzie, commissaire de la CAO, prétend que la WBA s'est méprise, "car je ne reconnais pas le combat Clay-Chuvalo comme un match titulaire".

Entre-temps, Chuvalo s'entraîne avec Hubert Hilton, de New York, classé récemment 10e aspirant par la WBA, et Greatest Crawford, de New York, ancien partenaire d'entraînement de Floyd Patterson.

SPORT-MINUTE

La Commission de boxe de Grande-Bretagne a condamné le combat Clay-Chuvalo et tente de persuader les autorités mondiales de la boxe de ne pas reconnaître ce match. La Commission déclare: "Les circonstances et les ramifications qui ont entouré ce combat sont, de l'avis de notre organisme, indignes, dégradantes et agissent au détriment du sport et il faut le déplorer." Par ailleurs, la BBC (British Broadcasting Corporation) a annulé ses arrangements pour transmettre le combat par radio et télévision... Phil Maloney, qui exige un salaire de \$50,000 des Redlegs de Cincinnati, a reçu un avis de ses patrons l'invitant à demeurer chez lui. "Nous le souhaitons un bel été" lui ont dit les Redlegs. Maloney déclare qu'il continuera à travailler avec son père dans une entreprise de voitures usagées... Allan Stanley, joueur de défense des Maple Leafs de Toronto, a été blessé à un genou au cours de la partie de samedi contre Boston. Il sera au repos force pour une couple de semaines. Il est âgé de 40 ans... Doug Barkley, des Red Wings de Détroit, retournera à l'hôpital, jeudi, pour subir une autre intervention chirurgicale.

Le tournoi annuel de hockey Dow des ligues de bienfaisance aura lieu du 1er au 6 avril au centre Paul Sauvé... Du 22 avril au 1er mai, expo campisme et famille sous les auspices du centre de l'Immaculée-Conception. On a dû ajouter une annexe pour des exposants au centre Paul Sauvé... Le 3 avril, tournoi de basket-ball sénior et junior à l'université de Sherbrooke. Le trophée Paul Panmetton est en jeu... Vendredi, 1er avril, fête du 15e anniversaire du centre de l'Immaculée-Conception, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger... Ville de Laval organise pour dimanche le 27 mars un festival à l'Arca de St-Vincent-de-Paul. Le programme s'échelonne de 8 h. à 11 p.m. : Bonsplai invitation, mixte, à Joliette, du 18 au 26 mars. On doit s'inscrire au plus tôt à M. Paul Gendron, 198 St-Joseph, Joliette, tél. 756-1417 ou 756-8086... Mercredi, le 23 mars, rallye annuel de Soulanges, organisé par le West End Car Club... Information : 453-2189... La première des courses cyclistes pour la région de Montréal sera tenue à Montréal-Nord, dimanche le 20 mars. Il s'agit d'un criterium de 30 milles pour juniors et seniors... Le champion compteur de la ligue intercollégiale de hockey est Daniel, du Brébeuf. Ce club sera opposé à celui du Collège de Montréal, en finale... Le Brébeuf a aussi remporté le championnat de la section midjet... Le tournoi régional et provincial de hockey Pee Wee de Trois-Rivières débutera vendredi soir, à 7 p.m. avec un total de 55 clubs inscrits... Le prochain excursion du club de ski Saranac se rendra au Mont Orford, dimanche, Inf. J. P. Legault, 387-1787.

LES COMPTABLES DE LA L.H.N.

	B.	A.	Pts
Bobby Hull, Ch.	52	39	91
Ullman, Detroit	29	39	68
Mikita, Chicago	27	40	67
Howe, Detroit	25	41	66
Rousseau, Can.	24	41	65
Béliveau, Can.	24	40	64
Delvecchio, Dét.	26	36	62
Nevin, N.Y.	28	30	58
Richard, Can.	20	35	55
Pulford, Toronto	26	25	51
Marshall, N.Y.	24	27	51
Mahovich, Tor.	29	21	50
Esposito, Chicago	23	27	50
Ratelle, N.Y.	21	28	49
Keon, Toronto	21	27	48
Bucyk, Boston	21	25	46
Maki, Chicago	17	29	46
Provost, Canadien	16	30	46
Oliver, Boston	16	30	46
Hay, Chicago	17	29	46
Smith, Detroit	19	25	44
Mohs, Chicago	19	24	43
Bathgate, Detroit	13	30	43
Henderson, Dét.	21	21	42
Armstrong, Tor.	12	30	42
G. Tremblay, Can.	23	18	41
Wharram, Chicago	23	16	39
Shack, Toronto	23	15	38
Nesterenko, Chic.	15	23	38
Goyette, N.Y.	8	29	37
Prentice, Detroit	10	24	36
Duff, Canadien	17	18	35
Ellis, Toronto	16	19	35
Williams, Boston	15	19	34
Ingarfield, N.Y.	19	14	33

Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	61	34	19	8	201	155	76
Chicago	62	34	21	7	219	162	75
Toronto	60	30	21	9	183	158	69
Détroit	62	27	25	10	198	176	64
New York	62	18	34	10	180	229	46
Boston	61	16	39	6	150	251	38

V.A.T. 69

UN SCOTCH RENOMMÉ

IMPORTÉ D'ÉCOSSE EN BOUTEILLES

HOCKEY

LES COMPTABLES DE LA L.H.N.

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Quincy	41	17	3	262	186	85
Hershey	36	24	2	200	171	63
Springfield	25	31	2	172	185	52
Baltimore	23	25	2	172	205	48
Providence	17	37	3	141	232	37

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	38	17	4	239	176	80
Pittsburgh	33	27	1	196	182	67
Cleveland	29	30	1	190	188	59
Buffalo	25	33	3	176	199	53

La WBA demande une enquête sur la Commission athlétique de l'Ontario

NEW YORK. — La race, la religion, la haute finance et le patriotisme sont autant d'ingrédients d'un mélange étrange qui a changé un match de championnat de \$3,000,000 en une bagarre qui sera chanceuse de récolter \$500,000.

Le centre de la controverse demeure Cassius Clay, champion officiel des poids lourds excepté par la WBA.

Il a été d'ailleurs à l'origine de la controverse quand il s'est ouvert la bouche trop grande alors que le match s'organisait à Chicago contre le véritable aspirant, Ernie Terrell, détenteur de la version de la WBA.

Le 17 février dernier, Clay a été "reclassé" par le service sélectif de l'armée en raison de la guerre au Vietnam. Il s'est aussitôt empressé de crier sur tous les toits qu'il était "en quelque sorte" l'objet d'une discrimination, lui, dont les combats payaient les salaires de 200,000 personnes et pouvaient acheter six jets.

Son sens de l'arithmétique est peut-être faussé, mais il n'en reste pas moins que le match Clay-Terrell aurait pu rapporter \$500,000 en taxes.

Ainsi, la télédiffusion du combat en circuit fermé dans 200 locaux aurait pu rapporter près de \$3,000,000. Puis, d'autres droits auxiliaires, tels les films du match, la télédiffusion en Europe, etc. auraient pu rapporter entre \$100,000 et \$500,000, en plus des recettes aux guichets à Chicago, soit environ \$200,000.

Par ailleurs, Clay a laissé entendre qu'il était peut-être devenu éligible de nouveau en raison de sa religion, ce qui a poussé le gouverneur de l'Illinois à répliquer: "Déclarations non patriotiques et dégoûtantes."

C'est alors que la commission de l'Etat a demandé à Clay de s'excuser publiquement devant elle, ce à quoi il s'est refusé. Ce fut le comble et la commission a rejeté le combat.

Canada

Après des refus essuyés à Montréal et Verdun, le combat a trouvé refuge au Maple Leaf Gardens de Toronto.

Terrell s'est alors offert aux termes imposés par le Garden sous prétexte qu'il n'avait plus de garanties, en plus de s'engager à rencontrer George Chuvalo dans un délai de deux mois.

Les promoteurs ont alors remplacé Terrell par Chuvalo.

"L'aspect de l'affaire a alors complètement changé et on estime que le nombre des locaux de TV en circuit fermé est descendu de 200 à 20, si bien que, même avec la TV en Europe, on sera chanceux de récolter \$500,000.

WBA

Le comité exécutif de la WBA a exigé samedi une enquête sur la commission athlétique de l'Ontario en raison de son appui au combat Clay-Chuvalo comme combat de championnat. Le comité a refusé de reconnaître le combat et voudrait déterminer grâce à l'enquête exigée si les règlements de la WBA ont été violés.

La WBA a félicité son champion Terrell pour avoir refusé la bataille.

Terrell

Fort déçu, Terrell est retourné à Chicago samedi "afin de tenter l'obtention d'un autre combat et de s'occuper d'un engagement pour l'orchestre du rock'n'roll, dont il est le gérant".

Il s'entraînait depuis un mois en vue de son combat contre Clay à Pleasantville.

Terrell a révélé que son entraînement lui avait coûté \$10,000 jusqu'à ce moment, mais que Main Bout Inc., qui détenait les droits auxiliaires du combat, ne lui avait rien versé de sa garantie de \$12,500.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaSalle — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Daniel Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 e, rue Craig, 861-1491

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.

Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Guy Poirier, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 — 387-4427

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

GERARD LABELLE

Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Paul Paquet, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 — 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS

Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lacroix, C.A.
Robert Lacroix, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.

Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE

Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
Vl. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE

Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Brodeur, C.A. L.-P. Rondeau, C.A.
J. Girard, C.A. J.-P. Roy, C.A.
G. St-Pierre, C.A. C. St-Denis, C.A.
R. Gagnon, C.A. S. Saucier, C.A.
G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON

Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Montréal, Halifax, Québec, Ottawa,
Toronto, Hamilton, London, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

REPRÉSENTÉS

aux États-Unis, en Grande-Bretagne,
Europe et Amérique du Sud

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 — CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS

E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY

Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie — 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap-de-la-Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Battleford, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Nassau, Bahamas
États-Unis, Grande-Bretagne,
et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON, & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO.

Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.F. Lewis, C.A.
C.A. Polanski, C.A. W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A. H. Garbeck, C.A.
Miller Chase, C.A.
G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto,
Galt, Kitchener, London, Winnipeg,
Calgary, Edmonton, Vancouver,
Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS

Comptables agréés
C.A. Desraches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 e., b. Crémazie DU 8-9251

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
L.D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Beroff Gervais, C.A.
Jean-Guy Brassard, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

OMER DESERRÉS

ENSEMBLE DE 7 BATONS "CAMPBELL"

Comprenant 5 fers et deux bois

Fers 3-4-5-7-9
Bois 1-3

Prix spécial \$39.95 ensemble

- Droitier, homme et femme
- Poignée antidérapante
- De couleur noire et turquoise
- Bois croisé et laminé de couleur acajou
- Fers acier renforcé, fini chrome luisant

SACS DE GOLF "BRYANT"

- Garniture de cuir
- Fond ovale
- Courroie rembourrée
- Poignée de vinyle
- Pochette pour les balles
- Couverture à même
- Couleurs: bleu et rouge

Rég. \$29.95
PRIX SPECIAL \$14.95

ATELIER DE SERVICE DE SERRES

NOUS REPARONS:

- Moteurs hors-bord
- Mécaniciens compétents
- Tondeuses Lawn Boy de fabrication Outboard Marine
- Réservoir d'essai du moteur

SECTION MARINE
1200, rue Sanguinet — 288-0251 - poste 311

1406, rue ST-DENIS — 6955 ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND (sport seul.)
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30
Stationnement gratuit à tous nos magasins
COMMANDES TELEPHONIQUES: 288-0251
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Un sondage indique que les Américains souhaitent une plus grande souplesse de la politique de Johnson au Vietnam

STANFORD (Californie) — Il existe une tendance générale du public, même parmi les partisans du président Johnson, en faveur d'une plus grande flexibilité de la position américaine en ce qui concerne des négociations au Vietnam, annonce une étude menée par sept sociologues de l'université de Stanford (Californie) en coopération avec le "Centre de recherche d'opinion publique."

1.474 personnes ont été interrogées fin février et début mars. Les résultats de l'enquête sont les suivants:
— 88 pour cent sont en faveur de négociations avec le Vietcong si celui-ci accepte de négocier.
— 70 pour cent appuieraient une trêve négociée par les Nations unies;
— 54 pour cent seraient en faveur d'élections libres au Sud-Vietnam même si cela signifie que le Vietcong ait une chance de les remporter.
— 52 pour cent désiraient que le Vietcong participe à un gouvernement de coalition au Sud-Vietnam.

L'enquête révèle d'autre part que 61 pour cent des personnes interrogées approuvent la politique du président Johnson alors que 29 pour cent y sont opposées et 10 pour cent sans opinion.

Contrairement à ce que laissait entendre la presse, les opposants à la politique américaine sont constitués principalement par les "colombes" et non par les "éperviers". Ces opposants se déclarent à 2 contre 1 contre l'envoi de 500.000 hommes au Vietnam et à 3 contre 2 contre les bombardements des villes nord-vietnamiennes. 6 pour cent des personnes interrogées seulement ont adopté une position constante d'"éperviers" au sujet de l'envoi de troupes supplémentaires, du bombardement du Nord, de la tenue d'élections libres et de l'établissement d'un gouvernement de coalition avec le Vietcong; ce groupe appuie la politique du président Johnson à une majorité de 3 contre un. A l'opposé, 14 pour cent des personnes interrogées adoptent une position constante de "colombes" sur les quatre points précités. Ce groupe est en majorité opposé à la politique américaine au Vietnam.

Le sondage déclare enfin que les Américains sont clairement opposés à une escalade importante du conflit mais qu'ils sont également opposés à une alternative extrême.

56 pour cent sont prêts à poursuivre la guerre si cela

signifie combattre les Chinois au Vietnam mais plus de la moitié préféreraient voir finir la guerre plutôt que bombarder les villes du Nord (55 pour cent) que de combattre sur le territoire chinois (60 pour cent) ou que de mener une guerre nucléaire contre la Chine (64 pour cent). En général, plus l'éventuelle escalade est im-

portante, plus nombreux sont ceux qui se prononcent en faveur de la fin de la guerre.

En conclusion les enquêteurs déclarent que le public américain se sent concerné par la guerre au Vietnam. 61 pour cent se déclarent inquiets à ce sujet, plus inquiets qu'à propos de n'importe quelle autre question.

Inquiétude devant la menace d'une inflation aux Etats-Unis

PARIS — La très forte expansion de l'économie américaine et la menace d'inflation qui en découle seront au centre des délibérations des experts du comité de politique économique de l'OCDE aujourd'hui et demain au château de la Muette à Paris. Ce comité réunit tous les quatre mois les responsables nationaux de la politique économique des 21 pays membres de l'OCDE: les six du Marché commun, les sept de la petite zone de libre-échange, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Irlande, l'Islande, l'Espagne, la Grèce et la Turquie. Le principal conseiller économique du président Johnson, M. Ackley Gardner, sera d'ailleurs présent.

Les Etats-Unis, entrent dans leur deuxième année de très forte expansion économique. Le taux de croissance de près de cinq pour cent atteint l'année dernière, notamment par les dégrèvements fiscaux, paraît devoir se maintenir cette année. Cette forte expansion est naturellement accueillie avec satisfaction par les autres nations commerçantes de l'O.C.D.E. qui ont toutes amélioré leurs échanges avec les Etats-Unis. Mais le maintien même de cette expansion est menacé par des signes manifestes de surchauffe. Les prix qui ont été longtemps d'une stabilité exemplaire aux Etats-Unis commencent à monter. Une certaine tension se fait jour, estiment les experts de l'O.C.D.E., sur le marché du travail où le pourcentage de chômeurs est maintenant tombé à trois virgule sept pour cent au mois de février.

La poussée inflationniste se traduit, aux Etats-Unis comme ailleurs, par une augmentation

des importations et une diminution des exportations. La balance commerciale créditrice des Etats-Unis s'est amputée en 1965 de quelque 1.500 millions de dollars. Grâce aux efforts de Washington, le déficit des Etats-Unis sera ramené à six cents millions de dollars. Les experts de l'OCDE prévoient au moins un déficit d'un milliard de dollars. Quant aux banques centrales dont les représentants se retrouvent aujourd'hui comme tous les mois à Bâle, ils considèrent que même le chiffre avancé par les experts de l'OCDE pêche par optimisme et ils s'attendent à un déficit américain supérieur en 1966 à celui de 1965.

La situation reste trouble en Indonésie

DJAKARTA — Le général Suharto a ordonné hier à tous les dirigeants et membres actifs du parti communiste indonésien de se présenter aux autorités avant la fin du mois, faute de quoi des "mesures énergiques" seraient prises à leur égard, rapporte Radio-Canada.

Le général Suharto, ajoute la radio, a d'autre part interdit à tous les autres partis et organisations politiques d'adhérer dans leurs rangs d'anciens membres du parti communiste.

Cependant, des inscriptions sur les murs de Djakarta demandent la pendaison publique du Dr Subandrio, dont le nom est épilé "Su-Ban-Lio", à la chinoise, et que des tracts mettent en cause dans une mystérieuse affaire de tractations secrètes avec Pékin.

Ces tracts se réfèrent à un "document secret" qui aurait été trouvé au ministère des affaires étrangères lors de sa mise à sac par des étudiants, mardi dernier. Le document mentionnerait un "pacte secret" avec la Chine populaire, selon une autre version, il ferait état d'une suggestion faite en avril dernier par le premier ministre chinois M. Chou En-lai, qui aurait recommandé au Dr Subandrio d'éliminer tout le haut commandement militaire indonésien.

C'est ce document qui selon la rumeur publique, aurait décidé le président Soukarno, vendredi, à transmettre ses pouvoirs au général Suharto.

Selon cette version de la "transmission des pouvoirs", le Dr Subandrio se serait vainement défendu des accusations formulées contre lui, lors de l'orageuse confrontation de deux heures entre trois généraux et le président Soukarno, au palais le Bogor.

Le vol de Gemini-8 a été remis à demain ou jeudi

CAP KENNEDY — Neil Armstrong et Dave Scott seront lancés, aux commandes de "Gemini-8," mercredi ou jeudi vers 9 h. 40, prévoit la NASA. L'administration spatiale a affirmé, en effet, hier soir, que la nature des

difficultés affectant momentanément à la fois la cabine et le lanceur "Atlas" de la "fusée-cible" à laquelle "Gemini-8" tentera de s'arrimer 21 heures après son lancement, ne cause aucune préoccupation.

Ce ne sont pas des problèmes importants en effet, soulignent les dirigeants de la NASA: c'est seulement une question de temps. Si tout va bien les "géminautes" qui, sans ces "anicroches" de dernière heure seraient partis ce matin, bondiront mercredi vers le cosmos. Si le remplacement de telle ou telle pièce est plus long que prévu, si l'on décide en haut lieu de procéder à une vérification supplémentaire Armstrong et Scott commenceront jeudi leur voyage spatial de trois jours.

En aucun cas, prévoit pour le moment la NASA, il ne saurait être question de plus long délai.

C'est une fuite de canalisation d'oxygène qui a été détectée de bonne heure lundi dans la capsule de Scott et Armstrong. Plus exactement elle se situait dans l'appareillage de climatisation des deux scaphandres spatiaux. Comme la cabine "Gemini-9" que piloteur en mai Tom Stafford et Gene Cernan est déjà sur les lieux et que l'équipement correspondant s'y trouve en excellent ordre de marche, la

NASA a décidé de l'installer à la place du système défectueux. Hier soir les travaux allaient déjà bon train et, pour plus de sûreté, un certain nombre de pièces de rechange ont été envoyées de St. Louis, Missouri au centre spatial de Floride par la "McDonnell Aircraft", maître d'oeuvre de "Gemini".

L'"Atlas" qui servira à la mise sur orbite de l'"Agena" à la poursuite de laquelle se lanceront les deux "géminautes" avait eu, la nuit dernière un surcroît de carburant liquide dans l'un de ses larges réservoirs et ce trop plein compromettait la bonne marche du missile.

Violente attaque de Castro contre Pékin

LA HAVANE — M. Fidel Castro a lancé, dimanche soir, à l'université de La Havane, la plus violente attaque publique contre la Chine populaire.

Revenant sur la question des livraisons de riz chinois le premier ministre a déclaré que la diminution de moitié de ces livraisons "a été une véritable félonie, un chantage, une trahison". Accusant la Chine populaire de chercher à provoquer une rupture, M. Castro a averti les dirigeants de Pékin que s'il en était ainsi, il réduirait le personnel de l'ambassade de

Chine comme il l'avait fait pour l'ambassade américaine au moment de la rupture avec les Etats-Unis.

Accusant Mao Tsé-toung de céder au culte de la personnalité, le premier ministre s'est élevé contre la "campagne de calomnies" contre Cuba lancée par les "coryphées de la Chine populaire" de Belgique et de Ceylan, ainsi que par l'agence Chine Nouvelle qui, a-t-il dit, "est semblable aux agences d'informations nord-américaines".

Ouverture de la conférence des chefs arabes

Le Caire — Les relations interarabes et les relations entre les pays arabes et l'Allemagne fédérale figurent notamment à l'ordre du jour de la conférence des chefs de gouvernement arabes, qui a été adoptée hier soir au cours de la première réunion.

En ce qui concerne le premier point, il s'agit de mettre fin aux divergences de plus en plus accentuées qui se sont manifestées ces derniers mois, entre les différentes capitales du monde arabe. Pour éviter que les débats ne s'enlisent, la délégation égyptienne a suggéré que les pays arabes ayant eu des différends leur cherchent une solution au moyen de contacts directs pris en dehors de la conférence.

Le second point répond au souhait de certains pays de rétablir les relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest, relations qui ont été rompues par dix Etats membres de l'organisation après la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le gouvernement de Bonn. Les observateurs considèrent généralement que cette rupture sera maintenue.



DUBLIN — Le parachèvement de la destruction de la colonne Nelson par l'armée irlandaise a finalement causé plus de dommages que l'attentat des terroristes de l'I.R.A. contre ce vénérable monument.

L'explosion à laquelle a procédé le génie pour faciliter l'évacuation des décombres de la colonne a provoqué de nombreux dommages aux immeubles environnants, et des plaintes en série ont été déposées contre les autorités par des particuliers qui ont subi divers préjudices.

Pour comble, l'explosion a provoqué une fuite dans la principale conduite de gaz du quartier. Jusqu'au dernier moment, l'Institut des architectes avait tenté d'obtenir une décision de justice ordonnant qu'il soit sursis à l'opération, mais le gouvernement tenait absolument à faire place nette des débris de la colonne pour la célébration de la Saint Patrick. Cette hâte a été mauvaise conseillère.

BERLIN — Dix témoins tchécoslovaques et deux Hongrois, rescapés d'Auschwitz où ils ont

perdu femmes, enfants et parents, ont déposé lundi devant le tribunal de Berlin-Est qui juge Horst Fischer, responsable, de son propre aveu, de la mort de 55.000 détenus dans les chambres à gaz. Les témoins ont confirmé que Fischer "sélectivement" les détenus inaptes au travail et ont décrit des scènes atroces de la vie dans le camp de la mort. Des témoins français, autrichiens et polonais doivent être entendus.

RAWALPINDI — La construction d'une centrale atomique de 140 mégawatts à Ropur (Pakistan oriental), vient d'être décidée et des négociations sont en cours avec l'Allemagne fédérale et la France pour le financement du projet, apprend-on de source officielle à Rawalpindi.

ATHENES — M. Elias Tsirimokos, ministre grec des affaires étrangères, a démenti avec force, lundi, les informations selon lesquelles des bateaux grecs auraient transporté du pétrole vers le Mozambique à destination de la Rhodesie.

La demoiselle de chez Hertz

—vue par:



Son chevalier servant



Sa mère



Elle-même



Ses clients

La demoiselle de chez Hertz a bien des visages, suivant la personne qui la regarde. Mais, la plupart du temps, on ne lui prête aucune attention... surtout ses clients. C'est ainsi que cela doit être, dans notre genre de commerce. Parce que nous, de notre côté, nous essayons de prêter attention à tous les détails. Par exemple, nous vous procurons des réservations instantanées — et nous les garantissons. Vous n'avez qu'à décrocher le téléphone et à parler à la demoiselle de chez Hertz. Vous pouvez être certain qu'à votre arrivée au comptoir Hertz,

votre voiture sera là à vous attendre. Vous ne vous trouverez pas "coincé" faute d'une voiture disponible. Des réservations gratuites, garanties — instantanément, voilà encore un autre exemple qui vous prouve que Hertz fait tout son possible pour vous assurer le meilleur service au point de vue location de voitures. Pourquoi donc vous contenter d'un pis-aller? Téléphonnez à Hertz pour une Ford neuve ou une autre voiture de qualité. Elle sera là à vous attendre.

C'est Hertz qui vous donne le volant

Egalement disponibles — services de location à bail de voitures et de camions.



Un bon investissement à bon intérêt?

ALLEZ-Y! LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE 6 ANS À INTÉRÊT SIMPLE DE 5 1/2% VOUS SONT OFFERTS EN PRATIQUES COUPURES DE \$10.00 À \$50,000.00.

Un certificat de \$10.00 ne vous coûte que \$7.50 et vous pouvez l'encaisser quand vous le voudrez, au besoin.



Les gens qui vont de l'avant font affaire chez **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence. 49 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL